futuribles

futuribles

analyse et prospective

Comportements et sécurité alimentaires

Le lien social en crise ?

Questions de sécurité et de défense

Les États-Unis après Obama

JANVIER 2009 - NUMÉRO 348

futuribles

NUMÉRO 348 • JANVIER 2009

Vive la crise ! 3
Hugues de Jouvenel

Le lien social en crise ? 5
Pierre-Yves Cusset

Les États-Unis en 2033 23
À propos du livre de Herbert J. Gans, Imagining America in 2033
Bernard Cazes et Julien Damon

Que mangeront les Français en 2020 ? 29
Les enseignements d'une étude prospective régionale
Jean Hirschler

Comportements et sécurité alimentaires en Méditerranée 47
État des lieux et prospective
Martine Padilla

France : de la défense à la sécurité 67
À propos du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale
Éric de La Maisonneuve

TRIBUNE EUROPÉENNE

La défense européenne face aux nouvelles menaces 73
Jean-François Drevet

ACTUALITÉS PROSPECTIVES 79

La Chine à l'assaut de l'Amérique latine / France : l'essor des services à domicile ? / L'hôpital à l'horizon 2030 / Critères de localisation des activités / Le développement durable : avenir du luxe ? / Vieillissement, besoins de main-d'œuvre et migrations.

BIBLIOGRAPHIE

Analyses critiques 89

L. Cohen-Tanugi. *Une stratégie européenne pour la mondialisation. Euromonde 2015* / P. Artus et M.-P. Virard. *Globalisation, le pire est à venir* / M. Augé. *Où est passé l'avenir ?* / J.-L. Domenach. *La Chine m'inquiète* / S. Brunel. *À qui profite le développement durable ?* / T. Weil. *Stratégie d'entreprise.*

Comptes rendus 101

ABSTRACTS 103

Ce numéro comporte un encart d'abonnement jeté sous la couverture.

Vive la crise !

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

Bonne année, chers lecteurs ! Formuler de tels vœux à l'aube d'une année que tout le monde anticipe comme désastreuse, peut paraître incongru, sinon d'un cynisme inconvenant. Ces vœux, pourtant, sont d'autant plus sincères que la « crise » constitue peut-être un choc salutaire, un défi formidable pour tous ceux qui, tels sans doute les lecteurs de Futuribles*, plutôt que considérer qu'ils sont les victimes d'un avenir inéluctablement dramatique, entendent être les artisans d'un avenir qui reste très largement à construire. Ainsi, oserais-je dire, sans négliger l'ampleur et l'impact de la crise, que celle-ci constitue peut-être, au moins pour une part, une fantastique opportunité. Loin de moi l'idée que les raisons de craindre sont sans fondement, mais je veux croire cependant que celles d'espérer ne sont pas non plus négligeables.*

Je commencerai par évoquer — sans prétendre ici en faire l'inventaire — quelques-uns des dysfonctionnements d'une société qui ont, à mon avis, joué un rôle accélérateur dans le développement d'une crise qui, elle-même, n'a fait que les rendre plus saisissants. La crise qui aujourd'hui suscite le plus d'inquiétude est celle qui, à l'issue de celle des subprimes*, a entraîné en cascade un* krach *financier et une crise économique peut-être sans précédent, en raison notamment d'une mondialisation (et donc d'une montée des interdépendances) qui s'est développée à vive allure, sans s'accompagner symétriquement du développement d'instances et de procédures de régulation et de gouvernance adéquates au niveau international. On le voit bien, nos vieilles institutions intergouvernementales apparaissent démunies devant l'ampleur du phénomène et, même au sein de l'espace européen, chaque État en définitive en vient à établir son propre plan de sauvetage.*

Mais cette crise n'est-elle pas aussi la résultante (un précipité) de nombreux dysfonctionnements fort anciens que personne ne voulait voir, a fortiori *auxquels nul n'eut le courage de s'attaquer en temps opportun. Je n'en citerai que quelques-uns, souvent traités dans* Futuribles*. Ainsi en est-il d'un modèle de développement d'inspiration occidentale qui, de longue date, me semble insoutenable, en raison notamment des prélèvements inconsidérés qu'il entraîne sur des ressources naturelles limitées, et des dommages qu'il inflige à l'écosystème, l'émission de gaz à effet de serre n'en étant qu'un exemple, néanmoins emblématique eu égard aux bouleversements climatiques qui en résultent et à leurs conséquences en chaîne. Et il allait de soi qu'à mesure que d'autres pays aussi peuplés que la Chine ou l'Inde adopteraient le même modèle de développement (pourquoi n'y auraient-ils pas droit ?), la catastrophe surviendrait encore plus vite.*

Ainsi en est-il de la foi excessive accordée à l'idée de progrès réduit à sa seule dimension économique et donc mesuré à l'aune de la croissance du produit intérieur brut (PIB). Cet indicateur dont Denis de Rougemont disait joliment qu'il habitue les pouvoirs à donner tous leurs soins au coûteux de l'existence, à ce qui coûte cher, mais à négliger le précieux, ce qui nous est cher et, dans le conflit qui les oppose, à tricher systématiquement en faveur de la technosphère aux dépens de la biosphère [1]. En rappelant cela, je n'entends point m'ériger en apôtre de la décroissance mais rappeler tout de même que l'OCDE elle-même, à l'issue d'une réunion ministérielle de 1970, affirmait que « la croissance n'est pas une fin en elle-même mais plutôt un moyen de créer des conditions de vie meilleures, [...] qu'il importe de prêter davantage d'attention à ses aspects qualitatifs et de définir les politiques à suivre à l'égard des grandes options économiques et sociales [2] ».

Ainsi en est-il aussi de la foi non moins excessive accordée au progrès de la science et des technologies mû par ce que Jean-Jacques Salomon appelait « le complexe du délice technique », la soif insatiable des scientifiques de toujours produire de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques sans le moins du monde se préoccuper des usages qui en seront faits ni a fortiori *s'encombrer de considérations éthiques, philosophiques, morales ou politiques. Jean-Jacques Salomon, qui montra si bien combien ces nouvelles technologies étaient ambivalentes et pouvaient faire l'objet des meilleurs comme des pires usages, et qui, après avoir tant travaillé sur l'histoire de l'atome, nous alertait dans* Futuribles *sur les risques de dérives liés aux recherches génétiques [3].*

La crise récente ne serait-elle pas la résultante de ces dysfonctionnements, le reflet en vérité d'une crise plus profonde, non seulement du capitalisme mais aussi d'une civilisation ? Et alors, me direz-vous, que faire ? Je crois qu'il faut cesser d'imaginer que la crise n'est qu'un accident momentané en attendant que les choses rentrent dans l'ordre, qu'il faut tout au contraire nous atteler à inventer et à construire une autre société, et ne surtout point attendre que celle-ci nous soit imposée. Un vaste chantier s'ouvre donc brutalement faute d'avoir effectué les adaptations nécessaires de manière progressive. Je forme en conséquence l'espoir que l'année 2009 sera marquée par une mobilisation sans précédent de toutes les capacités humaines pour relever avec succès ce fantastique défi, et donc par le jaillissement à tous les niveaux d'initiatives nouvelles, fût-ce au prix d'un désordre nécessaire à la création. ■

1. ROUGEMONT Denis (de). *L'Avenir est notre affaire*. Paris : Stock, 1977.

2. Communiqué de presse du Conseil des ministres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 21 mai 1970.

3 SALOMON Jean-Jacques. « Le clonage humain : où est la limite ? » *Futuribles*, n° 221, juin 1997. Voir également son livre magistral *Les Scientifiques. Entre pouvoir et savoir.* Paris : Albin Michel, 2006.

Le lien social en crise ?

Par Pierre-Yves Cusset [1]

La crise financière est à la une des médias depuis quelques mois, mais il est une autre crise qui fait couler de l'encre régulièrement sans que l'on sache toujours très bien à quoi elle renvoie ni si elle existe réellement : celle du lien social. Pierre-Yves Cusset pose ici la question : le lien social est-il en crise en France, reste-t-il des valeurs partagées, une solidarité nationale, etc., et en quoi cela consiste-t-il ?

L'auteur commence par présenter les éléments accréditant la thèse d'une crise du lien social : éclatement de la cellule familiale, fragilisation des unions, sentiment de remise en cause des services publics, baisse de la participation électorale, augmentation de la délinquance, problèmes d'intégration... Il montre ensuite que certaines de ces évolutions qui, sans doute, fragilisent le lien social, sont la contrepartie de libertés nouvelles qui prolongent le processus d'individualisation (tolérance sexuelle, choix accru des relations sociales, etc.). Il souligne ainsi que la fragilité des liens privés peut être compensée par leur nombre plus important, voire par leur meilleure qualité. Enfin, il montre que c'est sans doute la préservation du lien civil (qui relie chacun à la société dans son ensemble) qui est la plus délicate au vu des évolutions récentes, tant en ce qui concerne les sentiments d'appartenance et d'identité nationales, qu'en matière de civilité et de civisme. Et c'est très certainement ce lien civil qui est aujourd'hui au cœur du défi consistant à faire société en France. **S.D.** ■

1. Agrégé de sciences économiques et sociales, auteur de : *Le Lien social*. Paris : Armand Colin (coll. 128), 2007.

La notion de lien social, souvent utilisée, est rarement définie. Il nous semble qu'elle peut désigner le produit ou l'association de trois grands ensembles : les relations concrètes que les individus entretiennent avec leur famille, leurs amis, leurs collègues ou leurs voisins ; les mécanismes de solidarité et de redistribution mis en œuvre aux différents échelons de la structure sociale ; les normes, règles, valeurs et identités qui façonnent le sentiment d'appartenance collective.

Le lien social, ainsi défini, est-il en crise, en France, comme on ne cesse de l'entendre ? Alors que certains ne ratent aucune occasion de verser dans le catastrophisme, d'autres traitent par le mépris les analyses pessimistes qu'ils assimilent peut-être un peu vite à l'éternelle rengaine du « c'était mieux avant ». En essayant d'éviter ces deux écueils, nous rappellerons d'abord qu'il existe des évolutions qui peuvent être légitimement sources d'inquiétude, évolutions parmi lesquelles on peut citer la déstabilisation de l'institution familiale, la croissance de l'isolement, le désinvestissement de la sphère politique, la hausse de la délinquance et des incivilités ou encore les difficultés rencontrées par le modèle français d'intégration.

Nous tenterons de montrer ensuite que, pour partie au moins, ces évolutions ne sont que la contrepartie de libertés nouvelles, portées par l'approfondissement d'un processus lent et ancien d'individualisation. Nous suggérerons enfin que si crise du lien social il y a, elle concerne peut-être moins la sphère des liens privés — fussent-ils plus fragiles aujourd'hui qu'hier — que celle du « lien civil », ce lien qui relie chacun à la société dans son ensemble.

Les évolutions qui alimentent le sentiment de crise du lien social

Les inquiétudes relatives au lien social ne reposent pas sur rien. Il existe en effet des évolutions, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, qui donnent des arguments à ceux qui diagnostiquent une véritable crise du lien social. Tandis que les premières ont tendance à fragiliser les individus, les secondes semblent constituer un défi pour la cohésion de la société dans son ensemble.

Les évolutions relatives à la sphère privée

Dans la sphère privée, les évolutions les plus spectaculaires concernent la famille. Le développement très rapide des unions libres — multipliées par cinq entre 1960 et 2000 — et des naissances hors mariage (un enfant sur dix au début des années 1980, un sur deux en 2006) signifie qu'aujourd'hui, le mariage n'est un passage obligé ni pour vivre ensemble, ni pour avoir des enfants.

Mais le fait marquant, du point de vue du lien social, est la fragilisation des unions : on comptait 9,6 divorces pour 100 mariages en 1960, 50 di-

vorces pour 100 mariages en 2006. Et le graphique 1, qui concerne l'ensemble des unions, sans distinction de statut juridique, montre que ce phénomène de fragilisation est général.

Graphique 1 — Proportion d'unions rompues selon la durée écoulée depuis la mise en couple et la période de formation

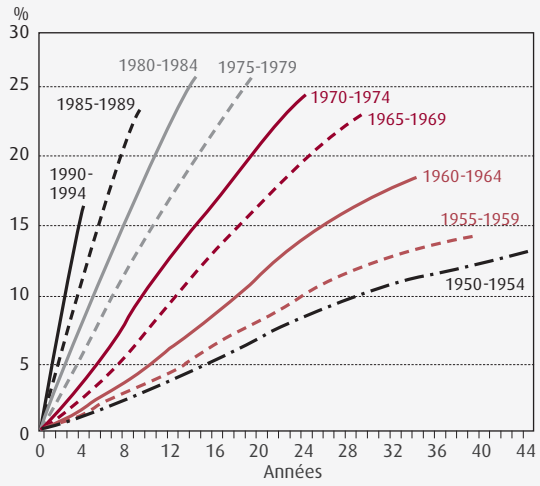

Source : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). « Enquête sur l'étude de l'histoire familiale de 1999 ». *In* VANDERSCHELDEN Mélanie. « Les ruptures d'unions : plus fréquentes mais pas plus précoces ». *INSEE Première*, n° 1107, novembre 2006.

Or les ruptures d'union, au-delà des traumatismes immédiats qu'elles peuvent causer, ont des conséquences de plus long terme. Ainsi, quatre ans après leur séparation, près de la moitié des pères ne voient pas leurs enfants régulièrement [2]. Les mères séparées, de leur côté, se remettent moins souvent en couple que les pères séparés, et leur probabilité de se remettre en couple est divisée par cinq lorsque leur séparation intervient entre 50 et 54 ans plutôt qu'entre 25 et 29 ans [3]. La propension à « recomposer » les familles, qui suppose de « jumeler » les filiations et les formes de parentalité, dépend fortement du milieu social. Ainsi, dans les milieux populaires, les séparations entraînent davantage de risques de rupture du lien de filiation, mais aussi parfois, des situations de pauvreté.

Si la fragilisation du lien conjugal s'observe dans les statistiques, toutes les études qualitatives mettent en évidence une transformation des relations entre les générations. Les bonnes relations qu'entretiennent le plus souvent les parents et les enfants n'empêchent ainsi pas une forme d'autonomisation de la culture des jeunes vis-à-vis de celle des adultes, qui prend d'ailleurs moins la forme du conflit que celle de l'indifférence [4]. Olivier Galland [5] observe ainsi que si les générations sont proches sur le plan des

2. BARRÉ Corinne. « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée ». *INSEE Première*, n° 901, juin 2003.

3. CASSAN Francine, MAZUY Magali et CLANCHÉ François. « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes ». *INSEE Première*, n° 797, juillet 2001.

4. PASQUIER Dominique. *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*. Paris : Autrement, 2005.

5. GALLAND Olivier. « Individualisation des mœurs et choix culturels ». *In* DONNAT Olivier et TOLILA Paul (sous la dir. de). *Les Publics de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

valeurs et des attitudes à l'égard de la morale quotidienne, il existe en revanche une distance culturelle croissante entre elles, distance qui touche toutes les classes sociales.

Les valeurs et les normes sont ainsi de plus en plus transmises horizontalement, que ce soit par l'intermédiaire des médias ou par l'intermédiaire des groupes de pairs. Les enfants de quatre à sept ans regardent la télévision 1 000 heures par an en moyenne, contre 820 heures passées à l'école. Pour ceux âgés de huit à quatorze ans, le rapport est de 1 400 heures passées devant la télévision pour 900 heures en classe [6]. En fait, c'est l'ensemble des technologies de la communication, anciennes (télévision, radio) et nouvelles (Internet, téléphone portable) qui contribuent à la constitution d'une culture juvénile relativement étrangère à la celle des adultes [7].

Conséquence des séparations et de l'allongement de l'espérance de vie, la vie solitaire augmente : la proportion de ménages composés d'une seule personne est ainsi passée de moins de 20 % en 1962 à près de 33 % en 2005 (selon le recensement de la population). Globalement, en 2005, 14 % de la population vivaient seuls, contre 6 % en 1962. Si la vie solitaire n'entraîne pas automatiquement l'isolement (toutes choses égales par ailleurs, les personnes habitant seules ont plus de contacts que les personnes vivant en couple), les études disponibles [8] montrent que les personnes divorcées ou séparées ont une sensibilité particulière à la solitude. Moins isolées du point de vue relationnel que la moyenne de la population, elles souffrent presque aussi souvent que les personnes veuves du sentiment de solitude. Les chefs de famille monoparentale accusent de même un sentiment de solitude beaucoup plus vif que les célibataires. La progression du nombre de personnes séparées ou à la tête d'une famille monoparentale doit donc s'accompagner d'une augmentation du nombre de personnes souffrant de solitude.

Les évolutions relatives à la sphère publique

Alors que les évolutions relatives aux liens privés ont tendance à fragiliser les individus, celles qui concernent la sphère publique peuvent faire craindre une fragilisation de la société elle-même.

Étonnamment, en France, on associe souvent délitement du lien social et prétendue remise en cause de la solidarité nationale et des services publics. Pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que cette remise en cause n'apparaît pas dans les statistiques. Le mouvement de privatisation de quelques grandes entreprises nationales ne doit pourtant pas faire oublier que la part

6. HEILBRUNN Benoît. « Les pouvoirs de l'enfant consommateur ». *In* SINGLY François (de) (sous la dir. de). *Enfants-adultes, vers une égalité de statuts ?* Paris : Universalis, 2004.

7. Voir par exemple GLEVAREC Hervé. « Le moment radiophonique des adolescents, rites de passage et nouveaux agents de socialisation ». *Réseaux*, n° 119, 2003.

8. PAN KÉ SHON Jean-Louis. « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel ». *INSEE Première*, n° 678, octobre 1999.

Graphique 2 — Part des prestations sociales dans le revenu des ménages français* (en %)

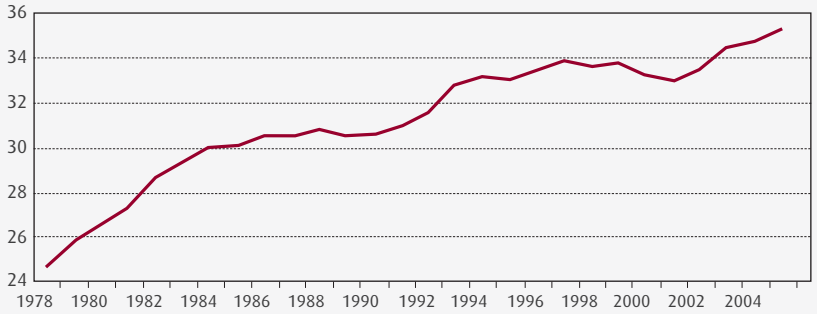

*Calcul : (prestations de sécurité sociale autres que prestations en nature + prestations sociales en nature)/(revenu disponible brut).

Source : INSEE. Comptes des ménages.

du produit intérieur brut consacrée aux dépenses publiques n'a jamais été aussi élevée, de même que le nombre de fonctionnaires et assimilés, et que la part des prestations sociales dans le revenu des ménages n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 1970, passant du quart au tiers du revenu disponible brut des ménages (graphique 2).

Il paraît ainsi difficile de parler de crise de la solidarité nationale. Mais il est vrai que les individus se laissent aujourd'hui plus difficilement mobiliser par les enjeux ou les conflits collectifs. Par exemple, le taux de syndicalisation chez les salariés n'était plus que de 8 % en 2003 [9], soit deux fois moins qu'il y a 25 ans, même si les effectifs syndiqués se sont stabilisés sur la dernière décennie. Quant à l'abstention aux élections législatives, elle est restée très élevée (plus de 30 %) depuis les années 1990, le fort taux de participation aux dernières élections présidentielles (2007) n'ayant pas remis en cause ce résultat. Si les Français semblent se désengager de la sphère politique, au moins dans ses incarnations les plus traditionnelles, le développement du sentiment d'insécurité au cours des 20 dernières années alimente, lui, une méfiance plus générale vis-à-vis des autres.

Sur longue période, l'augmentation du nombre de crimes et délits enregistrés est trop massive pour être attribuée seulement à une hausse de la « productivité » des services de police et de gendarmerie. L'essentiel de cette augmentation de la criminalité a d'ailleurs eu lieu entre le début des années 1960 et le milieu des années 1980, le nombre de crimes et délits pour 1 000 habitants étant multiplié par quatre sur cette période. Pourtant, le fait le plus significatif pour notre propos est la très forte croissance, dans les

9. AMOSSÉ Thomas. « Mythes et réalités de la syndicalisation en France ». *Premières Synthèses*, n° 44.2, octobre 2004, DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).

Graphique 3 — Évolution 1996-2006 du nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes en France (en milliers)

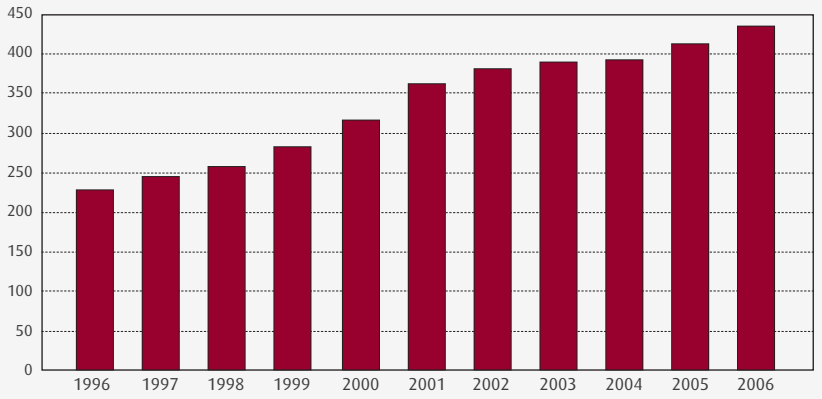

Source : « État 4001 » (outil de la Direction centrale de la police judiciaire). Paris : ministère de l'Intérieur.

années 1990, de la délinquance violente, la plus préjudiciable pour le lien social puisqu'elle suscite tout particulièrement la peur et le repli sur soi. De ce point de vue, les données du ministère de l'Intérieur, assez spectaculaires (graphique 3), semblent confirmées par les enquêtes internationales de « victimation [10] ».

Le dernier élément d'inquiétude concerne la capacité de la société française à intégrer les populations d'origine immigrée alors même qu'aujourd'hui encore, l'immigration contribue de façon significative à renouveler la population française : chaque année, on compte en effet environ une naturalisation pour cinq naissances.

Or, depuis plus de 20 ans, le chômage, qui est resté en France à un niveau élevé, a touché tout particulièrement les jeunes issus de l'immigration. En 1999, pour les jeunes hommes issus de l'immigration, le taux de chômage était, selon l'âge et le pays d'origine des parents, entre deux et cinq fois supérieur à celui des jeunes hommes nés en France de deux parents nés en France [11]. Ce « surchômage » s'explique en partie par des différences de parcours scolaire, de secteur de recherche d'emploi et de capital relation-

10. Dans ces enquêtes, on interroge directement un échantillon de personnes représentatif de la population pour savoir de quelles infractions elles ont été les victimes les 12 derniers mois. Cela permet de produire des données indépendantes des évolutions de l'activité policière. VAN KESTEREN John, MAYHEW Pat, NIEUWBEERTA Paul. « Criminal Victimisation in Seventeen Industrialised Countries: Key Findings from the 2000 International Crime Victims Survey ». La Haye : ministère néerlandais de la Justice, *Onderzoek en beleid* n° 187, 2001.

11. SILBERMAN Roxanne, FOURNIER Irène. « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps ». *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, 2006.

nel. Mais il s'explique aussi par des phénomènes bien réels de discrimination — dont souffrent tout particulièrement les jeunes issus de l'immigration maghrébine ou africaine, phénomènes bien mis en évidence par les enquêtes de *testing*, qui comparent le sort réservé par les employeurs à des *curriculum vitæ* qui ne diffèrent que par une caractéristique (sexe, origine ethnique, lieu de résidence, âge, handicap, apparence physique, etc.) [12]. Surchômage et discriminations expliquent pour partie au moins que les jeunes d'origine maghrébine (ou africaine) sont surreprésentés dans les phénomènes de délinquance juvénile [13]. Cette surdélinquance s'explique aussi par des facteurs démographiques : dans la délinquance violente, les jeunes hommes de milieu pauvre appartenant à des fratries nombreuses sont toujours fortement surreprésentés. Or les fratries pauvres et nombreuses sont à leur tour surreprésentées dans les populations d'origine immigrée, notamment maghrébine et, de façon plus nette aujourd'hui, d'Afrique noire.

L'autre signal inquiétant relatif aux performances du modèle français d'intégration concerne l'ampleur de la ségrégation ethnique, notamment à l'école. Malheureusement, le phénomène est encore peu étudié. La seule enquête disponible concerne les collèges de l'académie de Bordeaux et a été menée en 2000-2001 [14] : 40 % des élèves issus du Maghreb, d'Afrique noire ou de Turquie sont scolarisés au sein de seulement 10 % des établissements. Dans 17 collèges, la proportion de ces élèves est comprise entre 20 % et 40 % des effectifs (alors qu'ils ne représentent que 4,7 % des élèves de l'académie) et, inversement, 81 établissements en scolarisent moins de 1 %. L'enquête montre même que dans cette académie, la ségrégation ethnique à l'école est plus forte que la ségrégation sociale, mesurée par la concentration des enfants d'ouvriers. Ce résultat, valable dans l'académie de Bordeaux, a toutes les chances de l'être aussi à l'échelle de la France dans son ensemble.

La « crise » du lien social, rançon de libertés nouvelles

Fragilité des liens privés, désinvestissement de la sphère politique, augmentation des actes de violence, doutes sur la capacité de la société à intégrer les populations d'origine immigrée : tels sont donc les principaux éléments qui alimentent le sentiment de crise du lien social. Nous allons à présent montrer que certaines de ces évolutions sont la contrepartie de

12. Pour des éclaircissements sur les différentes méthodologies utilisées, se reporter au dossier spécial « La discrimination saisie sur le vif : le *testing* ». *Horizons stratégiques*, n° 5, juillet 2007.

13. DAGNAUD Monique et ROCHÉ Sebastian. *Mineurs et justice. Analyse des dossiers judiciaires des auteurs mineurs de délits graves jugés dans l'Isère de 1985 à 2000. Rapport pour France 5*. Grenoble : CERAT (Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire), 2003, 25 p.

14. FELOUZIS Georges. « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences ». *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 3, 2003, pp. 413-447.

libertés nouvelles portées par l'approfondissement d'un processus ancien d'individualisation.

Une deuxième modernité

L'individualisation désigne le processus par lequel les individus acquièrent la capacité à se définir par eux-mêmes et non uniquement en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective. Comme l'explique Norbert Elias dans *La Société des individus* [15], il existe une relation très forte entre le degré de différenciation des fonctions au sein d'un groupe et les formes psychiques des individus qui grandissent à l'intérieur de ce groupe. Or, dans le cadre de sociétés étatiques de plus en plus diversifiées, les individus se dégagent en tant que tels des groupes plus restreints et plus étroitement liés des communautés pré-étatiques. La plus grande mobilité et la plus grande liberté de choix (de résidence, de métier, de conjoint...) dont ils bénéficient, contribuent ainsi à leur individualisation.

L'individualisation a donc partie liée avec l'urbanisation et l'étatisation des sociétés. En Europe occidentale, les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, marqués par les révolutions démocratique et industrielle, constituent des phases d'accélération du processus qui suscitent chez les conservateurs de l'époque, comme chez les pères fondateurs de la sociologie, la crainte de voir émerger un individu déraciné, isolé, coupé du cadre protecteur de la communauté villageoise ou de la corporation [16] : comme le rappelle Dominique Schnapper [17], « le projet sociologique [...] est né d'une inquiétude sur la capacité d'intégration des sociétés modernes ».

Un certain nombre d'analyses convergentes font de la période qui débute dans les années 1960 une nouvelle étape de la modernité, qualifiée selon les cas de modernité « avancée » (Ulrich Beck), « tardive » ou « réflexive » (Anthony Giddens), voire de « deuxième modernité ». François de Singly [18] distingue ainsi une première modernité, située entre la Révolution française et le milieu du XX^e^ siècle, caractérisée par un processus d'émancipation des individus, et une deuxième modernité, qui commence dans les années 1960 et qui est caractérisée par un processus de différenciation. C'est dans cette perspective qu'il faut, selon lui, comprendre l'intérêt actuel pour les origines ethniques et culturelles : il signe moins le retour des appartenances héritées que la poursuite de l'originalité, dans le cadre d'une inversion de la relation d'héritage, où c'est l'héritier qui écrit le testament.

Si les appréciations sur la « modernité avancée » ou la « deuxième modernité » diffèrent d'un auteur à l'autre, la majorité des sociologues s'ac-

15. ELIAS Norbert. *La Société des individus*. Paris : Pocket (Agora), 1997 [1987].

16. Pour une synthèse de ces premières théories du lien social, voir CUSSET Pierre-Yves. *Le Lien social. Op. cit.*

17. SCHNAPPER Dominique. *La Relation à l'Autre. Au cœur de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard, 1998.

18. SINGLY François (de). *Les Uns avec les autres*. Paris : Armand Colin, 2003.

cordent pour caractériser la période contemporaine par un certain nombre de traits saillants, parmi lesquels on retrouve généralement le déclin des formes traditionnelles d'appartenance — en particulier des appartenances de classe —, le réexamen et la révision systématiques des modèles normatifs et des pratiques sociales et, enfin, la remise en cause des rôles sociaux. Les évolutions qui concernent les valeurs des individus, très spectaculaires [19], sont souvent mises en avant pour signaler cette entrée dans la deuxième modernité. Ainsi, l'homosexualité, réprouvée par une très large majorité de Français et d'Européens il y a encore 20 ans, n'est plus condamnée que par une minorité d'entre eux (environ 30 % en France en 1999). De même, la proportion de Français qui condamnent l'euthanasie passe de 40 % en 1981 à 20 % en 1999, tandis que la part de ceux qui condamnent le divorce passe, sur la même période, d'environ 30 % à 15 %. L'orientation sexuelle et, d'une façon générale, les choix qui concernent la vie privée, sont des sujets sur lesquels les jugements de la collectivité ne sont plus légitimes.

Les facteurs qui permettent d'expliquer cette phase d'accélération du processus d'individualisation sont nombreux. Parmi eux, on peut citer la diminution de la taille des fratries, qui modifie les relations parents-enfants dans le sens de l'individualisation ; l'extension du périmètre de l'État providence, qui rend moins indispensables que par le passé les solidarités familiales ; la massification de l'enseignement et l'émergence des *mass media* qui diffusent les idées individualistes ; enfin, les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui contribuent très certainement à renforcer l'individualisation et l'autonomisation dès le plus jeune âge (en particulier via un moindre contrôle du réseau de relations des adolescents par leurs parents).

Les mutations économiques, sociales et technologiques de ces dernières décennies ont donc poussé le degré d'individualisation des personnes à un niveau jamais atteint. Ce haut degré d'individualisation se traduit par un lien plus électif, mais aussi, nécessairement, plus fragile.

Un lien électif et fragile

L'individualisation signale donc, essentiellement, une extension de la sphère du choix. Celle-ci concerne tout particulièrement les relations que les individus entretiennent entre eux. Par conséquent, le lien typique de la deuxième modernité est un lien choisi, qui peut à tout moment être remis en cause, plutôt qu'un lien hérité dont on ne discute pas la pérennité.

L'électivité du lien est tout particulièrement évidente dans la sphère familiale. C'est bien le caractère affinitaire du lien conjugal qui constitue la première cause de sa fragilité. Car le lien conjugal est non seulement électif, mais il est aussi exigeant : lorsque la rupture intervient dans un couple, ce

19. BRÉCHON Pierre, GALLAND Olivier, TCHERNIA Jean-François. « La dynamique des valeurs en Europe. Dimensions spatiale et temporelle ». *Futuribles*, n° 277, juillet-août 2002, pp. 177-186.

peut être aussi bien parce que l'un des conjoints a le sentiment de n'être pas assez « avec l'autre » que parce qu'il ne se sent pas assez libre.

En fait, c'est la famille dans son ensemble qui, d'une « régulation statutaire », reposant sur des liens prescrits et sur les places occupées dans la parenté, est passée à une « régulation affinitaire » [20]. Aussi, le fait de faire partie de la même famille est-il moins que par le passé une raison suffisante pour continuer à se voir. En l'absence d'entente réelle, le lien se défait. En d'autres termes, si on ne choisit toujours pas sa famille, on choisit ceux de ses membres avec lesquels on continuera d'entretenir des relations.

Mais si la famille est de plus en plus un espace où se développent des liens de type affinitaire, c'est aussi, pour beaucoup, le lieu de l'authenticité et de la « révélation de soi [21] ». Les enquêtes réalisées auprès des adolescents indiquent même que, face à la très forte pression au conformisme dont les groupes de pairs sont les vecteurs, la famille est souvent vécue comme le seul lieu où l'on peut véritablement être soi-même [22]. De fait, les relations entre parents et enfants sont de plus en plus régulées par la norme du respect mutuel, qui a tendance à remplacer celle du respect de l'autorité, y compris dans les milieux populaires [23]. Cela explique que malgré sa plus grande fragilité, la famille continue de faire l'objet d'un très fort attachement des Français. Et si la famille est parfois considérée comme un refuge, c'est aussi parce qu'en dépit des transformations que la logique élective lui fait traverser, elle reste une source essentielle de solidarité : en cas de besoin, même si l'on n'entretient pas d'excellentes relations avec sa famille, c'est prioritairement vers elle, et non vers ses amis, que l'on se tourne.

Le caractère électif du lien social contemporain permet aussi de comprendre, dans une certaine mesure, l'évolution de la participation associative. Depuis une vingtaine d'années, celle-ci est plutôt stable : environ 45 % des Français sont membres d'une association. En revanche, les associations qui regroupent le plus d'adhérents ne sont plus les mêmes : le développement individuel, à travers une activité collective (sport, culture...) a pris le pas sur la défense d'intérêts communs. Mais c'est surtout le sens de l'engagement dans la vie associative qui a changé. Les enquêtes réalisées [24] auprès des bénévoles montrent que même dans les associations caritatives, c'est le plaisir autant que l'éthique qui motive la participation. Selon Jacques Ion [25],

---

20. DÉCHAUX Jean-Hugues. « La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural ». *Recherches et prévisions*, n° 72, juin 2003.

21. SINGLY François (de). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Paris : Nathan, 2000 ; et *Enfants-adultes [...]. Op. cit.*, 2004.

22. PASQUIER Dominique. *Op. cit.*

23. HERPIN Nicolas. « La famille : tolérance et différence ». *In* BRÉCHON Pierre (sous la dir. de). *Les Valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris : Armand Colin (coll. « U »), 2000, pp. 48-67.

24. VERMEERSCH Stéphanie. « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 4, 2004.

25. ION Jacques. *La Fin des militants ?* Paris : L'Atelier, 1997.

l'engagement du bénévole ou du militant est, de plus en plus, un « engagement distancié ». Les individus veulent bien s'impliquer au sein d'une association à condition de pouvoir garder la maîtrise de leurs engagements. Ceux qui s'engagent dans une structure associative, surtout à dimension politique, refusent de plus en plus que l'appareil s'exprime à leur place. Ils se montrent également réticents à l'égard des adhésions de longue durée, préférant agir ici et maintenant, en ayant toujours à l'esprit un souci d'efficacité.

C'est la même logique qui permet d'expliquer les évolutions des comportements politiques des Français. Plus que le niveau général d'abstention, c'est l'intermittence des votes qui est en augmentation. Les électeurs ne votent que si les enjeux du scrutin leur semblent suffisamment importants [26]. Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, un tiers des 18-24 ans s'est ainsi abstenu alors qu'au second tour, en raison de la présence de Jean-Marie Le Pen, la mobilisation fut très élevée. Quelques semaines plus tard, plus d'un jeune sur deux s'est abstenu lors du premier tour des élections législatives. De même en 2007, la participation fut élevée pour les présidentielles, mais est restée faible pour les législatives qui ont suivi.

Une partie de la « crise » du lien social n'est donc que la contrepartie des marges de liberté nouvelles dont disposent les individus et auxquelles, à n'en pas douter, ils ne sont pas prêts à renoncer. Mais si la fragilité des liens privés peut être compensée par leur nombre plus important, voire par leur qualité supérieure, la question de la préservation du lien civil, qui relie chacun à la société dans son ensemble, reste posée.

Le lien civil comme enjeu

Ce que nous nommons lien civil a en fait deux composantes. Le lien civil, c'est d'abord ce lien un peu abstrait, ce sentiment d'appartenance collective qui fait que, toutes choses égales par ailleurs, nous nous sentons plus proches de nos concitoyens que des autres individus. L'existence de ce sentiment est nécessaire à la mise en œuvre des mécanismes de solidarité. Mais le lien civil a aussi une dimension plus concrète, plus locale. Il s'éprouve en effet aussi au travers des milliers d'interactions dans lesquelles nous nous engageons tous les jours, dans l'espace public, avec des personnes anonymes.

Appartenance et identité nationales

Les folies guerrières des nationalismes européens du XX^{e} siècle ont largement discrédité et dévalorisé la dimension proprement nationale des identités. Pourtant, l'interdépendance ne suffit pas à créer de la solidarité. Durkheim, qui l'avait pensé dans un premier temps lorsqu'il écrivait *De la*

26. BRÉCHON Pierre. « Générations et politique en Europe occidentale ». *In* GALLAND Olivier et ROUDET Bernard (sous la dir. de). *Les Jeunes Européens et leurs valeurs*. Paris : La Découverte, 2005.

Tableau 1 — Fierté nationale par pays (réponses en %)

	Très fier	Plutôt fier	Plutôt pas fier	Pas fier du tout
Philippines	83	13	2	1
États-Unis	79	16	2	1
Irlande	70	22	2	0
Australie	66	25	3	1
Canada	64	27	2	1
Israël (juifs)	54	30	11	4
Pologne	45	44	7	2
Grande-Bretagne	43	39	10	2
Japon	41	45	8	1
Finlande	39	47	8	1
Russie	35	44	14	4
Norvège	33	49	9	2
Danemark	33	53	9	2
Suède	31	48	13	1
Suisse	30	43	11	4
France	**29**	**51**	**7**	**3**
Bulgarie	29	39	22	7
Allemagne	12	40	21	8

Source : enquête ISSP (*International Social Survey Program*), 2003.

division du travail social en 1893, avait déjà changé d'avis quatre ans plus tard au moment de la rédaction de son ouvrage *Le Suicide* : la société ne peut se fonder uniquement sur l'existence de contrats rationnels et froids, elle ne peut reposer seulement sur les résultats de la division du travail. L'intégration sociale repose aussi, *in fine*, sur l'existence de liens affectifs, non rationnels, chauds, qui relient les individus entre eux et avec la société dans son ensemble.

Est-on donc, en France, en déficit de sentiment d'appartenance nationale ? Les enquêtes internationales suggèrent que si le niveau de fierté nationale est moins intense que dans certaines jeunes nations comme les États-Unis, l'Australie ou le Canada, la fierté nationale reste la règle (tableau 1).

Les inquiétudes que l'on observe à propos du sentiment d'appartenance nationale sont en fait largement liées, dans les esprits, à la question de l'intégration des populations d'origine immigrée. La création par le gouvernement français d'un ministère dont l'intitulé accole les termes « immigration » et « identité nationale » a suscité une vague de protestations indignées. Un petit micro-trottoir ou un simple détour par le café le plus proche fera vite comprendre à l'observateur impartial que cette indignation n'est pas générale. Si l'on peut juger inopportune l'appellation de ce ministère (ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire), il reste que plusieurs événements — des débats sur le port du voile à l'école, à l'affaire des caricatures de Mahomet, en passant par la Marseillaise sifflée au Stade de France lors des matchs France-Algérie d'octobre 2001 ou France-Tunisie d'octobre 2008, ou encore par les violences

urbaines de l'automne 2005 — ont laissé des traces et convaincu nombre de Français, lorsqu'ils ne l'étaient pas déjà, que l'immigration pouvait menacer leur identité et les valeurs sur lesquelles repose la République. Des craintes de ce type ne se rencontrent d'ailleurs pas exclusivement en France. De l'autre côté de la Manche, le modèle multiculturaliste est questionné et l'on ne compte plus les débats, conférences et autres prises de position sur la notion de « *Britishness* ».

Que nous disent donc les études à propos de l'intégration culturelle des immigrés ? Les choses sont en fait assez différentes selon que l'on adopte un point de vue micro ou macrosociologique. Plusieurs enquêtes ethnographiques, réalisées en 2002-2003 à la demande de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et de la mission de recherche Droit et justice [27], montrent que dans un certain nombre de quartiers, les frustrations et les logiques de repli ont rendu le rapport aux « Français » extrêmement négatif. Un certain nombre de jeunes, pourtant très majoritairement de nationalité française, ne s'identifient pas à la France. Les expressions comme « Je ne me sens pas vraiment français(e) » ou « je suis algérien(ne), marocain(e) » sont fréquentes. Les rancœurs peuvent être profondes. Comme l'écrivent les rédacteurs d'un des rapports à propos du sentiment dominant dans un des quartiers étudiés : « Le Français, c'est les autres, les autorités, les flics, le système responsable de la situation des jeunes, mais aussi le contre-modèle de comportement. "Français" est un stigmate quand il s'applique aux filles. "Français" est le responsable de la plupart des maux quand les jeunes se plaignent de leur situation [28]. »

À l'inverse, des enquêtes sur échantillons mettent en évidence une intégration culturelle assez forte des jeunes Français d'origine immigrée. Ainsi, l'enquête EFFNATIS [29], effectuée en Europe entre 1998 et 2001 auprès de jeunes d'origine immigrée, indique par exemple que les jeunes Français issus de l'immigration maghrébine et portugaise tendent à aligner leurs goûts et leurs pratiques sur ceux des autochtones, tandis que les goûts et les pratiques des jeunes Anglais issus de l'immigration pakistanaise et indienne conservent une plus forte orientation communautaire. Par ailleurs, 80 % des jeunes Français issus de l'immigration s'identifient au moins partiellement à la France, alors que cette identification est rare en Allemagne, parmi les jeunes issus de l'immigration turque et yougoslave, qui ont il est vrai rarement la

27. BAILLEAU Francis, FONTAINE Séverine, MENZEL Abdel et PATTEGAY Patrice. *Enquête empirique sur les groupes et les regroupements de jeunes dans deux quartiers prioritaires de la politique de la ville* ; KEBABZA Horia et WELZER-LANG Daniel (sous la dir. de). *Jeunes Filles et garçons des quartiers. Une approche des injonctions de genre* ; MAUGER Gérard avec IKACHAMENE Kamel. *Le Monde des bandes et ses transformations. Une enquête ethnographique dans une cité HLM*. Paris : DIV, 2003.

28. BAILLEAU Francis, FONTAINE Séverine, MENZEL Abdel et PATTEGAY Patrice. *Op. cit.*, p. 95.

29. EFFNATIS : *Effectiveness of National Integration Strategies towards Second Generation Migrant Youth in a Comparative European Perspective*. Voir, tiré de cette enquête : HECKMANN Friedrich et SCHNAPPER Dominique (sous la dir. de). *The Integration of Immigrants in European Societies. National Differences and Trends of Convergence*. Stuttgart : Lucius & Lucius, 2003.

Tableau 2 — Perception des Occidentaux par les minorités musulmanes : caractéristiques associées aux Occidentaux par les minorités musulmanes (réponses exprimées en %)

	Généreux	Tolérants	Honnêtes	Violents	Arrogants	Fanatiques
Musulmans français	70	65	51	29	45	26
Musulmans britanniques	56	48	42	52	64	44
Musulmans allemands	45	62	56	34	48	38
Musulmans espagnols	69	70	66	24	43	21

Source : Pew Research Center, 2006.

nationalité allemande ; 54 % de jeunes Français issus de l'immigration s'intéressent peu ou pas du tout à la politique intérieure du pays de leurs parents, ce qui est vrai aussi d'une majorité des jeunes interrogés en Grande-Bretagne, mais ce qui n'est pas le cas en Allemagne où les jeunes issus de l'immigration disent pour la plupart s'y intéresser beaucoup ou plutôt. Autre exemple, Noël est fêté dans les familles musulmanes par la moitié des jeunes musulmans en France alors que ce n'est jamais le cas en Grande-Bretagne et que c'est rarement le cas en Allemagne. Enfin, la France est le seul des trois pays où une part non marginale des jeunes issus de l'immigration déclarent avoir pour meilleur(e) ami(e) et / ou pour conjoint(e) ou petit(e) ami(e) une personne d'origine différente de la leur, y compris d'origine autochtone.

Au printemps 2006, le Pew Research Center a publié les résultats d'une enquête qui semblent également confirmer qu'en France les « musulmans [30] » sont plus proches des « non-musulmans », dans leurs opinions et attitudes, que dans les autres pays européens. « Musulmans » et « non-musulmans » formulent en France des opinions sensiblement plus favorables les uns vis-à-vis des autres que dans les autres pays étudiés, même s'ils sont majoritaires (58 %) à juger mauvais l'état des relations entre musulmans et Occidentaux.

Par ailleurs, les musulmans français sont significativement plus nombreux (42 %) à se définir par leur nationalité plutôt que par leur religion, que leurs coreligionnaires britanniques (7 %), espagnols (3 %) ou allemands (13 %). Ils sont aussi 78 % à affirmer que les musulmans souhaitent adopter les coutumes de leur pays plutôt que de rester distincts du reste de la société, contre 53 % pour les musulmans espagnols, 41 % pour les musulmans britanniques et 30 % pour les musulmans allemands. Enfin, selon 74 % des Français et 72 % des « musulmans français », il n'y a pas de conflit entre le fait d'être un musulman pieux et celui de vivre dans une société moderne, alors que les Allemands dans leur ensemble ne sont que 26 % à partager

30. Une question portait sur la préférence religieuse des personnes interrogées. Pour des détails sur la méthodologie, voir *Muslims in Europe: Economic Worries Top Concerns about Religious and Cultural Identity.* Washington, D.C. : Pew Research Center, 2006.

cette opinion (57 % pour les « musulmans allemands »), les Espagnols 36 % (71 % pour les « musulmans espagnols ») et les Britanniques 35 % (49 % pour les « musulmans britanniques).

Civilité et civisme comme dimensions du lien social

Si l'intégration des populations d'origine immigrée reste un défi pour la cohésion sociale, la simple cohabitation, au jour le jour, avec les autres, TOUS les autres, constitue un défi tout aussi important. Il y a de fait une certaine logique à penser, pour reprendre les mots de Marcel Gauchet, que « nous sommes entrés dans un monde où les gens sont destinés à se supporter très mal les uns les autres [31] ». En effet, l'individu étant de plus en plus à même de choisir les personnes avec lesquelles il entretient des liens forts, on peut supposer que les situations de coprésence avec des individus anonymes, qu'il n'a pas choisi de croiser, lui sont potentiellement plus pénibles que par le passé. Les caractéristiques de la sociabilité contemporaine sont, pour le dire d'un mot, en contradiction avec celles de l'espace public. Et pourtant, c'est dans les rues, les jardins publics et les squares, dans les transports publics, sur la route, dans les salles de cinéma ou les centres commerciaux que s'éprouve très concrètement, jour après jour, la capacité à vivre ensemble.

On peut regretter de ce point de vue que les études portant spécifiquement sur la mise en pratique des règles de civilité soient si peu nombreuses en France, ces questions ayant été nettement plus étudiées Outre-Atlantique [32]. Mais si l'on sait peu de chose sur l'évolution de la mise en pratique effective des règles de civilité, on dispose en revanche d'un certain nombre d'études permettant d'évaluer le civisme des Français. Celles-ci nous indiquent que les Français se distinguent par une propension plus grande qu'ailleurs à trouver des justifications aux comportements inciviques. Ils sont par exemple moins nombreux que la plupart de leurs voisins à ne trouver jamais justifiable de réclamer des aides publiques indûment. De même, ils apparaissent plus tolérants que les autres à l'égard de la fraude fiscale (graphique 4, page suivante).

Si les Français sont moins civiques que nombre de leurs voisins, la tendance semble être quand même à la revalorisation des règles collectives [33]. Par exemple, l'opinion selon laquelle ce serait une bonne chose de respecter davantage l'autorité est en progression sensible : elle est passée de 60 % en 1981 à 69 % en 1999. Et cette évolution concerne l'ensemble des cohortes.

31. GAUCHET Marcel. *La Démocratie contre elle-même*. Paris : Gallimard (Tel), 2002.

32. Voir l'ensemble des travaux du sociologue américain Erving Goffman.

33. BRÉCHON Pierre (sous la dir. de). *Les Valeurs des Français. Op. cit.* ; GALLAND Olivier et ROUDET Bernard. *Les Valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*. Paris : L'Harmattan, 2001.

Graphique 4 — La tolérance des Français vis-à-vis des comportements inciviques

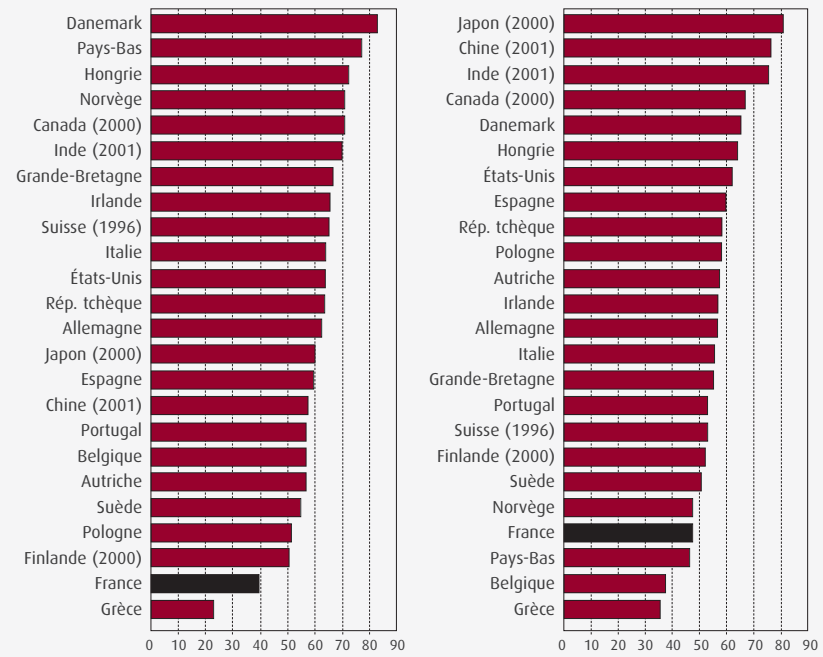

Source : World Values Survey, 1999 sauf mention entre parenthèses.

Les inquiétudes relatives à la capacité d'intégration des sociétés modernes n'ont pas disparu. Elles furent à la source de l'éclosion de la sociologie, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle et continuent, encore aujourd'hui, à susciter réflexions et débats. L'électivité du lien contemporain, parce qu'elle implique une forme de fragilité, peut être à l'origine de ruptures plus fréquentes, voire, pour certains, d'un isolement durable. Mais c'est parce que, pour la plupart des individus, ces relations électives sont riches et gratifiantes que la sphère privée les passionne davantage que la sphère publique. Dans les années qui viennent, il est peu probable que la tendance s'inverse : les individus, si prompts à dénoncer une société individualiste, sont aussi très attachés aux avantages qui découlent de cette société élective. Et cette capacité à choisir ceux avec lesquels on souhaite entretenir des relations va encore probablement s'accroître à l'avenir, alimentée par des technologies de la mise en réseau qui permettent de façon toujours plus aisée de nouer des liens, plus ou moins éphémères, avec ceux qui nous ressemblent de tel ou tel point de vue : goûts, opinions, âge, activités, religion, origine ethnique, orientation sexuelle...

Du coup, si crise du lien social il y a, elle concerne sans doute moins les liens privés que le lien civil. Celui-ci s'exprime d'abord dans le sentiment d'appartenance collective. Il n'est pas anodin de ce point de vue que le concept de nation, voire d'identité nationale, refasse aujourd'hui surface après quelques décennies de purgatoire. Il s'exprime aussi dans le respect d'un certain nombre de règles qui permettent d'une part — ce sont les règles de civilité — la cohabitation au sein des espaces publics, et d'autre part — ce sont les règles de civisme — une maximisation du bien-être collectif dans des situations où chacun pourrait être tenté d'adopter des comportements de passager clandestin. Ces derniers feront sans doute, dans les années qui viennent, l'objet de sanctions plus sévères dans un contexte où l'on cherchera peut-être à remobiliser certains mécanismes de contrôle social.

Dernières parutions dans la collection Perspectives

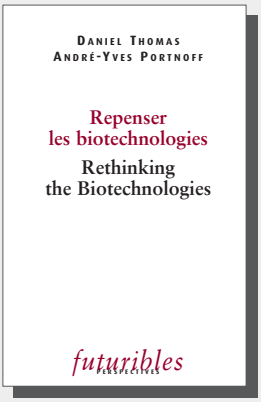

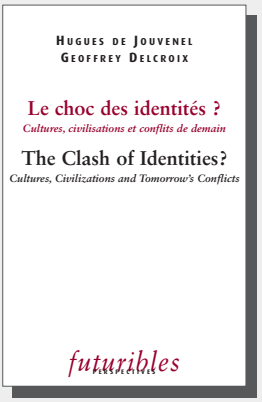

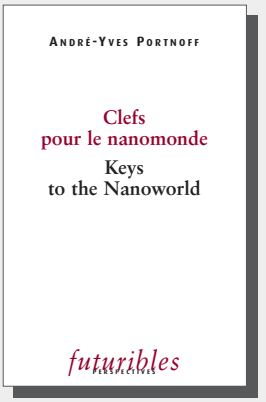

La collection Perspectives entend promouvoir une philosophie, des concepts, des méthodes et des études de cas montrant comment nous pouvons devenir des artisans d'un avenir choisi, conciliant le progrès des sciences et des techniques avec l'exigence de la performance globale et du progrès humain.

Les ouvrages de cette collection sont publiés en deux langues pour favoriser l'indispensable dialogue entre cultures et civilisations.

Prix de vente unitaire : 13 euros (France)
14 euros (autres pays et outre-mer)

Site Internet www.futuribles.com

BON DE COMMANDE

À photocopier et retourner à Futuribles - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France
Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • diffusion@futuribles.com

Je commande _____ exemplaire(s) de

_____

❒ 13 € France ❒ 14 € Autres pays, outre-mer
(le port est compris dans le prix)

Je règle _____ € par

❒ chèque à l'ordre de Futuribles

❒ Carte Visa ❒ American Express
N° Exp.

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte _____

Nom _____

Fonction _____

Organisation _____

Adresse _____

_____

Tél. _____

Date _____ Signature

Les États-Unis en 2033

À propos du livre de Herbert J. Gans, *Imagining America in 2033* [1]

Par Bernard Cazes et Julien Damon [2]

Alors que s'apprête à entrer en fonction le 44e président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama, qui sera aussi le premier président non blanc de cette fédération, la lecture de cet ouvrage de Herbert Gans imaginant l'Amérique en 2033 vient à point nommé.

Bernard Cazes et Julien Damon ont lu cet exercice de politique-fiction pour Futuribles*. Ils présentent ici les grandes lignes de cette Amérique transformée à la faveur d'une vague démocrate faisant table rase de l'ère républicaine et, surtout, de la politique de George W. Bush. C'est donc dans un monde au climat géopolitique plutôt apaisé et résolument multipolaire que les États-Unis d'Amérique évoluent en 2033, ayant rejoint la lutte contre le réchauffement climatique et substantiellement renforcé l'État providence, pour le plus grand bonheur des citoyens américains. Sans doute utopique, cet ouvrage n'en est pas moins original et pourrait à certains égards inspirer les prochains occupants de la Maison Blanche...* **S.D.** ■

Il était une fois... trois présidents démocrates qui se succédèrent dans une saga censée débuter en 2013, c'est-à-dire à l'expiration du mandat de Barack Obama, qui vient de remporter les élections de 2008. Le vainqueur des deux élections suivantes (2013-2020) est également un démocrate, cette fois fils d'un ouvrier électricien. Après un bref interlude républicain (2020-2024), le parti démocrate reconquiert la présidence à deux reprises (2024-2028), cette fois au profit

1. GANS Herbert J. *Imagining America in 2033: How the Country Put Itself Together after Bush*. Ann Arbor : University of Michigan Press, 2008, 224 p.

2. Membres du comité de rédaction de *Futuribles*.

d'une femme. Le parti démocrate, qui a décidément le vent en poupe, gagne ensuite, une nouvelle fois, les élections, au profit d'un candidat « latino » issu de l'immigration mexicaine.

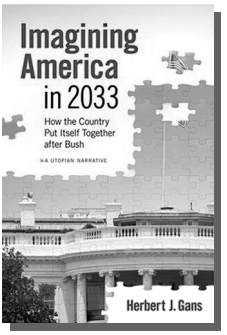

Cette histoire imaginée du premier tiers du XXIe siècle, qualifiée sur la jaquette d'*utopian narrative*, a pour auteur Herbert Gans, un des grands noms de la sociologie (urbaine) américaine qui a longtemps enseigné à la Columbia University (New York) et qui se présente comme un « auteur du XXe siècle ». Il s'est défendu d'avoir voulu rédiger une utopie au sens strict du terme puisqu'il n'a pas, dit-il, cherché à décrire « une société parfaite, donc immuable ». De fait, Herbert Gans ne nous cache pas que son Amérique fictive, qui n'est plus la première puissance économique mondiale (d'ailleurs il n'y en aurait plus) est encore loin d'être débarrassée de tout préjugé raciste et qu'elle est encore très attachée à la société de consommation.

Changements géopolitiques

L'auteur, résolument optimiste, n'est pas allé jusqu'à imaginer une société tellement idéale qu'elle aurait fait le plein des progrès humainement envisageables. Mais attention ! Il a tout de même pris soin de se donner comme hypothèse de départ un environnement géopolitique qui n'obligerait pas les nouveaux occupants du « bureau ovale » à procéder à des choix trop drastiques : pendant 20 ans, il ne s'y produit en effet ni choc exogène du type Pearl Harbour ou 11 septembre 2001 [3], ni même une crise aiguë opposant les États-Unis à la Russie à propos de l'Ukraine, ou à la Chine à propos de Taiwan. Herbert Gans, qui a achevé la rédaction de sa narration utopique en octobre 2007, n'a pas non plus imaginé une crise financière qui pourrait déstabiliser le système bancaire et faire entrer le monde en récession...

Si l'on y réfléchit bien, ce cadre géopolitique qui s'est ainsi défini « en creux », représente en fait un changement considérable car cela veut dire que le monde, par un coup de baguette magique [4], s'est partagé en deux. Désormais, il va y avoir d'un côté les pays qui continuent à « jouer dans la cour des grands », sans avoir à redouter d'être confrontés à cette « arme des faibles » que sont les conflits dits asymétriques. De l'autre côté, il y aura toujours la « cour des petits »

3. On nous explique, il est vrai, p. 63, que les groupes terroristes du genre Al Qaïda ont fini par se heurter aux « mêmes problèmes organisationnels et budgétaires que les mouvements sociaux pacifiques », et par un heureux hasard, c'est un président démocrate qui en bénéficie !

4. J'ai l'impression que la baguette magique est également intervenue sur le front intérieur, puisque l'on assiste aux États-Unis à une apparition au grand jour (Herbert Gans parle même de *coming out*...) des *seculars*, ceux qui ne croient en aucun dieu et ne pratiquent aucun culte (peut-on en espérer un déclin du créationnisme ?). L'auteur envisage en tout cas une disparition des religieux fondamentalistes. Il doit y associer une élimination des néoconservateurs (*neocons*)...

où foisonneront les guerres civiles, qu'il n'est pas question de laisser sans surveillance de peur qu'il en résulte de véritables génocides. Les années qui vont suivre verront d'ailleurs les forces américaines participer avec d'autres à de nombreuses opérations de maintien de la paix réalisées dans le plus pur esprit multilatéraliste... Le lecteur s'aperçoit qu'en revanche, un cas de guerre civile particulièrement épineux, celui de l'Irak, est enfin réglé : après plusieurs années de négociations, le pays a été découpé selon une clef de répartition au demeurant assez obscure, et les recettes de la vente du pétrole sont versées à la population irakienne par un consortium international, conformément à une autre clef de répartition non moins obscure...

Il en va tout autrement de la question israélo-palestinienne, que Herbert Gans n'a pas cherché à régler de façon aussi désinvolte, et qui lui a donné l'occasion d'introduire un nouveau concept (en est-il l'auteur ?), la *decanting policy*, que l'on peut traduire par politique de décantation. Décanter une population, c'est, nous explique-t-on, séparer les différents éléments qui la composent pour réinstaller ailleurs l'un d'entre eux, avec son accord et celui du pays d'accueil, ce qui crée une énorme différence avec le nettoyage ethnique, sans pour autant rendre aisée la mise en œuvre de ce nouvel instrument, sur laquelle l'auteur paraît assez dubitatif.

Il en va de même d'un autre instrument, dont le nom — *regime change* — est peut-être une allusion ironique au changement de régime (celui de Saddam Hussein) dont les néoconservateurs attendaient monts et merveilles. L'idée est attribuée à un groupe de « pacifistes pragmatiques », hostile à toutes les guerres et particulièrement aux guerres « non nécessaires » (quoi que cela veuille dire !). Leur raisonnement ? Plutôt que faire tuer des soldats et des civils pour provoquer un changement de politique, ne serait-il pas humainement moins coûteux de kidnapper, voire d'assassiner le dirigeant en question en utilisant ces bombes miniaturisées qui permettent de tuer n'importe quelle cible sans atteindre ses gardes du corps [5] ?

Changement climatique

La semi-utopie de Herbert Gans ne manque pas de s'intéresser aussi aux questions d'environnement, domaine où George W. Bush s'était rendu tristement célèbre en refusant de soumettre le protocole de Kyoto à la ratification du Sénat. Dans un rapport qui paraît en 2033 — il était temps —, les prospectivistes de la Maison Blanche (le Council of Long Range Advisers) suggèrent au contraire de prendre très au sérieux le réchauffement climatique. Ils conseillent aux gouvernements des États-Unis et de l'Union européenne de prendre temporairement à leur charge une part plus que proportionnelle de la baisse mondiale requise des émis-

5. Cette variante des frappes dites chirurgicales, qui a survécu aux déconvenues rencontrées au Kosovo et en Afghanistan, est reprise dans les mêmes termes à la fin du livre à l'encontre, cette fois, de ceux que tenterait le terrorisme nucléaire.

sions de gaz à effet de serre, moyennant l'engagement des autres nations développées d'offrir des concessions en matière de commerce et d'investissement, propres à favoriser l'emploi et la croissance américaine et européenne. Quant aux « petites nations du tiers-monde [6] », elles pourront continuer à échapper à la discipline commune moyennant des efforts purement symboliques.

Si l'auteur en était resté là, tout le monde n'aurait pu qu'applaudir ce retour (certes tardif) à Canossa. Mais sans qu'il se soit clairement expliqué là-dessus — peut-être a-t-il voulu excuser d'éventuelles réticences de futurs présidents démocrates —, il a tenu à rappeler les implications de la lutte contre le réchauffement climatique en termes de transports urbains et d'aménagement du territoire. Ce faisant, il peut donner l'impression que le scepticisme environnemental de George W. Bush était, sinon justifié, du moins explicable. Vouloir diminuer les émissions de gaz à effet de serre n'implique-t-il pas, entre autres, une élévation de la densité urbaine, donc un coup d'arrêt à l'étalement urbain, c'est-à-dire marquer à plus ou moins long terme la fin du rêve américain qui permet à tous les « Joe le plombier » de s'installer avec leur famille dans un pavillon de banlieue avec garage et jardin.

Il faudra probablement « une ou deux générations », estime Herbert Gans, avant que soient réglés les conflits dont s'accompagnera tout changement significatif dans la densité urbaine et les structures de transport. En attendant, « certains urbanistes espèrent déjà un miracle, par lequel l'augmentation du coût de l'énergie et le réchauffement planétaire vont s'arrêter soudainement ».

À deux reprises (pp. 86 et 136), Herbert Gans semble donner l'impression de se refuser à croire à la disparition définitive du tout-pétrole, puisqu'il écrit que si les avions consomment beaucoup de combustible fossile, « le tourisme national et international est économiquement trop essentiel pour se passer des énormes aéronefs qui le rendent possible ». Pourtant, à la fin de son livre, il n'en reste pas moins attentif aux pires éventualités : « Les Nations unies doivent se préparer à la possibilité de devenir un jour une autorité mondiale. Pour le moment, peu de nations sont prêtes à l'accepter en tant que telle, mais si des changements climatiques spectaculaires, des conflits liés au pétrole et d'autres crises omniprésentes se développaient, une autorité mondiale pourrait devenir à ce point nécessaire qu'il faudrait finalement l'inventer. » « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » disait Voltaire. Grâce aux États-Unis, l'Organisation des Nations unies va-t-elle bénéficier du même statut que Dieu ?

Politique intérieure

Sur le plan intérieur, le système politique est, au terme des évolutions qui nous conduiraient avec Herbert Gans jusqu'en 2033, devenu

6. Sauf erreur (car ce livre ne comporte malheureusement aucun index), c'est la seule fois que lesdites « petites nations » sont évoquées. Elles n'ont apparemment pas besoin d'un renforcement de l'aide au développement...

plus démocratique, avec davantage de participation et avec des mécanismes représentatifs plus performants. Les institutions ont été véritablement mises au service des gens, qui adhèrent plus largement au système [7]. L'auteur n'envisage pas — on l'a déjà signalé — une éradication des inégalités de classe, de race et de sexe. Les États-Unis de 2033 seraient toutefois bien moins polarisés, avec des citoyens plus confiants les uns dans les autres.

Les trois successeurs de Barack Obama — curieusement, Herbert Gans n'a pas l'idée d'un possible second mandat — seraient eux-mêmes très proches, s'étant fréquentés au sein d'un *think-tank* progressiste, le Democracy Project créé officiellement en 2012. Au moins, ils seraient aptes à la discussion et à l'élaboration commune de propositions. C'est étrangement même d'un président républicain que viendrait, au début des années 2020, la proposition d'un impôt sur la fortune. Celui-ci serait légitimé pour résorber les dettes accumulées.

Plus tolérants, plus à l'écoute des uns des autres, les Américains sont également au quotidien plus respectueux de l'environnement. Alors qu'au milieu des années 2020, quelques pays européens (l'auteur ne parle pas de l'avenir de l'Union européenne…) ont commencé à limiter la vitesse sur les autoroutes à 40 miles/h (64 km/h), le candidat démocrate à l'élection de 2034 pourrait insérer une telle mesure dans son programme. Elle ne choquerait plus des automobilistes qui, désormais, roulent en véhicules hybrides.

L'État providence s'est réformé et renforcé, grâce notamment à la réduction des budgets affectés à la défense. Avec une tonalité un rien idyllique, on apprend que la semaine de travail serait passée à 30 heures.

La famille aurait continué ses transformations (naissances hors mariage, recompositions multiples, égalisation des conditions juridiques des unions homosexuelles et hétérosexuelles) au point de faire de la famille nucléaire un quasi-anachronisme dans des villes à densité de population significativement accrue. Si les couples se font et se défont, les enfants sont élevés avec une certaine stabilité par des communautés de responsables. Des politiques de « cohésion familiale » originales se sont étendues, avec des prestations singulières comme des primes de mobilité pour les mères isolées qui déménagent afin de s'établir avec un nouveau compagnon. Une ligne téléphonique d'urgence, le 811, a été créée pour conseiller les parents et prévenir les conflits.

Les outils des politiques sociales se rénovent, avec la création d'un *Earned Estate Tax Credit* qui permet à chaque Américain de laisser un petit capital à ses enfants [8], ou bien

7. Pierre Rosanvallon, heureux d'une telle perspective, dirait que les États-Unis passent de la sorte d'une démocratie d'identification à une démocratie d'appropriation. Voir ROSANVALLON Pierre. *La Légitimité démocratique. Proximité, impartialité, réflexivité*. Paris : Seuil (Les Livres du nouveau monde), 2008.

8. Le dispositif est né en 2016. Il garantit à tout parent ne disposant pas de bien immobilier ou d'épargne de pouvoir servir un héritage de 10 000 dollars US à tous les descendants qu'il aura élevés au moins pendant 10 ans. Il s'agit, en quelque sorte, d'une transmission de viatique.

encore avec la création de *jump-start money*, c'est-à-dire des chèques de 2 000 dollars US attribuables une fois aux familles les moins favorisées. En matière éducative, une *Small Class Initiative* aura permis la réduction de la taille des classes dans les écoles publiques, la diminution drastique de l'échec scolaire et, des années 2010 à 2032, la création de près d'un million de postes supplémentaires d'enseignants.

La lutte contre la pauvreté a été profondément remaniée. Le seuil de pauvreté n'est plus établi de manière absolue (avec des bases qui datent des années 1960), mais de manière relative. La pauvreté n'est plus définie comme une situation de seule survie [9], mais comme une privation relative. En 2015, le seuil de pauvreté a été établi à 67 % du revenu médian. L'administration démocrate a fixé comme objectif de faire atteindre à tous les individus un revenu au moins égal à 60 % de la médiane. L'opposition républicaine a considéré que seul l'objectif de 40 % était atteignable. La majorité démocrate au Congrès l'a fixé à 50 %.

En matière d'assurance maladie et de politique de santé, le programme *Medicare* (jusqu'aux années 2010 réservé aux personnes âgées) a été étendu à toute la population, permettant enfin une couverture intégrale des habitants des États-Unis. Le nouveau système a pris le nom de *Supercare*.

⁂

On le voit, au sujet des questions sociales, Herbert Gans imagine un avenir tout de même radieux... À travers son texte, qui fourmille d'idées, on observe surtout que l'auteur veut faire de George W. Bush, de son « élection volée » de 2000, du « fanatisme », de l'« incompétence » et de la « corruption » de son administration, du passé. On l'aura compris, Herbert Gans n'aimait pas le 43e président des États-Unis, qu'il présente aussi dans une formule cinglante comme « le dirigeant le plus dangereux de la planète ». Avec un mélange d'estimation, de projection et d'imagination, il a réalisé une œuvre relativement originale, que l'on peut qualifier de sociologie prospective. À relire ou à lire en 2012 et, bien entendu, en 2033. ■

9. Le sujet est d'importance. Avec le seuil de pauvreté absolue, en 2006, 13 % des Américains (et 18 % des enfants) étaient recensés comme pauvres. Le seuil fédéral annuel de pauvreté s'élevait à 16 000 dollars US pour une famille de trois personnes. Il serait très significativement plus élevé avec une convention de 60 % de la médiane des revenus. Les paramètres de cette technique sont de plus en plus discutés outre-Atlantique. Voir, notamment, le très récent projet de *Measuring American Poverty Act* de 2008 (site Internet http://waysandmeans.house.gov/media/pdf/110/mapa.pdf). Voir également BLANK Rebecca. « How to Improve Poverty Measurement in the United States ». *Journal of Policy Analysis and Management*, vol. 27, n° 2, 2008, pp. 233-254.

Que mangeront les Français en 2020 ?

Les enseignements d'une étude prospective régionale

Par Jean Hirschler [1]

Dans un contexte de forte augmentation du prix des denrées alimentaires depuis 2007, l'évolution du comportement alimentaire des individus constitue une donnée essentielle qui peut aider à anticiper les changements à venir sur les marchés agricoles et agroalimentaires, voire offrir quelques pistes d'action en la matière.

Le « groupe Prospective » des chambres d'agriculture de Normandie a réalisé, en 2006, une étude approfondie sur les comportements alimentaires des Français à l'horizon 2020, dont l'objectif était d'apprécier l'évolution de la demande agricole induite. Cette étude prospective a cela d'original qu'elle adopte une perspective « vue du champ » et non « vue de l'assiette », autrement dit, elle raisonne en termes d'impact global sur les matières premières agricoles, quels que soient la forme des produits consommés (bruts ou transformés par l'industrie agroalimentaire) et leur lieu de consommation.

Après une présentation des variables clefs (croissance économique, revenu des consommateurs, politiques de santé publique, etc.), parmi lesquelles le revenu joue un rôle déterminant, quatre scénarios d'avenir possible sont proposés : un scénario tendanciel qui prolonge la situation observée aujourd'hui ; un scénario « nordique » fondé sur un contexte économique meilleur, une répartition plus égalitaire des revenus et une politique active de « santé-nutrition » ; un scénario d'évolution vers le modèle des États-Unis ; enfin un scénario de crise

1. Ingénieur agronome Paris-Grignon, chargé d'études macroéconomiques à la Chambre d'agriculture de l'Orne et membre du « groupe Prospective » des chambres d'agriculture de Normandie, à l'origine des travaux sur lesquels se fonde cet article (voir aussi l'encadré en début d'article).

sur fond de stagnation économique et d'inégalités accrues. Chacun de ces scénarios précise l'impact qui en découlerait s'agissant de la demande agricole par grands groupes de produits. L'utilité d'une telle prospective des comportements alimentaires est plus que jamais confirmée par les évolutions récentes qui, pour l'heure, tendent à faire pencher la balance du côté du scénario de crise. **S.D.** ■

L'étude réalisée en 2006 par le « groupe Prospective » des chambres d'agriculture de Normandie [2] prend du relief alors que les fondamentaux de l'alimentation sont bousculés par la nouvelle donne agricole mondiale. Le colloque « Parlons agriculture : qu'est-ce qu'on mange ? », organisé à Paris le 23 avril 2008 par le ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, est revenu sur cet exercice prospectif : Michel Lafont, coauteur de l'étude, en a rappelé les principaux enseignements et les a resitués dans le contexte présent, montrant combien ces travaux réalisés restent pleinement d'actualité.

Après avoir explicité les mécanismes à l'œuvre dans l'évolution de la consommation européenne, l'étude débouche sur un tableau en quatre scénarios de l'alimentation en 2020 et de l'évolution de la demande agricole qui en découlera.

Parmi les variables motrices identifiées, l'évolution des revenus des consommateurs joue un rôle essentiel. Elle est envisagée sous deux aspects : son taux de croissance et sa répartition entre groupes sociaux car, selon les catégories, un revenu additionnel bénéficiera ou non au budget d'alimentation.

L'évolution économique influe aussi — mais pas forcément seule — sur d'autres variables : le mode de vie conditionne la demande en plats préparés et en restauration hors domicile ; les politiques de prévention « nutrition-santé » peuvent aussi infléchir les choix alimentaires, dans la mesure où les revenus le permettent.

Les quatre scénarios auxquels nous avons abouti tentent des combinaisons plausibles de ces variables : le « tendanciel » repose sur des fondamentaux sans rupture marquée par rapport aux tendances récentes ; le « nordique » envisage une croissance économique plus dynamique et fortement redistributive, accompagnée d'une politique « nutrition-santé » efficace ; dans le scénario « Transition vers les États-Unis », la croissance est vive également mais inégalitaire, elle s'accompagne d'un mode de vie très actif qui laisse peu de place aux repas ; le scénario « Crise » se déroule sur fond de stagnation économique dans un contexte inégalitaire, où les groupes modestes restreignent leur budget alimentaire. Ce scénario est sans doute le plus proche du contexte 2008.

2. Les résultats de cette étude ont été présentés lors du colloque « 2020, que mangerons-nous ? », qui s'est tenu à Caen le 5 octobre 2006. Documentation sur le site Internet www.normandie.chambagri.fr/2020, étude complète : « Demain, serons-nous tous des végétariens ? 2020, que mangerons-nous ? » disponible sur le site Internet www.normandie.chambagri.fr/vegetarien.

LE « GROUPE PROSPECTIVE » DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Le « groupe Prospective » est constitué des chargés d'études économiques des chambres d'agriculture de Normandie. Il est un lieu d'échanges, de coordination et de mutualisation de leurs travaux. Fondé formellement courant 2001 à l'occasion d'un colloque sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le groupe est articulé avec les instances élues de la chambre régionale d'agriculture de Normandie, auxquelles il restitue ses travaux. Son champ privilégié est l'analyse de la politique agricole et son anticipation (négociations à l'OMC, budget européen, attentes sociétales, etc.), ainsi que la veille sur les marchés européens et mondiaux. Le groupe Prospective prend en charge certaines études, interventions et formations pour le milieu agricole ou d'autres commanditaires. Il favorise la synergie entre les travaux menés sur ces thèmes aux niveaux départemental et régional. *J.H.*

Le développement du secteur agroalimentaire dans son ensemble est évidemment contrasté selon les scénarios : ainsi, le « nordique » apparaît le plus prometteur pour la consommation alimentaire. Mais les effets sont surtout différenciés par produits — voire par gammes à l'intérieur de chaque produit.

Construite essentiellement pour évaluer le positionnement de l'agroalimentaire normand, cette prospective peut également inspirer une réflexion plus large sur l'évolution de notre alimentation, en relation avec les transformations socio-économiques des sociétés européennes.

Pour les agriculteurs et les filières agroalimentaires, la question des débouchés revêt une importance capitale. Si les politiques publiques concourent à soutenir le revenu agricole, elles le font de façon de plus en plus neutre et tendent à limiter leurs effets incitatifs sur les producteurs. Choisir sa production, évaluer ses perspectives, c'est de moins en moins savoir quelles aides sont à la clef et, de plus en plus, évaluer si les marchandises qui sortent de l'exploitation continueront à trouver preneurs sur le marché, qu'il soit national, communautaire ou mondial.

L'assiette de demain « vue du champ [3] »

Les chambres d'agriculture de Normandie ont souhaité interroger l'avenir des productions agricoles régionales sur ce point, à l'horizon 2020 (la situation de référence étant prise en 2000-2002 [4]).

3. Voir encadré page suivante.

4. Les fondements des scénarios, notamment l'évolution des revenus, ont été chiffrés sur 2000-2020. Les dernières données de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) concernant la ration alimentaire qui ont pu être intégrées à l'analyse sont de 2002.

L'APPROCHE « VUE DU CHAMP »

Sans entrer dans le détail méthodologique, on peut évoquer la particularité de l'approche « vue du champ ». La plupart des études mesurent des évolutions « vues de l'assiette » et la typologie des aliments découle de ce point de vue : on chiffre la consommation de « légumes » définis comme les légumes achetés sous forme brute ou peu transformée ; mais ceux entrant dans la composition de préparations culinaires figureront sous la rubrique « plats préparés ». La première catégorie est clairement à la baisse, la seconde en augmentation. Difficile donc de savoir au final comment évolue le débouché des producteurs de légumes !

L'étude ici présentée vise à évaluer l'évolution de consommation en termes de matières premières agricoles utilisées. Les séries de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), fondées sur cette approche à partir de calculs par bilan, ont notamment été mises à profit pour étayer l'approche chiffrée des scénarios.

J.H.

Le champ de l'étude est limité à la consommation en France et en Europe, qui représente l'enjeu central pour les productions normandes (respectivement 74 % et 11 % du débouché régional en valeur). Les évolutions des marchés mondiaux ne sont pas traitées, même si avec 15 % du chiffre d'affaires, elles peuvent avoir un rôle important dans l'ajustement de certaines filières.

L'analyse des phénomènes qui sous-tendent la consommation alimentaire a conduit à identifier un ensemble de variables, certaines motrices, d'autres dépendantes. Pour chacune, l'évaluation des « futurs possibles » s'est nourrie en particulier de comparaisons entre différents pays développés, sur la base des contrastes observables aujourd'hui. Une attention particulière a été apportée aux interrelations entre variables, et spécialement aux effets de chacune sur la composition de la ration alimentaire.

Le niveau de revenu est apparu très tôt comme une variable clef. Ses relations avec l'alimentation sont parfois mal comprises car l'attention se concentre souvent sur la structure de la consommation, au sein de laquelle l'alimentation voit sa part diminuer alors que le pouvoir d'achat augmente. En revanche, exprimée dans l'absolu en volume, la consommation alimentaire continue à croître, mais bien sûr moins vite que le total de la consommation ou que les revenus, d'où son recul relatif.

Comme on le voit sur le graphique 1, la consommation alimentaire des ménages baisse en part relative de la consommation totale, mais progresse en valeur absolue. Même dans le détail, à l'échelle des grandes familles de produits, peu de postes échappent à cette tendance de hausse en volume, moins rapide depuis une dizaine d'années il est vrai, mais encore positive [5].

5. « Comptes de la nation : évolution de la consommation effective par fonction ». Paris : INSEE (Institut national de la statistique des études économiques), 2003.

Graphique 1 — Consommation alimentaire des ménages, en valeur et en % de la consommation totale (échelle macroéconomique)

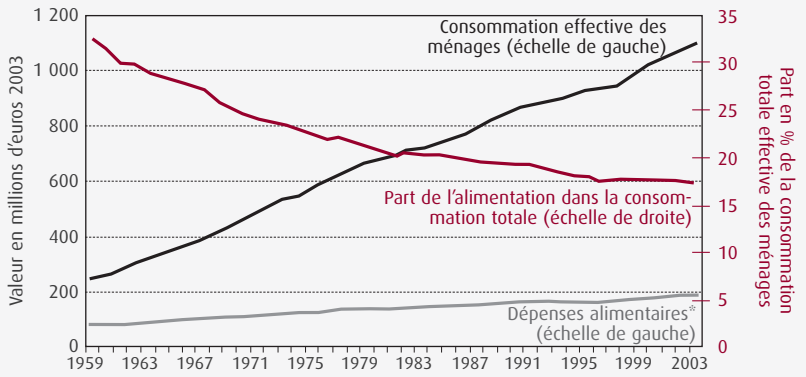

*Achats de produits alimentaires hors tabac + restauration hors domicile.

Source : INSEE. Comptes de la nation, consommation des ménages par fonction.

Ce rôle moteur du revenu des ménages comme déterminant de la consommation alimentaire est établi par de multiples études [6]. Ce lien est également confirmé par les évolutions historiques, par la comparaison entre groupes sociaux ou entre pays européens. La part de revenu consacrée à l'alimentation dans son ensemble est une fonction du revenu assez similaire dans tous les cas.

Plusieurs hypothèses contrastées de croissance économique, inspirées des périodes récentes mais aussi de comparaisons internationales, ont donc été retenues : 1 %, 1,5 % et 2,5 % de croissance réelle du revenu par habitant.

« Mur du portefeuille » versus « mur des estomacs »

Le traitement de cette variable « revenu » mérite toutefois d'être complété ou affiné : l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages n'aura pas le même impact sur la consommation alimentaire, selon qu'elle se localise dans des groupes à faible ou à haut revenu.

Les enquêtes « Budget des familles » menées par l'INSEE permettent d'approcher le niveau de dépense alimentaire selon le niveau de revenu.

6. Par exemple pour les États-Unis : BLISARD Noel, VARIYAM Jayachandran N., CROMARTIE John. *Food Expenditures by US Households: Looking Ahead to 2020.* Washington, D.C. : U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, *Agricultural Economic Report* n° 821, février 2003. Pour la France : RECOURS Fanette, HÉBEL Pascale, GAIGNIER Catherine. *Exercice d'anticipation des comportements alimentaires des Français. Modèle Âge, période, cohorte.* Paris : CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), Cahier de recherche n° 222, décembre 2005.

Graphique 2 — Dépenses alimentaires et niveau de revenu des Français selon l'INSEE en 2001

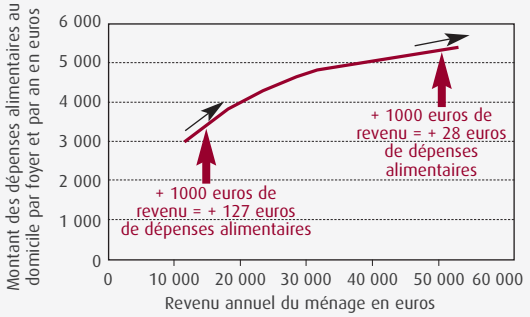

Source : INSEE. Enquête Budget des familles, 2001.

Cette relation en « coupe instantanée » a été transposée pour évaluer les évolutions de l'alimentation en fonction de la variation du revenu dans le temps [7].

Comme on le voit sur le graphique 2 ci-contre, la consommation alimentaire progresse avec l'accroissement des revenus. Ce lien est plus marqué dans les groupes de revenu modeste. Ainsi, chez les ménages les plus modestes, un surcroît de pouvoir d'achat conduit à un accroissement significatif des dépenses alimentaires : pour eux, la limite est « le mur du portefeuille [8] ». Inversement, dans les catégories aisées, les besoins alimentaires sont déjà remplis (quasiment au sens propre) : c'est le « mur des estomacs ». Un revenu additionnel dans ces groupes sera plutôt consacré à d'autres dépenses : voyages, loisirs, assurances, ou à l'épargne.

Les scénarios se différencient donc par les évolutions de revenu des différents groupes, en isolant notamment les 20 % les plus modestes (premier quintile) et les 20 % les plus aisés (cinquième quintile).

Les futurs possibles de la répartition des revenus ont été évalués, eux aussi, à travers des comparaisons géographiques du rapport interquintile [9] publié par Eurostat et le département américain du Travail. La France est proche de la moyenne européenne (4,5). Elle est encadrée d'un côté par l'Allemagne (3,7) et les pays nordiques (3,0 à 3,5), plus égalitaires, et du côté des pays plus inégalitaires, par le Royaume-Uni, l'Espagne (5 et plus) et, loin au-delà, les États-Unis (8,4).

Les futurs possibles sont inspirés des *ratios* prévalant actuellement dans ces pays. Ils correspondent donc à une transition entre la situation actuelle prise comme point de départ et la situation finale du scénario. Le socle des

7. Ce rapprochement est assez classique, voir notamment LOLLIVIER Stéfan. « La consommation sensible aux variations de revenu, même sur le court terme ». *Économie et statistique*, n° 324-325, 1999, INSEE.

8. Selon les mots de Jean-Claude Guesdon, de l'Institut de l'élevage (Paris), évoquant les limites au développement de la consommation de viande bovine.

9. Le rapport interquintile est le rapport entre les revenus (après impôts et transferts sociaux) du cinquième quintile et ceux du premier quintile. Il s'agit ici du rapport interquintile des individus et non des ménages, ce dernier étant fortement altéré par des différences dans la taille des ménages aisés et pauvres, notamment aux États-Unis.

Graphique 3 — Quatre combinaisons des variables de revenu

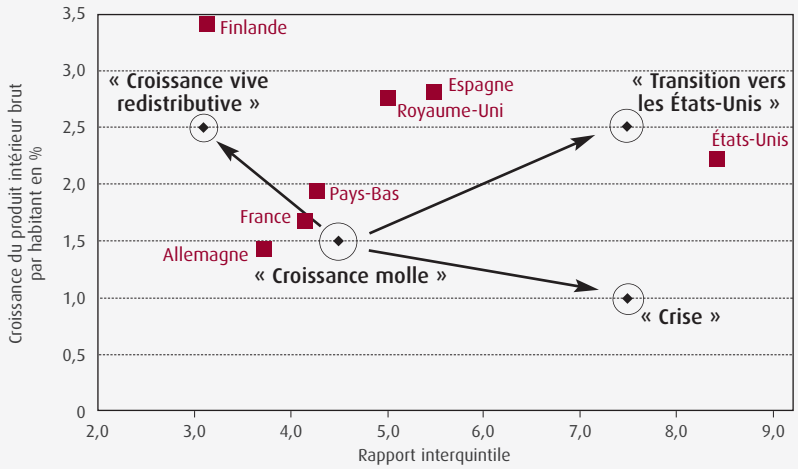

N.B. : Les pays sont figurés dans leur situation de 2001 pour mieux situer les scénarios futurs.

quatre scénarios qui figurent sur le graphique 3, repose sur la croissance économique et sa répartition entre groupes de revenus.

Toile de fond socio-économique : quatre futurs possibles

Les deux variables « évolution globale des revenus » et « évolution de la répartition » ont ensuite été croisées en quatre combinaisons qui permettent de poser la toile de fond socio-économique des scénarios : la première correspond à une « croissance molle », avec stabilité de la répartition des revenus, elle fonde le scénario tendanciel ; la deuxième est une croissance vive et redistributive de type nordique, d'où le scénario du même nom ; la troisième tend vers des « indicateurs étatsuniens », avec une croissance vive mais un accroissement des inégalités, c'est la base du scénario « Transition vers les États-Unis » ; enfin la dernière, marquée par une stagnation économique et un creusement des inégalités, correspond au scénario « Crise ».

Cette combinaison des deux premières variables permet d'évaluer la dynamique de pouvoir d'achat de chacun des groupes de revenu. On visualise ainsi (tableau 1, page suivante) quels groupes sont restreints financièrement, quels groupes sont en mesure de « tirer » la consommation...

Effets potentiels sur l'alimentation

L'impact des revenus sur le niveau de consommation alimentaire diffère selon les types d'aliments. L'enquête Budget des familles de l'INSEE chiffre,

Tableau 1 — Évolution des différents groupes de revenu 2000-2020

	Unité de compte : 100 = revenu macroéconomique total des ménages en 2000				*Ratio* inter-quintile	Évolution sur 20 ans (%)			
Quintile de revenu	Q1	Q2 + Q3 + Q4	Q5	Total	R = Q5/Q1	Q1	Q2 à Q4	Q5	Total
Revenu 2000	8,5	53,3	38,3	100	4,5				
Revenu final* scénario tendanciel	11,4	71,7	51,5	135	4,5	+ 35	+ 35	+ 35	+ 35
Revenu final* scénario « Transition vers les États-Unis »	10,7	73,3	79,9	164	7,5	+ 25	+ 38	+ 109	+ 64
Revenu final* scénario nordique	16,4	96,7	50,8	164	3,1	+ 93	+ 82	+ 33	+ 64
Revenu final* scénario « Crise »	7,9	54,6	59,5	122	7,5	– 7	+ 3	+ 56	+ 22

*Hors évolution démographique (l'évolution démographique à l'horizon 2020 serait de 8,3 % selon Eurostat).

par quintile de revenu, la dépense pour chaque grand groupe d'aliments [10], ce qui permet de distinguer quatre cas de figure :

— Une première famille d'aliments est peu sensible au niveau de revenu : il s'agit de denrées bon marché, accessibles à tous. On y trouve par exemple le beurre (consommé directement), le sucre (consommé directement), la viande de porc (hors charcuterie). Lorsque le revenu s'élève, la consommation de ces produits ne s'accroît ni en quantité ni en niveau de gamme (ce qui impliquerait une hausse de la dépense).

— À l'autre extrême, pour une deuxième famille d'aliments, la dépense se développe linéairement avec le revenu. On trouve là principalement le poisson et les fruits. Pour ces produits, l'essentiel est qu'il y ait croissance des revenus, quels que soient les groupes sociaux concernés.

— Pour une troisième catégorie, les achats croissent rapidement dans les groupes les plus modestes lorsque leur revenu s'améliore, mais plafonnent nettement au-delà d'un certain niveau de vie. La viande bovine, les fromages, les viandes préparées et la charcuterie se trouvent typiquement dans ce groupe. On peut aussi rattacher à cette catégorie les volailles, les boissons non alcoolisées, les yaourts, le pain, les légumes. Pour ces produits, une croissance des revenus n'est pourvoyeuse de débouché supplémentaire que si elle touche les catégories modestes.

— Enfin, il faut signaler une logique tout à fait inverse pour les dépenses de restaurant : elles sont particulièrement stimulées si les groupes aisés bénéficient de revenus additionnels. Les dépenses en cafés, bars et cantines

10. Sur la base d'une typologie des aliments « vue de l'assiette » (voir *supra*). Ces données donc ont dû être réinterprétées dans une optique « vue du champ ».

suivent une logique plus proche des achats alimentaires, avec un plafonnement dans les hauts revenus. Prise dans son ensemble (restaurants + cafés + cantines), la restauration hors domicile est linéairement liée aux revenus, elle en représente 5 % quel que soit le quintile.

Ces éléments strictement économiques ne permettent toutefois pas de faire le tour de la question, d'autres variables sont à prendre en compte.

Les jeunes changeront-ils en vieillissant ?

L'influence des variables démographiques a également été étudiée. Les dynamiques à l'œuvre sur 20 ans ont été considérées comme uniformes pour l'ensemble des scénarios : il s'agit d'une part de la croissance de la population (+ 8 %), et d'autre part de son vieillissement, la part de personnes de plus de 60 ans passant de 21 % à 27 % selon les chiffres d'Eurostat.

Les effets du vieillissement sur la consommation alimentaire sont délicats à analyser. Les contrastes de consommation, pour un produit donné, entre des personnes d'âges différents, peuvent être marqués. La difficulté est de dissocier « effets d'âge » (le consommateur change en vieillissant) et « effets de génération » (les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes goûts que les jeunes d'autrefois) [11].

Si l'effet d'âge domine, les jeunes d'aujourd'hui évolueront vers les modes de consommation actuellement pratiqués par leurs aînés. Pour la prospective, il en résulterait un « simple » problème de repondération des tranches d'âge, relativement marginal.

Dans le cas d'effets générationnels, au contraire, les jeunes d'aujourd'hui conserveront leur modèle alimentaire actuel. Or, celui-ci est à certains égards en décrochage complet par rapport aux générations précédentes observées dans le passé au même âge : ainsi la consommation de viande bovine ou de vin des jeunes est aujourd'hui très inférieure à celle des jeunes d'il y a 30 ans. Si ces habitudes sont réellement déterminées par l'appartenance à une génération, elles pourraient se pérenniser, voire se généraliser au fil du temps.

Mode de vie, politique nutritionnelle et goûts des consommateurs

Les évolutions du mode de vie ont également été formalisées comme une variable, décrite en trois microscénarios. Elle peut s'illustrer à travers trois indicateurs : le taux d'activité, les déplacements domicile-travail, la structure professionnelle de la population.

11. RECOURS Fanette, HÉBEL Pascale, GAIGNIER Catherine. *Op. cit.*

Le mode de vie détermine fortement trois autres variables, relatives aux modes de consommation alimentaire :

— Le recours à la restauration hors domicile. Celle-ci connaît actuellement un développement, notamment sur le segment de la restauration rapide.

— Le mode de distribution des aliments, avec l'accroissement de la grande distribution et en particulier du *hard discount* ces dernières années.

— Le niveau d'élaboration des produits (bruts, élaborés, plats préparés) est également lié au mode de vie. Le temps consacré à la préparation des repas a baissé et les jeunes générations privilégient les aliments rapides à préparer, notamment les plats « tout prêts ».

Les liens unissant toutes ces variables au contenu de la ration alimentaire sont complexes. Quelques conclusions se dégagent toutefois.

Parmi les viandes, bœuf et volaille sont surreprésentés dans un repas pris hors domicile (notamment sous forme hachée et de plats élaborés) tandis que la charcuterie et la viande de porc sont sous-représentées [12].

L'élaboration croissante des produits fait souvent appel à des composants dont la consommation brute est peu évolutive voire baissière : dans le cas de matières premières comme le sucre et les huiles, la croissance du débouché repose totalement sur ce mécanisme. Pour le beurre, la hausse des utilisations comme ingrédient compense la baisse de consommation en plaquettes.

Restauration hors domicile et élaboration croissante des aliments conduisent à incorporer de plus en plus de valeur ajoutée industrielle et de services dans la dépense alimentaire finale. La valeur des produits agricoles ne pèse plus que pour 25 % de la valeur finale des aliments en 2003 (France) contre 32 % en 1997.

L'existence (ou non) d'une politique de prévention portée par les pouvoirs publics, sur le thème « nutrition-santé », a été considérée également comme variable motrice. Elle peut trouver sa source dans l'extension à l'Europe de l'« épidémie » d'obésité [13], particulièrement spectaculaire aux États-Unis mais observable dans le monde entier [14].

L'expérience finlandaise montre qu'une politique publique énergique peut avoir des effets : dans ce pays, elle a suscité une baisse de la consommation de beurre et une hausse de celle de fruits et légumes [15]. Cette évolution est

12. « La consommation des produits carnés ». Paris : Office de l'élevage, septembre 2006.

13. L'obésité se définit par un indice de masse corporelle supérieur à 30 kg/m². Cet indice se calcule comme le rapport du poids (en kilogrammes) divisé par le carré de la taille (en mètres).

14. Voir notamment SCHMIDHUBER Josef. « The Outlook for Long-term Changes in Food Consumption Patterns: Concerns and Policy Options ». Rome : FAO Scientific Workshop on Globalization of the Food System, « Impacts on Food Security and Nutrition », 8-10 octobre 2003.

15. Cité par le Haut Comité de la santé publique *in* « Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France. Enjeux et propositions ». Rennes : éd. de l'École nationale de santé publique, juin 2000.

par ailleurs conditionnée par le revenu, car bien se nourrir est coûteux [16]. Les catégories les plus touchées par l'obésité sont aussi les moins fortunées. L'efficacité de ce type de politique est donc problématique dans un contexte économique restrictif, par manque de ressources pour l'État, mais surtout au niveau des ménages dans la mise en œuvre des recommandations.

Graphique 4 — Prévalence (%) de l'obésité en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne

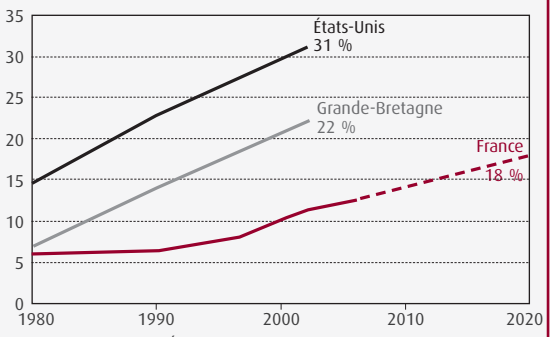

Source : enquête ObÉpi, France ; National Center for Health statistics, États-Unis ; OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Écosanté.

Les produits pouvant être pénalisés par une préoccupation nutritionnelle accrue sont surtout ceux porteurs d'une densité énergétique forte, comme les sucres, l'alcool ou les corps gras. À l'inverse, des effets positifs peuvent être attendus sur la volaille qui est la moins grasse des viandes, sur les poissons et certaines huiles contenant des acides gras de type « oméga 3 », ainsi que sur les fruits et légumes.

Les préférences des consommateurs ont été également retenues comme une variable, à travers trois microscénarios. Y sont combinés deux types d'exigences : exigence sanitaire plus ou moins stricte d'une part ; type d'image privilégiée d'autre part (terroir, exotisme). Cette variable n'est pas facile à caractériser. Elle peut pourtant « donner le ton » dans certains scénarios.

Scénario tendanciel

Ce tour d'horizon des variables, de leurs interrelations et de leurs conséquences sur l'alimentation, étaye les quatre scénarios à l'horizon 2020.

Le scénario tendanciel repose sur une croissance économique « molle », sans changement dans la répartition entre catégories de revenu. Les tendances actuelles du mode de vie se confirment : légère augmentation du taux d'activité féminin, accroissement des trajets domicile-travail. La politique « nutrition-santé » est discrète mais présente.

16. Voir notamment CAILLAVET France, DARMON Nicole. « Contraintes budgétaires et choix alimentaires, pauvreté des ménages, pauvreté de l'alimentation ? » Paris : INRA (Institut national de la recherche agronomique) / Journée du département SAE2 (Sciences sociales, agriculture et alimentation, espace et environnement), 18 octobre 2005, publié dans *INRA sciences sociales*, décembre 2005 ; et DREWNOWSKI Adam. « Coût de l'alimentation et conséquences sur le comportement alimentaire et l'obésité ». *In Actes du colloque « L'économie fait-elle la loi dans nos assiettes ? »* Paris : Institut français pour la nutrition, 29 septembre 2005.

Graphique 5 — Scénario tendanciel : évolution en volume de la ration individuelle en France

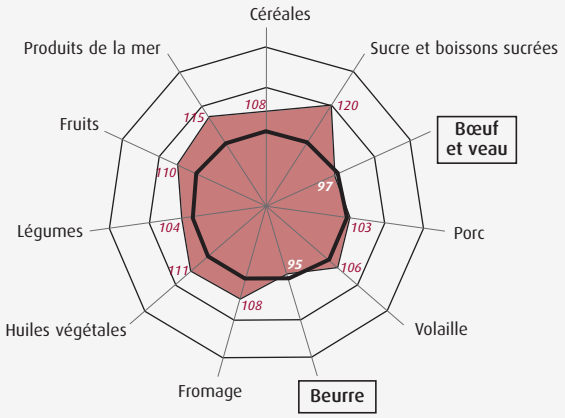

Total : 3 710 kilocalories = + 80 kilocalories par rapport à 2002

Lecture : la consommation d'alcool régresse, le beurre et la viande bovine sont en léger recul, les composantes végétales progressent lentement.

La consommation des différents produits agricoles est estimée à partir des tendances récentes fournies par la FAO [17], complétées par les analyses d'instituts spécialisés [18] et la prise en compte du niveau de consommation observable dans d'autres pays.

La consommation physique d'une majorité des produits agricoles est orientée à la hausse, en particulier pour le sucre (sous toutes ses formes, spécialement dans les boissons), les fromages, la crème, les huiles végétales, les produits de la mer et la volaille. L'ensemble « viandes » est stabilisé autour de 100 kilogrammes par personne et par an en France, mais reste en croissance au niveau européen.

À la baisse, l'une des évolutions les plus marquées est celle des boissons alcoolisées. La viande bovine perd également du terrain, ainsi que le beurre.

La ration 2020 du scénario tendanciel gagne 80 kilocalories (sur 3 630) et la part des calories d'origine animale passe de 37 % (en 2002) à 34 %. Ce mouvement, observable depuis 1980 en France et en Europe, est dû au plafonnement de la consommation de viande alors que les huiles et sucres gagnent du terrain.

17. On se situe bien, ici, au niveau des matières premières (par exemple le porc recouvre l'ensemble de ce qui est consommé sous forme de viande en l'état, de charcuterie, de plats préparés).

18. En particulier, la série « Prospects for Agricultural Markets », actualisée chaque année par la direction générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne (Bruxelles), ainsi que, pour la France, les données de l'Office de l'élevage et du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL).

Graphique 6 — Scénario « Transition vers les États-Unis » : évolution en volume de la ration individuelle en France

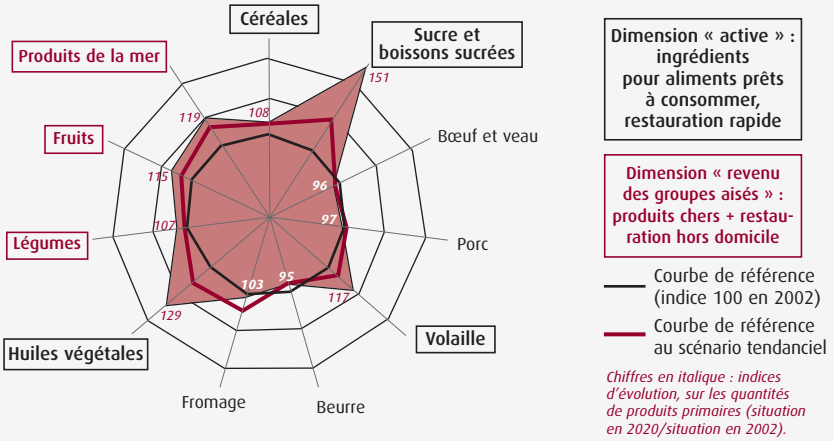

Total : 3 950 kilocalories = + 240 kilocalories par rapport au tendanciel

Lecture : sucres et huiles végétales connaissent une croissance importante.
La volaille, les fruits et légumes et les produits de la mer progressent également.

La dépense alimentaire par habitant est évaluée à + 17 % en volume sur 20 ans (pour une hausse de revenu réel de 35 %). Presque 40 % de cette croissance viennent de la hausse des dépenses hors domicile. Les plats transformés progressent. La valeur des produits agricoles dans les dépenses alimentaires totales poursuit donc son recul, de 25 % en 2003 à 13 % en 2020 [19].

« Transition vers les États-Unis » : dans les traces des Américains

Dans le deuxième scénario, « Transition vers les États-Unis », la croissance économique est beaucoup plus vive, mais avec un accroissement des inégalités de revenus. Cette croissance globale a un effet d'entraînement peu efficace sur le débouché agroalimentaire : les groupes aisés, qui concentrent l'essentiel des revenus supplémentaires, ne les répercutent que très partiellement sur leur budget d'alimentation.

Les dépenses alimentaires par habitant augmentent de 24 % en volume, pour une croissance du revenu de 64 %. Elles sont tirées par le développe-

19. Cette baisse relative s'explique d'une part par l'élaboration croissante des produits alimentaires, incorporant davantage de services (transport, emballage, main-d'œuvre, énergie, *marketing*, programmes de fidélisation) ; d'autre part par la hausse des prix de ces services, jusqu'ici plus rapide que celle des matières premières agricoles. Cette tendance méritera d'être remesurée suite à la flambée des prix récente.

ment de la restauration hors domicile (qui contribue pour moitié à cette croissance), prisée par les groupes aisés. Les poissons, fruits et légumes, et à un moindre degré les fromages, devraient profiter de cette dynamique.

À l'inverse, dans les groupes où le budget reste limitant, la contrainte de temps disponible conduit à consommer des aliments préparés bon marché et à fréquenter une restauration de coût minimal. Cette alimentation trouve sa source dans des ingrédients d'origine végétale comme les sucres, les céréales et les huiles, ainsi que dans la viande de volaille. Certains fromages peuvent également en bénéficier.

Les politiques nutrition-santé sont très discrètes dans ce scénario, ou peu efficaces. Enfin, l'apport calorique est nettement majoré (+ 320 kilocalories par rapport à 2002), mais encore inférieur à ce que l'on observe depuis 1980 aux États-Unis [20]. La contribution des calories d'origine animale recule un peu plus que dans le scénario tendanciel (32 % des calories en 2020).

Scénario nordique : redistribution et santé publique

Le scénario nordique se déroule sur fond de croissance économique vive, avec un rattrapage de revenu pour les catégories modestes, qui desserre pour elles la « contrainte du portefeuille ». Il dynamise également les dépenses alimentaires des groupes de revenu intermédiaires [21]. La consommation alimentaire moyenne par habitant croît de 30 %, davantage donc que dans le scénario « Transition vers les États-Unis », pour une croissance des revenus globalement équivalente.

L'un des moteurs de ce scénario est l'accession de catégories jusque-là contraintes par leur revenu, à la consommation de produits relativement chers. Les poissons, les fruits et légumes, le fromage, la viande bovine en bénéficient. La restauration hors domicile augmente proportionnellement aux revenus.

Un tel contexte favorise une sensibilité accrue à l'égard du lien nutrition-santé, qui constitue le second axe du scénario, d'une part parce que l'État et les collectivités disposent de moyens suffisants pour mettre en place des programmes dans ce sens, d'autre part parce que les groupes modestes peuvent diversifier leur alimentation. Le poisson, la volaille, les fruits et légumes, et certaines huiles bénéficient de cette dimension nutritionnelle. À l'inverse beurre, sucre et porc (charcuterie) sont pénalisés.

20. La ration a crû de 600 kilocalories aux États-Unis entre 1982 et 2002, le supplément étant apporté pour un tiers par des céréales, un tiers par les huiles, 15 % par les sucrants (sucre et surtout glucose de maïs) et 15 % par les viandes.

21. On désigne par « groupe intermédiaire » l'ensemble constitué des deuxième, troisième et quatrième quintiles de revenu.

Graphique 7 — Scénario nordique : évolution en volume de la ration individuelle en France

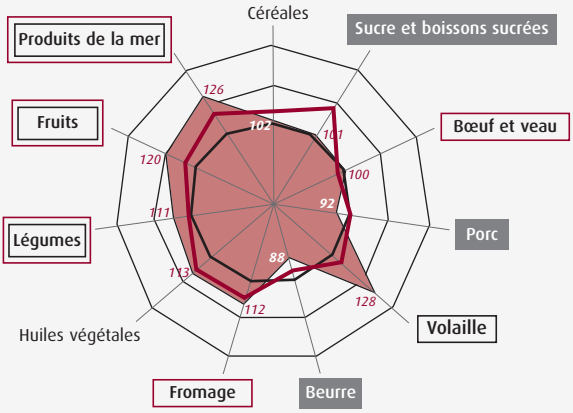

Dimension « santé » : des aliments plébiscités...

... et d'autres restreints

Dimension « redistributive » : accès des groupes modestes à des produits plus chers

Courbe de référence (indice 100 en 2002)

Courbe de référence au scénario tendanciel

Chiffres en italique : indices d'évolution, sur les quantités de produits primaires (situation en 2020/situation en 2002).

Total : 3 600 kilocalories = – 110 kilocalories par rapport au tendanciel

Lecture : le contenu de la ration en fruits, légumes, produits de la mer et volailles, est dynamisé. Sucres, beurre et porc sont pénalisés pour des raisons nutritionnelles.

La charge calorique de la ration alimentaire reste proche de son niveau actuel (moins 30 kilocalories).

Scénario « Crise » : la contrainte du porte-monnaie

Dans ce quatrième scénario, les fondamentaux sont défavorables : les inégalités se creusent, sans que la croissance économique globale ne soit au rendez-vous.

Le revenu moyen par habitant évolue sur 20 ans de 22 %, mais de façon très contrastée : dans les catégories les plus modestes il régresse (– 7 % sur 20 ans), dans les catégories intermédiaires il est juste stable, tandis que les groupes aisés affichent, malgré la crise, une croissance de revenu supérieure à celle du scénario tendanciel (+ 56 %). La consommation alimentaire, tirée exclusivement par les plus aisés, ne gagne que 7 % (en valeur réelle par habitant, sur 20 ans).

Le mode de vie, marqué par le chômage, reste porteur de fortes contraintes relatives à la gestion du temps, déstructurée par la précarité. Beaucoup de repas sont pris à l'extérieur, mais c'est la sandwicherie ou la restauration rapide qui en bénéficient. Un segment assez distinct se dégage toutefois pour une restauration haut de gamme.

En termes de chiffre d'affaires, la croissance de la restauration hors domicile est médiocre au global.

Graphique 8 — Scénario « Crise » : évolution en volume de la ration individuelle en France

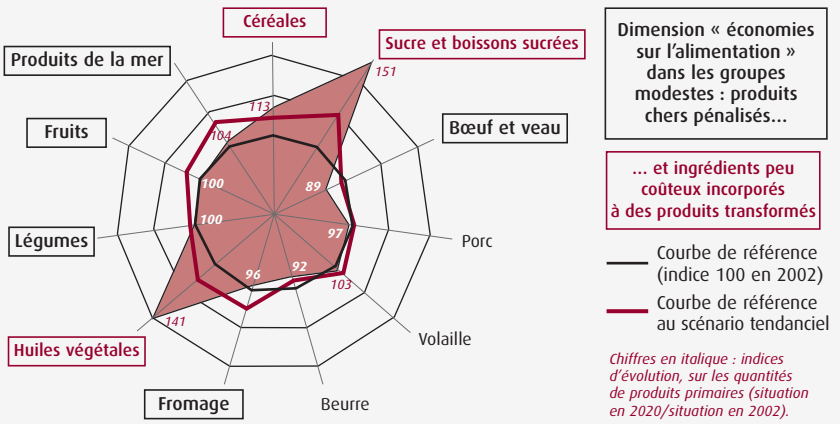

Total : 3 990 kilocalories = + 280 kilocalories par rapport au tendanciel

Lecture : la progression de consommation de tous les produits relativement chers est limitée. L'apport calorique se déporte vers les sucres, huiles et céréales.

Dans ce scénario, une politique de prévention « nutrition-santé » est difficilement envisageable, faute de moyens publics et du fait que la priorité des ménages dans leurs choix alimentaires est de limiter les dépenses.

Les produits agricoles qui bénéficient de ce scénario sont les ingrédients les moins coûteux, consommés bruts ou le plus souvent sous forme de préparations agroalimentaires. Il s'agit des sucres, huiles, céréales et de la volaille, très prisée en sandwicherie. À l'inverse, les aliments relativement chers voient leur consommation restreinte auprès des groupes à bas revenu, sans que le surcroît de ressources à l'autre extrémité de la société n'occasionne de développement sensible de la consommation : fromages et viande bovine sont typiquement dans ce cas de figure. Pour les fruits et légumes et les produits de la mer, il existe bien un potentiel de développement de la consommation, y compris dans les groupes aisés, mais les effets négatifs dans les catégories modestes le neutralisent presque totalement.

Le bilan calorique de la ration évolue à la hausse sous la poussée des huiles, sucres et céréales (+ 360 kilocalories par rapport à 2002), avec une composante animale en fort recul (30 % des calories en 2020). Un tel scénario favorise l'accroissement de l'obésité.

Deux ans après, quel bilan ?

Cette étude prospective visait avant tout à étayer la stratégie régionale, compte tenu du « panier de produits » disponible en Normandie. Il en ressort que la diversité de l'offre agricole et agroalimentaire normande permet

de faire face sans trop de dommages à tous les types d'évolution, à l'exception du scénario de crise. Dans ce dernier, la viande bovine et les fromages traditionnels, deux produits relativement chers et très présents parmi les productions normandes, apparaissent vulnérables à des restrictions dans le budget alimentaire des ménages.

L'un des mérites de cette étude est donc de recentrer les débats agricoles sur la question du débouché, au moment où la politique agricole tend à se faire de plus en plus neutre quant à l'orientation des productions.

Cette analyse a permis de dégager les principaux mécanismes à l'œuvre dans la consommation alimentaire [22]. Elle conserve aujourd'hui toute son actualité. Ainsi, depuis 2006, la hausse de prix des matières premières modifie les équilibres. Ce contexte va dans le sens — voire au-delà — du scénario « Crise », marqué par la stagnation du pouvoir d'achat réel, en particulier dans les catégories peu fortunées où l'alimentation pèse sur le budget.

Les effets détaillés sur la consommation alimentaire ne sont pas encore évaluables, mais l'impact attendu d'un tel scénario semble se dessiner : les achats de viande et de volaille par les ménages reculent de près de 4 % sur l'ensemble de l'année 2008 par rapport à 2007 (selon TNS, Taylor Nelson Sofres). La consommation de fromages est également en recul.

Ces évolutions, porteuses de peu de sens si elles restent isolées, deviennent objet de réflexion et d'échange grâce au travail prospectif réalisé. La conjoncture s'insère dans une grille d'analyse plus cohérente, dont les mécanismes sont connus.

L'étude suggère également de se doter d'une batterie d'indicateurs pertinents qui peuvent constituer une « boussole » dans le suivi du débouché alimentaire des productions.

Enfin, les résultats ont servi de base pour nourrir la réflexion entre les acteurs régionaux de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La suite de ce travail prospectif — qui dépasse le cadre du présent article — a permis de confronter les scénarios à la situation précise des différentes filières agroalimentaires normandes pour en envisager les adaptations possibles [23]. Le partage de constats, de concepts et de visions communes sur les futurs possibles est l'une des valeurs ajoutées essentielles de la prospective.

---

22. Le schéma d'ensemble de l'étude a été entre-temps conforté par la publication d'une étude prospective très large de la Commission européenne : *SCENAR 2020: Scenario Study on Agriculture and the Rural World*. Bruxelles : Commission européenne, direction générale de l'Agriculture et du Développement rural, 2007. Le chapitre sur le débouché alimentaire se fonde sur un ensemble de variables très similaire. La prospective sur cette partie se limite toutefois à une projection centrale sans scénarios différenciés.

23. Voir notamment : OLÉRON Carine, LAFONT Michel. *Étude des facteurs de pérennité des filières agricoles bas-normandes*. Caen : chambre régionale d'agriculture de Normandie, juin 2007.

FUTURIBLES INTERNATIONAL - 29 JANVIER 2009

INTRODUCTION À LA VEILLE ET À LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

CONCEPTS, MÉTHODES ET APPLICATIONS PRATIQUES

ANIMATEUR

Hugues de Jouvenel, directeur général du groupe Futuribles

OBJECTIFS

• Montrer l'utilité de la veille et de la démarche prospective comme instruments d'anticipation au service de la décision et de l'action. Préciser les concepts en usage, les philosophies qui les sous-tendent, leurs vertus et leurs limites.

• Rendre compte des méthodes et des outils de veille, d'intelligence stratégique et de prospective, et fournir aux participants une description précise et concrète de la manière d'organiser ce processus de veille et de réflexion prospective, au travers de la théorie et de la pratique (exemples d'application).

• Permettre aux participants de s'approprier, en une journée, les concepts et les méthodes de veille, de prospective exploratoire et d'analyse stratégique.

PROGRAMME

• **Introduction à la veille et à la démarche prospective**
- Concepts de base (veille, intelligence stratégique, prospective, prévision, projet...)
- Nécessité de la veille au service de l'« intelligence » du monde contemporain
- Utilité et limites de la prospective comme instrument d'aide à la décision

• **Veille et intelligence stratégique**
- Le champ de vision : les facteurs de changement et d'inertie
- Distinguer le conjoncturel du structurel (indicateurs, données, séries temporelles...)
- Les facteurs de bévues

• **Les méthodes prospectives et leurs applications**
- Caractéristiques de la démarche et outils disponibles
- Étapes de la démarche prospective et méthode des scénarios

• **Études de cas et exemples d'application**
- La prospective des territoires
- La prospective et la stratégie des organisations

PRIX

Les frais de participation sont de 800 euros HT, soit 956,80 euros TTC*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, le déjeuner et le dossier de base remis aux participants.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Programme détaillé consultable sur le site Internet www.futuribles.com/formation.html ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International, 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : 33 (0)1 53 63 37 71 Fax : 33 (0) 1 42 22 65 54 • E-mail : croels@futuribles.com

*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par formation).

Comportements et sécurité alimentaires en Méditerranée

État des lieux et prospective

Par Martine Padilla [1]

Le régime alimentaire méditerranéen est réputé de longue date pour sa qualité nutritionnelle et ses vertus pour la santé des individus. En quoi consiste-t-il, comment s'est-il développé et comment est-il en train d'évoluer ? Martine Padilla montre ici quelles sont les grandes caractéristiques du régime alimentaire méditerranéen et comment les comportements alimentaires évoluent dans les différentes régions du Bassin méditerranéen, sous l'effet des changements sociétaux et de la modernisation, notamment. Elle analyse également les impacts de ces changements en termes de sécurité alimentaire, tant quantitative que qualitative.

Ensuite, s'appuyant sur un exercice de prospective sur la sécurité alimentaire quantitative et qualitative de la région méditerranéenne à l'horizon 2020, l'auteur présente quatre scénarios d'avenir possible : « L'autisme alimentaire », « Le marché et la modernité à tout prix », « Combinaison harmonieuse entre local et international », « Responsabilisation alimentaire : redistribution et santé ». Elle propose enfin une série de recommandations susceptibles de favoriser une sécurité alimentaire souhaitée, notamment une politique globale et concertée plaçant le consommateur au cœur du dispositif, la valorisation de produits traditionnels, la mobilisation des acteurs à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, etc. Autant de pistes d'action susceptibles de contribuer à la durabilité à la fois environnementale et culturelle de la région méditerranéenne. **S.D.** ■

---

1. Directrice de recherches en économie alimentaire et administrateur scientifique au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) / Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM) / unité mixte de recherche MOISA (Marchés, organisations, institutions et stratégies d'acteurs).

L'alimentation méditerranéenne ne laisse aujourd'hui personne indifférent. Objet de débats passionnés dans les milieux scientifiques et politiques, elle bouscule les connaissances, heurte les mentalités modernes et les pouvoirs industriels bien établis. Depuis près de 30 ans, nombre de chercheurs se sont employés à démontrer ses propriétés particulières et son action préventive sur la santé [2]. Ses détracteurs ont aussi été nombreux dans les années 1990 et l'on a parlé d'effet de mode. Aujourd'hui, pour paraphraser le philosophe Scotus, nous sommes bien sur le chemin de la compréhension et de l'explication de ce que la nature a tenté de nous dire à travers la bonne santé inexplicable du peuple méditerranéen [3]. Et les pays industriels, toujours plus avides de repères et de rituels, intronisent ces modèles de commensalité [4] encore présents dans la vie quotidienne de villages méditerranéens. Mais comment les peuples méditerranéens vivent-ils leur alimentation ? Comment celle-ci a-t-elle évolué et pourquoi ? Quelles en sont les conséquences en termes de sécurité alimentaire des populations ? Quelles sont les évolutions possibles dans les 15 ans à venir ? Autant de questions sur lesquelles nous allons livrer analyses et réflexions.

La reconnaissance d'une alimentation millénaire caractéristique

L'alimentation en un lieu donné n'est pas immuable, elle est le reflet de l'organisation des sociétés et évolue avec elle. Elle est fortement dépendante des disponibilités locales en denrées alimentaires, des conditions de vie des populations, des préférences individuelles, mais aussi du modèle dominant qui est véhiculé à un moment donné. Elle est aussi la congruence des rapports de forces entre les acteurs des filières agroalimentaires : les pouvoirs publics qui, par leurs décisions sur les approvisionnements, les prix, les recommandations, agissent sur les choix des consommateurs ; les industriels et distributeurs qui, par leur type d'offre de produits, leurs campagnes d'information et de promotion, cherchent à capter les clients ; les scientifiques qui, par l'avancée des connaissances biologiques, techniques, influencent les recommandations et les choix ; et enfin les consommateurs eux-mêmes

2. KEYS Ancel. « Coronary Heart Disease in Seven Countries ». *Circulation*, vol. XLI (suppl. 1), 1970, pp. 1-191 ; KEYS Ancel. *Seven Countries: A Multivariate Analysis of Death and Coronary Heart Disease*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1980 ; LORGERIL Michel (de), RENAUD Serge, MAMELLE Nicole et *alii*. « Mediterranean Alpha-linolenic Acid Rich Diet in Secondary Prevention of Coronary Heart Disease ». *The Lancet*, n° 343, pp. 1454-9 ; FERRO-LUZZI Anna. « Mediterranean Diet, Italian Style: Prototype of a Healthy Diet ». *American Journal of Clinical Nutrition*, vol. 61, 1995, pp. 1338S-45S ; GERBER Mariette, CORPET Denis. « Alimentation méditerranéenne et santé, II, Cancers ». *Médecine et nutrition*, vol. 33, n° 4, 1997, pp. 43-54 ; AGROPOLIS. *Mediterranean Diet and Health: Current News and Prospects*. Paris : John Libbey Eurotext, 2001, 168 p.

3. TRICHOPOULOU Antonia, LAGIOU Pagona. « Healthy, Traditional Mediterranean Diet: An Expression of Culture, History and Life Style ». *Nutrition Reviews*, vol. 55, n° 11, novembre 1997, pp. 383-389.

4. Fait de partager son repas à table avec une ou plusieurs personnes habituelles (NDLR).

Tableau 1 — Structures régionales des rations alimentaires en 2003

Région*	Ration en kilocalories finales	% de kilocalories animales	Ration en équivalent végétal**
Méditerranée Nord	3 577	30	9 990
Balkans	2 772	24	6 820
Méditerranée Sud	3 231	10	5 157
Pays de l'OCDE	3 510	31	9 996

*Méditerranée Nord = Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal.
Méditerranée Sud = Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie.
Balkans : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Serbie, Slovénie.
Pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) = moyenne excluant les pays dits du Sud (Corée du Sud, Mexique, Turquie).

** Ration en équivalent végétal = nombre de calories végétales + (nombre de calories animales x 7), exprimée en kilocalories.

Source : calculs de l'auteur sur base Faostat (FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

qui s'attachent à des attributs différents selon les contextes et leur environnement sociétal, pouvant rechercher la satiété, la sécurité sanitaire ou encore la préservation de leur santé ou le plaisir hédonique.

Tout au long d'une histoire pluriséculaire, la Méditerranée a forgé une alimentation unique par sa grande diversité, liée aux mosaïques humaines et culturelles de la région mais aussi aux grandes expéditions commerciales dans le monde. La succession de peuples dominants ayant des ambitions de pouvoir dépassant la zone circum-méditerranéenne a permis la diversification alimentaire : Grecs, Carthaginois et Romains ramenèrent la vigne, l'olivier, et les fruits et légumes du Proche-Orient ; Arabes, Byzantins et Ottomans ont apporté nombre de légumes d'Orient et de pratiques culinaires ; les Espagnols et les Portugais firent de même avec les légumes d'Amérique. L'Empire romain, par son histoire « sans paysans », a imposé les flux d'approvisionnement et ainsi fortement modifié l'alimentation ; les Arabes ont protégé la diversité, la diffusion des connaissances agronomiques et des techniques, ce qui a contribué à développer des cuisines régionales [5]. Au fil du temps, ce métissage, plutôt que de conduire à une uniformisation des pratiques alimentaires, a permis d'élargir les répertoires alimentaires et culinaires.

Aujourd'hui, nous pouvons distinguer trois types de profil alimentaire dans la région. Au Sud, l'alimentation est avant tout végétale, avec une base céréalière complétée par des légumineuses riches en protéines. Fortement dotée en produits animaux, la ration alimentaire des pays riverains du Nord est deux fois plus dispendieuse en équivalent végétal qu'au Sud (tableau 1) et présente une structure très proche de celle du modèle occidental (graphique 1). Pour leur part, les pays balkaniques présentent une structure

5. FITZPATRICK John. « An Historical Geography of Mediterranean Cuisines ». *Westerly*, vol. 39, n° 4, été 1994, pp. 37-47.

Graphique 1 — Comparaison Nord / Sud / Balkans des régimes alimentaires méditerranéens en 2003

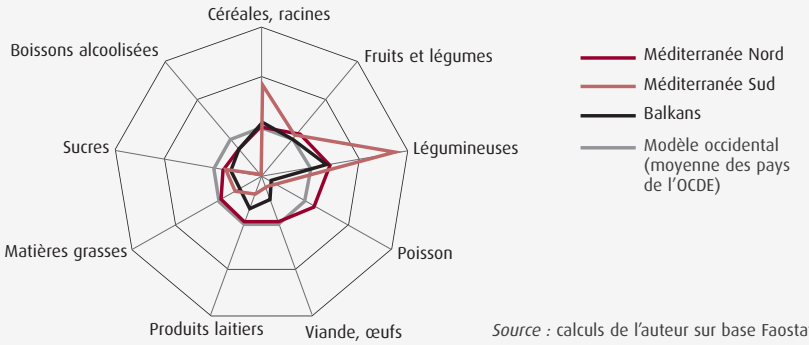

Source : calculs de l'auteur sur base Faostat.

intermédiaire entre le Nord et le Sud : relativement plus riche en produits animaux qu'au Sud, la ration contient aussi relativement plus de céréales et de légumineuses qu'au Nord. Elle est globalement plus faible que dans les autres régions.

Dans ces différences régionales, on peut trouver des caractéristiques communes. D'abord, le cœur du repas est constitué de végétaux. Le poisson, en zones côtières, et la viande servent à donner du goût ou sont réservés aux repas festifs. Les légumes sont utilisés pour accompagner les céréales tels le couscous, les pâtes..., ou bien ils constituent la base de sauces enrichies à l'huile d'olive et de condiments. Par ailleurs, les salades assaisonnées (à l'huile d'olive) et les fruits sont présents à tous les repas principaux. Les fromages sont fréquemment mêlés aux plats végétaux. Le lait frais est rare, mais les fromages frais de brebis ou de chèvre, lait fermenté (*labneh, raieb, ayran*...) et yaourts sont très présents sur les tables méditerranéennes. En outre, il est fait une large utilisation d'herbes aromatiques et d'épices, de saveurs acides avec vinaigre ou citron. Quant aux boissons, elles sont composées de vin, souvent coupé d'eau, consommé pendant le repas ou bien de boissons anisées (anisette, pastis, ouzo, raki, arak...) accompagnées de petits mets.

Au-delà des produits, les techniques culinaires et de conservation sont aussi très variées. En effet, on utilise l'aromatisation, le pané, le haché, la mise en pâte, le farci, le feuilleté, les salades, comme techniques de préparation, mais aussi des techniques de cuisson comme : bouillir, mijoter, rôtir, griller, frire, cuire à la vapeur, et enfin des techniques de conservation aussi diverses que le séchage au soleil, le salage, la fermentation, le vinaigre, l'huile, les confits. Toute cette diversité est représentée dans la *Mune* libanaise, réserve familiale annuelle de conserves traditionnelles [6].

6. KANAFANI-ZAHAR Aïda. *Mune : la conservation traditionnelle au Liban.* Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1994.

Graphique 2 — La pyramide méditerranéenne des États-Unis

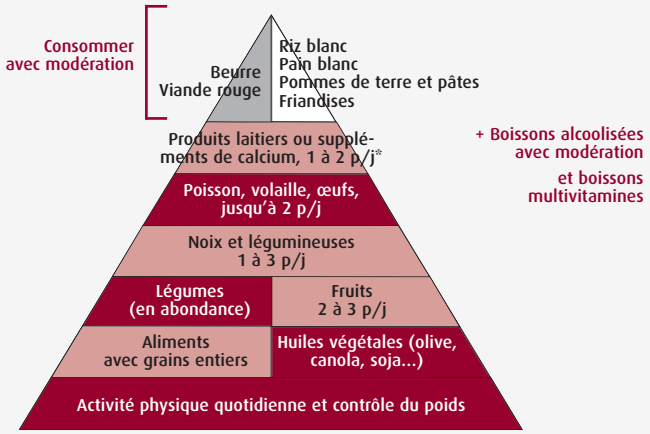

*p/j : portion(s) par jour (une portion équivaut environ à 80 g par jour).

Source : WILLETT Walter C. *Eat, Drink, and Be Healthy: The Harvard Medical School Guide to Healthy Eating.* New York : Free Press, 2005.

Dernière caractéristique commune aux peuples méditerranéens, et non des moindres : le rapport à la nourriture. Le repas joue un rôle social essentiel. Le mode de consommation se caractérise en effet par une certaine convivialité autour de trois repas structurés obéissant à un certain rituel et un respect (voire un culte) de l'aliment. Partager un repas constitue un vecteur nécessaire de la cohésion d'un groupe, que cela soit avec les *tapas* en Espagne, les *tramezzi* en Italie, les *kemya* en Tunisie, les *mezzé* au Liban ou les *mézélik* en Turquie. Ce plaisir de la table est ainsi un savant dosage entre pratiques alimentaires et expression culturelle.

Cette diversité alimentaire s'accompagne d'une telle variété de nutriments qu'elle réduit considérablement les risques de « faim cachée » autrement dit des carences en micronutriments. Riche en fibres (céréales, légumineuses, fruits et légumes), en vitamines (légumineuses, fruits et légumes), en antioxydants (fruits secs, huile d'olive, fruits et légumes, herbes, aromates), en minéraux (fruits et légumes), en phyto-œstrogènes (légumineuses, céréales non raffinées, fruits et légumes), en certains acides gras (poissons, huile d'olive), conforté par de nombreuses études épidémiologiques, le modèle alimentaire méditerranéen est officiellement reconnu comme bénéfique pour la santé et devient régime de référence dans l'initiative européenne régionale de l'OMS [7]. Les organismes chargés de la politique publique de santé aux États-Unis (département de l'Agriculture), en Angleterre, en Australie, et d'autres pays industrialisés, ont aussi érigé des pyramides alimentaires très inspirées des caractéristiques méditerranéennes (graphique 2).

7. OMS (Organisation mondiale de la santé). « European Food and Nutrition Policies in Action ». *Regional Publications (European Series)*, n° 73, 1998, Copenhague.

Les mutations sociétales transforment les pratiques alimentaires

Alors que ce modèle de consommation est distingué comme l'un des plus beaux patrimoines du Bassin méditerranéen, les pays méditerranéens s'en détachent toujours davantage. La mutation alimentaire est un phénomène universel qui accompagne le développement économique et l'urbanisation. L'urbanisation est fulgurante : elle a tout simplement doublé entre 1970 et 2005. Résultat, 64 % des Méditerranéens vivent actuellement en milieu urbain et ce taux pourrait même atteindre 68 % en 2020. C'est au Maghreb et au Proche-Orient que l'on enregistre les plus fortes progressions. On passerait ainsi sur la rive sud de 108 à 214 millions de citadins entre 1990 et 2020 [8]. Cela signifie qu'au cours de la période, sur cinq habitants additionnels dans la zone, quatre seront des citadins. Progressive au Nord, brutale au Sud, elle désocialise les individus qui sont très tôt pris en charge par les collectivités pour leur alimentation. L'aménagement du temps de travail, la scolarisation obligatoire, forment les goûts hors de la famille, là où l'alimentation est simplifiée, industrialisée, rarement le reflet des traditions méditerranéennes. La restauration rapide ou la restauration de rue ne doit toutefois pas être stigmatisée car elle reste souvent de type traditionnel comme les *coushary* en Égypte et les *mahlabas* au Maroc.

Avec la baisse de la taille des ménages, la modernité ambiante et l'altération de la commensalité, les choix alimentaires évoluent vers plus d'aliments industrialisés. Par exemple, en Tunisie, la part des dépenses des ménages consacrées aux produits transformés est passée de 28 % en 1990 à 34 % en 2000 (selon l'Institut national de la statistique tunisien). Et les dépenses consacrées aux produits énergétiquement denses, en particulier, évoluent rapidement. Les dépenses en biscuits ont crû de 17,6 % en moyenne par an au cours de la période 1990-2000 ; celles en confiseries, chocolat, boissons sucrées ont été presque multipliées par cinq dans le même temps.

Cette évolution est-elle le fait d'une jeunesse très présente au sud de la Méditerranée ? En 2020, 36 % de la population y aurait toujours moins de 20 ans contre 20 % au nord de la Méditerranée. Or l'on sait que les jeunes, dans une phase de rupture intergénérationnelle, sont plus sensibles aux médias et aux effets de mode, et cultivent ainsi l'ambiguïté entre alimentation moderne identitaire et alimentation traditionnelle.

Le développement économique contribue également à une activité féminine hors foyer (7 % en Jordanie, 17 % en Algérie, 24 % en Tunisie, 29 % au Maroc, 43 % en Turquie) par choix ou par nécessité, et la contrainte de temps peut devenir aussi forte sinon plus, que la contrainte du revenu pour expliquer les choix de consommation. Les plats méditerranéens, qui réclament fraîcheur et préparation, sont délaissés car jugés peu compatibles avec une

8. COURBAGE Youssef. *Nouveaux Horizons démographiques en Méditerranée*. Paris : Presses universitaires de France / Institut national d'études démographiques, 1999, pp. 157-167.

vie active moderne. Toutefois, la femme méditerranéenne échappe encore difficilement au poids culturel de la société patriarcale et hiérarchisée, et cherche à préserver son image de « mère nourricière », même dans ses demandes d'aliments-services (prêts à cuisiner ou prêts à consommer). En effet, si elle utilise de plus en plus de denrées préparées qui lui économisent du temps, elle reste réticente aux aliments prêts à consommer qui lui enlèvent ses prérogatives et sa « marque » personnelle [9].

Rôle des acteurs de la filière dans l'évolution de l'environnement du consommateur

L'avènement de la grande distribution est souvent invoqué comme un bouleversement majeur dans les pratiques d'approvisionnement des consommateurs sud-méditerranéens. En effet, même si les Algériens ont connu par le passé les souks El-Fellah ou le Monoprix local, si les Marocains connaissent les supérettes Marjane depuis 1991, ce mode de distribution des aliments est vraiment entré dans une phase d'implantation et d'expansion depuis 2000 seulement. Si l'Égypte se limite à deux sites Carrefour (au Caire et à Alexandrie), l'Algérie, le Maroc ou la Tunisie s'ouvrent peu à peu à la grande distribution et voient les enseignes se diversifier. Il est évident que le marché des pays sud-méditerranéens est considéré par les spécialistes comme très prometteur, mais pas à court terme, même si les grands groupes français d'hypermarchés se sont vite imposés comme favoris dans la grande distribution. Certes, la modification de la structure commerciale des pays a entraîné un changement sans conteste des habitudes d'achat d'une catégorie de population, mais les ventes en grandes et moyennes surfaces ne concernent que 5 % à 10 % des achats d'alimentation dans ces pays. En Europe méridionale, elles concernent 60 % à 80 % des ventes.

La production industrielle locale évolue rapidement avec les grands programmes de mise à niveau des entreprises dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne. C'est ainsi que la production, la valeur ajoutée et les investissements industriels ont augmenté respectivement de 184 %, 332 % et 87 %, entre 1994 et 2004, en Tunisie. Cette mutation est également le résultat d'une économie mondialisée, qui s'est traduite par une perte de compétitivité des secteurs méditerranéens traditionnels au profit de systèmes agro-industriels dominés par des pays mieux armés.

« Méditerranéisation » renforcée de l'alimentation ou dérive alimentaire ?

Les pays européens de la Méditerranée, jadis très proches du modèle type qualifié de « crétois » dans les années 1970, s'en éloignent inexorablement

9. PADILLA Martine (sous la dir. de). *Aliments et nourritures autour de la Méditerranée*. Paris : Karthala, 2000.

Graphique 3 — Évolution des structures des rations alimentaires par rapport au modèle crétois 1963-2005

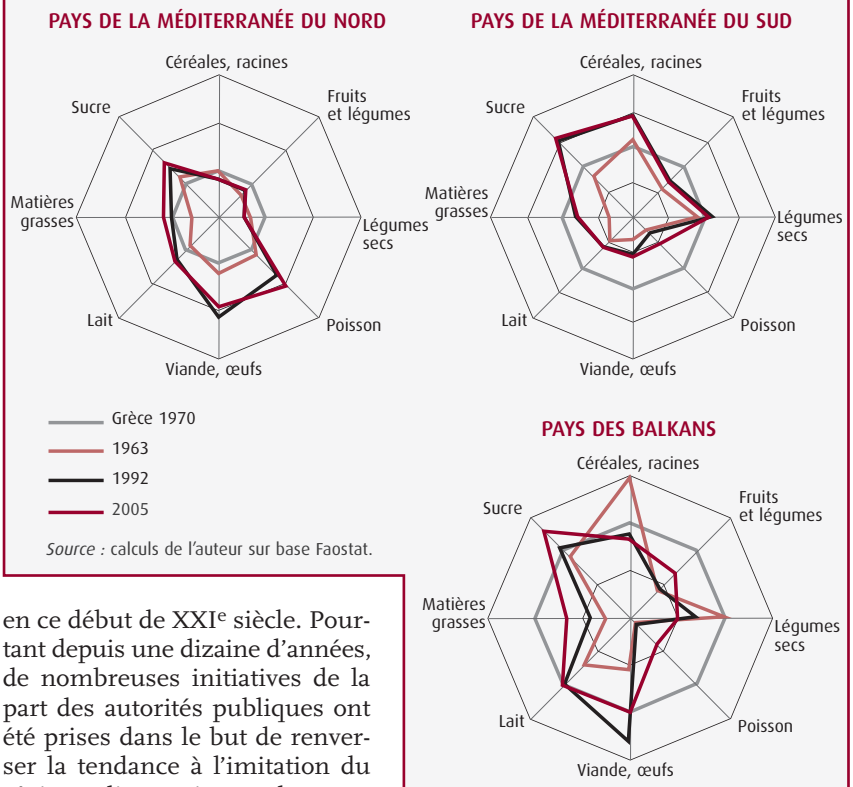

Source : calculs de l'auteur sur base Faostat.

en ce début de XXIe siècle. Pourtant depuis une dizaine d'années, de nombreuses initiatives de la part des autorités publiques ont été prises dans le but de renverser la tendance à l'imitation du régime alimentaire anglo-saxon dont on sait les conséquences ravageuses sur les maladies chroniques liées à l'alimentation et la montée de l'obésité. On a pu constater deux phénomènes conjoints :

— une augmentation très importante de la consommation de lipides, qui s'explique par une consommation accrue de matières grasses animales (via les produits laitiers et la viande), mais plus encore par celle de graisses végétales utilisées pour la cuisson, l'assaisonnement ou incorporées dans divers aliments industriels ;

— une augmentation de la consommation de sucres simples par les boissons et les aliments industriels.

Dans la partie sud de la région méditerranéenne, les disponibilités alimentaires ont très fortement progressé au cours des 40 dernières années, avec un gain moyen de 800 kilocalories par habitant et par jour. L'effort est considérable quand on sait l'ampleur de la croissance démographique sur cette période. Cependant, l'alimentation des populations de la rive sud semble s'éloigner du modèle méditerranéen type, sans que l'on puisse par-

ler pour autant d'occidentalisation de l'alimentation. En effet, on observe plutôt une accentuation des caractéristiques majeures (céréales et légumes secs) à laquelle s'ajoute une très forte consommation relative de sucres simples. On évoque souvent les progrès réalisés dans la production de viande et de lait, mais les effets sont peu visibles sur la consommation de viande qui est d'environ 20 kilogrammes par habitant et par an en Égypte, au Maroc, en Turquie (contre plus de 100 kilogrammes en France et en Espagne, par exemple). Sans doute les conditions économiques n'ont-elles pas permis l'évolution espérée de l'alimentation dans ces pays ? Quand bien même s'observe l'adoption de pratiques culinaires plus modernes en milieu urbain, le Sud du Bassin méditerranéen demeure globalement très traditionnel dans son mode alimentaire.

Dans la région balkanique, si l'on compare la situation alimentaire de 2005 à celle de 1963, on constate globalement une forte aggravation : tous les produits s'avèrent moins disponibles à l'exception des produits de l'élevage et des fruits et légumes, aliments issus de la production domestique autoconsommée. Toutefois, l'observation de l'évolution des composants nutritionnels des rations dans cette décennie révèle d'importantes disparités de situations :

— une forte détérioration de l'équilibre nutritionnel en Bosnie et surtout en Croatie ;

— le maintien d'un équilibre relatif en Yougoslavie et en Slovénie ;

— une légère amélioration en Albanie et en Macédoine.

Même si en apparence, les Balkans diversifient quelque peu leur alimentation et se rapprochent du modèle méditerranéen idéal, ils laissent transparaître une pauvreté généralisée.

Conséquences : une sécurité alimentaire quantitative et une insécurité qualitative

Les pays sud et est-méditerranéens n'appartiennent pas au groupe des pays à forte insécurité alimentaire quantitative comme l'Afrique subsaharienne. On l'a vu, les disponibilités alimentaires moyennes se situent entre 3 000 et 3 400 kilocalories par habitant et par jour, et l'écart entre les deux rives s'est atténué par rapport au début des années 1990. Par ailleurs, on n'y voit pas de pauvreté extrême et les grandes maladies infectieuses y sont désormais très limitées.

Seuls l'Algérie, l'Égypte et le Maroc présentent des indicateurs économiques, d'éducation (30 % à 40 % des populations sont alphabétisées) et de santé parmi les plus faibles de la zone (le taux de mortalité infantile est proche de 40 ‰ contre 20 ‰ à 30 ‰ dans les autres pays du Sud et 4 ‰ à 5 ‰ en Europe méditerranéenne ; le retard de croissance des enfants de moins de cinq ans est très élevé : 18 % en Algérie, 21 % en Égypte, 12 % au

Liban, 24 % au Maroc, 12 % en Tunisie, 16 % en Turquie [10], ce qui révèle une certaine vulnérabilité sur le plan alimentaire. On y recense encore respectivement 3 % à 7 % de population réellement sous-alimentée et le nombre de personnes mal nourries, bien que faible en poids relatif à l'ensemble de la population, tend malheureusement à augmenter en valeur absolue : on évalue aujourd'hui à 4 millions les personnes sous-alimentées au Sud contre 2,9 millions en 1990.

Pour autant, l'insécurité alimentaire n'est pas une exclusivité des pays du Sud. On voit en effet la pauvreté dans les pays nord-méditerranéens se stabiliser au-dessus de la moyenne européenne qui est de 15 % au cours de la dernière décennie. Sur la base du critère européen de pauvreté [11], l'ensemble des pays nord-méditerranéens est plutôt mal loti : 34 % de la population est estimée comme pauvre en Grèce, 26 % en Espagne, 8 % en France, 21 % en Italie, 40 % au Portugal ! Nous n'en connaissons pas vraiment les répercussions sur les niveaux de consommation alimentaire. On sait seulement que la consommation d'aliments onéreux tels que les fruits et légumes, la viande, les produits laitiers, est très faible chez ces populations de bas niveau socio-économique, alors que celle de céréales, graisses et sucres, est élevée [12].

Les conditions de vie alliant une certaine pauvreté avec la modernité, altèrent gravement la qualité de l'alimentation. Les préoccupations majeures portent sur trois aspects :

1) une aggravation de la consommation de lipides et, surtout, de graisses saturées, essentiellement due à la hausse de la consommation de viandes, de produits laitiers et de produits industrialisés (qui utilisent beaucoup d'huile de palme ou de coprah) ;

2) une très forte hausse de la consommation de sucres simples, notamment dans les produits transformés (boissons, biscuits, desserts...) ;

3) une baisse de la diversité alimentaire liée à la poussée de la consommation de céréales sous toutes leurs formes : 47 % de la ration en Turquie, 61 % au Maroc, 66 % en Égypte [13].

Ces changements qualitatifs de l'alimentation conduisent à une certaine insécurité alimentaire qui est d'autant plus aggravée que les changements

10. ACC (United Nations Administrative Committee on Coordination) / SCN (Standing Committee on Nutrition). *Fifth Report on the World Nutrition Situation*. Genève / Rome : OMS / FAO, 2004, 130 p.

11. La pauvreté en Europe est mesurée par rapport au seuil de revenu moyen par habitant, équivalant à 50 % du revenu médian européen (*cf.* Eurostat, panel communautaire des ménages, 2000).

12. DARMON Nicole, FERGUSON Elaine L., BRIEND André. « A Cost Constraint Alone Has Adverse Effects on Food Selection and Nutrient Density: An Analysis of Human Diets by Linear Programming ». *Journal of Nutrition*, vol. 132, n° 12, 2002, pp. 3764-3771.

13. HASSAN-WASSEF Habiba, AHMED Zahra. « Consommation et sécurité alimentaire en Méditerranée ». *In AgriMed 2005*. Paris : CIHEAM, rapport annuel 2005, pp. 237-294.

de modes de vie réduisent l'activité physique. L'accroissement de l'obésité dans les populations est, entre autres, un indicateur convaincant de cette dérive qui pèse sur le bien-être des populations.

Graphique 4 — Pourcentage de surpoids et obésité chez les adultes dans quelques pays en 2004

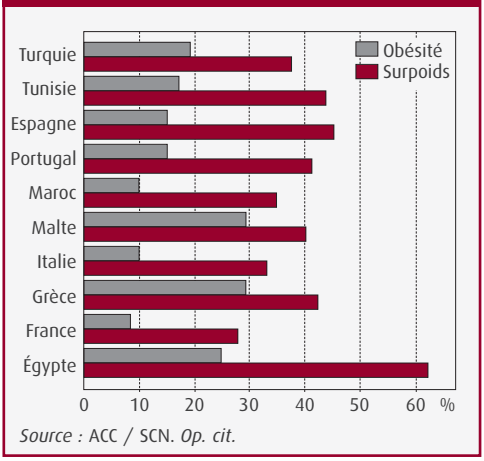

Source : ACC / SCN. *Op. cit.*

Longtemps préservées des maladies chroniques non transmissibles liées à l'alimentation telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou les cancers, les populations méditerranéennes atteignent les niveaux de surcharge pondérale des pays les plus industrialisés (graphique 4). Tous les groupes d'âge sont concernés, mais la situation des enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) est préoccupante ; en Afrique du Nord, 7,7 % des enfants sont en surpoids en 1995, 11,7 % en 2000, 17,4 % en 2005 [14]. Les enfants des pays nord-méditerranéens sont déjà dans une situation grave : 27 % des enfants sont en surpoids en Espagne et en Grèce, 36 % en Italie [15].

Perspectives d'avenir : un peu de prospective

Sur la base de ce diagnostic, une démarche prospective quant à la sécurité alimentaire quantitative et qualitative à l'horizon temporel 2020, s'est articulée autour de trois étapes : 1) l'identification des variables exerçant une influence ; 2) l'élaboration d'hypothèses ; 3) la construction de scénarios exploratoires.

Les variables déterminantes de la sécurité alimentaire quantitative et qualitative sont fort nombreuses, et un travail d'experts [16] a consisté à sélectionner 16 variables majeures sur lesquelles nous avons pu émettre des

14. ACC / SCN. *Op. cit.*

15. COMBRIS Pierre. « Croissance économique et alimentation : peut-on maîtriser les évolutions à long terme ? » Contribution au colloque « L'économie fait-elle la loi dans nos assiettes ? Déterminants économiques des choix alimentaires ». Paris : IFN (Institut français pour la nutrition), 29 septembre 2005.

16. Merci au groupe d'experts composé de Sébastien Abis (CIHEAM), Omar Bessaoud (IAMM), Jemaïel Hassainya (Institut national agronomique de Tunisie), Bénédicte Oberti (IAMM), Rami Zurayk (université americaine de Beyrouth), Habiba Hassan-Wassef (université du Caire).

hypothèses d'évolution. Une hiérarchisation globale de ces variables s'est avérée impossible car intimement liée au contexte : pour la sécurité alimentaire quantitative, si la pression de la population est particulièrement criante en Égypte, c'est plutôt l'insuffisance de la production qui prédomine en Algérie, l'insécurité civile et politique au Liban, la pauvreté au Maroc et en Égypte, la marginalisation de certaines populations au Nord. Concernant la sécurité alimentaire qualitative, si le pouvoir d'achat ainsi que les modes de vie et les comportements alimentaires sont des problèmes récurrents et généralisés pour l'atteindre, les modes d'industrialisation, les conditions de production et de logistique sont plus en cause au nord de la Méditerranée, tandis que les modèles culturels, la formation du consommateur et celle du producteur sont plus impliqués au sud de la Méditerranée.

Pour chacune de ces variables, des hypothèses ont été formulées, comme autant d'options d'interventions possibles et alternatives. La formulation de ces hypothèses requiert une bonne connaissance du domaine et des contextes nationaux, d'où la nécessité d'experts différenciés par domaines et par zones géographiques.

Les quatre futurs possibles

À ce stade, on peut imaginer plusieurs scénarios quant à l'évolution des sociétés et de l'alimentation dans les régions méditerranéennes. Construire un scénario, c'est mettre ensemble des options compatibles dans un dispositif cohérent ; c'est aussi se fixer un objectif « idéal » de sécurité alimentaire quantitative et qualitative. Selon nous, ce stade est atteint lorsque les aliments sont disponibles, accessibles et utilisables, et lorsque l'alimentation est suffisante, bonne, propre et juste (*enough, good, clean, fair*). Sur ces bases, nous avons pu tracer des chemins de compatibilité entre hypothèses qui constituent le socle de quatre scénarios à l'horizon 2020.

L'autisme alimentaire

Ce scénario est le pire qui puisse survenir ; les fondamentaux sont défavorables à la sécurité alimentaire du fait d'un désintérêt des pouvoirs publics à l'égard de l'alimentation et du bien-être des populations. Seuls dominent l'intérêt individuel, le pouvoir et l'abus de pouvoir au profit de minorités aux commandes. Dans ce type de scénario, les inégalités se creusent et une paupérisation aggravée est perceptible. La corruption à bien des niveaux et les intérêts individuels dominant, des conflits peuvent survenir, déstabilisateurs de l'ordre public et des autorités. La capacité d'achat internationale se dégrade faute d'organisation et de contrôles ; les acteurs économiques manquent de confiance et évitent d'investir sauf s'ils se trouvent dans le giron des secteurs lucratifs protégés par la corruption. Dans ce paysage, l'absence de priorités de gestion du développement durable conduit à un gaspillage des ressources naturelles par inconséquence. Les normes et standards des produits sont inexistants ou inadaptés pour préserver la liberté anarchique et satisfaire les intérêts individuels. Dans ces conditions,

les risques sanitaires et de qualité des produits sont à leur paroxysme. Le système industriel est régi par la recherche du profit maximum au détriment des consommateurs et la distribution alimentaire se fait dans la liberté, laissant toute latitude à l'informel venu combler les carences du système légal.

Modernité et tradition se côtoient, voire s'affrontent pour gagner des parts de marché. Le mode de vie, marqué par le chômage, reste porteur de fortes contraintes relatives à la gestion du temps, déstructurée par la précarité. L'acculturation alimentaire et le détachement vis-à-vis de l'alimentation méditerranéenne favorisent la restauration rapide, de rue ou non.

Dans ce scénario, la dépendance alimentaire restera probablement forte et la probabilité de satisfaire la sécurité alimentaire quantitative et qualitative, très faible voire chimérique.

Un diktat *: le marché et la modernité à tout prix*

Dans ce scénario, les pouvoirs publics se jettent dans la libéralisation et la mondialisation « sans filet de sécurité ». L'imitation des pays septentrionaux, du point de vue tant agricole qu'alimentaire, favorise une agriculture à deux vitesses : l'une tournée vers l'exportation avec des normes internationales imposées, l'autre survivant péniblement.

Attirées par l'affairisme et la proximité de la mer en vue d'exportations, les populations se concentrent sur le littoral et dans les zones urbaines. Une frange non négligeable du milieu urbain entre dans la pauvreté ainsi que les petits agriculteurs. Le souci de la rentabilité à tout prix ne protège pas le pouvoir d'achat des travailleurs et entraîne un gaspillage des richesses biologiques locales.

Survivre dans cette société individualiste et inégalitaire devient une nécessité, aussi les secteurs informels restent très vivaces, voire progressent. Des poches de pauvreté et de marginalisation aiguës peuvent réclamer une aide alimentaire pour se préserver de l'insécurité civile.

La corruption est possible voire fréquente. La modernisation à tout prix crée des clivages économiques et exacerbe les recherches identitaires par la voie de la religion. On constate aussi un recul de l'alimentation méditerranéenne lié à une « désimplication » des consommateurs et à la recherche de la modernité. Les pays méditerranéens dans ce cas seraient largement confrontés à une insécurité alimentaire qualitative croissante.

Combinaison harmonieuse entre local et international

Ce scénario, plus positif que les précédents, s'inscrit dans une certaine stabilité politique positive et un réel projet de société. La planification démographique et / ou l'amélioration des niveaux d'instruction des femmes, leur entrée dans la vie active hors foyer, permettent de maîtriser la croissance de

la population. Les associations de consommateurs sont enfin libres et non politisées, et le consommateur est formé, informé et actif.

La scission entre monde rural et monde urbain est rompue au profit d'un développement rural efficace et harmonieux autour de petites villes. Les filières de produits destinés à l'exportation sont normalisées. Mais le marché intérieur n'est pas oublié : une éthique nutritionnelle est introduite dans les industries alimentaires (technologies douces) et dans la distribution, des marchés fermiers locaux formels ou informels valorisent les produits de qualité à un prix soutenable. Des politiques publiques actives favorisent non plus tant les produits économiquement rentables que les produits nutritionnellement intéressants.

Sur le plan alimentaire, en suivant les recommandations des nutritionnistes pour un modèle « raisonnable, raisonné et sain », on constaterait une accélération de la consommation de céréales, de légumineuses, de fruits et légumes, une progression des dérivés du lait et du poisson et une forte baisse des viandes, des matières grasses saturées et du sucre. Nous serions alors très proches d'un « idéal méditerranéen » similaire à celui de la Crète des années 1970.

Les conséquences seraient inévitablement une pression beaucoup moins importante sur les terres arables et cultivées dans la mesure où ce sont les produits animaux qui exercent le plus de contrainte. En revanche, les ressources aquatiques pourraient se trouver sous pression. Bien sûr, il est possible de favoriser les élevages de poissons, mais on connaît leur niveau de pollution avec les méthodes de gestion actuelles. Des recherches sur la gestion de leurs effluents seront alors nécessaires. Par ailleurs, si la consommation de fruits et de légumes est indéniablement très favorable à la santé, elle exige des disponibilités en eau importantes pour leur production et crée des problèmes environnementaux non négligeables en cas de production en serre. Des recherches sur les moyens d'économiser l'eau et de limiter les émissions de gaz à effet de serre dans ce type de cultures semblent incontournables. En revanche, la sécurité alimentaire des populations en termes quantitatifs et qualitatifs serait mieux assurée.

Responsabilisation alimentaire : la redistribution et la santé publique

Nous sommes là dans un scénario où le consommateur est au centre de tout le système et au centre des décisions publiques. Tous les acteurs sont fortement impliqués et nouent des alliances stratégiques pour un objectif « santé et nutrition des populations ».

L'économie locale est largement privilégiée ; le commerce international constituerait une ouverture possible mais non prioritaire, surtout si cela se fait au détriment de la satisfaction quantitative et qualitative des populations locales. Tout ceci suppose une stabilité politique avec une grande confiance de la part des acteurs économiques et un esprit d'entreprenariat. Ce foisonnement d'activités fait reculer la pauvreté. Les normes sont adap-

tées au contexte local. Les consommateurs et producteurs sont informés et bien formés.

Tout ceci participe au rayonnement de l'alimentation méditerranéenne et des traditions, adaptées à une certaine modernité. Le régime alimentaire méditerranéen persisterait, voire ferait l'objet d'une réappropriation de la part des consommateurs, avec des adaptations liées au nouveau mode de vie et aux nouvelles attentes : simplification des repas, incorporation de moins de graisses saturées, moins de viande, moins de sucre, diversification du répertoire culinaire en introduisant de nouveaux plats souvent d'origine méditerranéenne. L'implication dans l'alimentation resterait forte.

Toutefois, si la diffusion internationale de l'alimentation méditerranéenne se confirmait, l'expansion du marché des produits de la région ne serait pas pour autant garantie. Le marché dépend de la façon dont l'alimentation méditerranéenne serait comprise par le consommateur. Plusieurs options sont possibles :

— Si les consommateurs sont surtout sensibles au territoire de la zone de production et exigent des produits d'origine méditerranéenne, un formidable marché s'ouvre. Toutefois, la tentation serait grande d'intensifier toujours plus la production pour créer de la richesse au prix d'un épuisement des ressources locales en terre et en eau. L'on sait par ailleurs qu'une trop forte intensification de la production et l'industrialisation non raisonnée de savoir-faire artisanaux, altèrent la qualité intrinsèque des produits.

— Si les consommateurs sont attachés à la structure de la ration méditerranéenne, à la grande diversité des aliments et leur combinaison, l'origine de la production a alors peu d'importance. Le reste du monde peut rapidement devenir un concurrent sérieux de la région méditerranéenne en se lançant dans des productions nouvelles pour satisfaire la demande. C'est ainsi que les cultures d'oliviers ont prospéré aux États-Unis, en Australie, en Amérique latine. L'arboriculture de type méditerranéen peut se développer partout où les conditions climatiques le permettent ; il en est de même pour les légumineuses ou la production de légumes, quitte à ce que cela soit sous serre. Les élevages de poissons se multiplient.

— Si les consommateurs sont sensibles à l'authenticité des produits et à leur spécificité, le patrimoine agricole et alimentaire méditerranéen peut être valorisé. Les industriels et artisans méditerranéens doivent alors rapidement s'organiser pour protéger les savoir-faire, les recettes et produits spécifiques par des brevets et des labels.

Quelques voies d'action en faveur d'une sécurité alimentaire souhaitée

Dans ce foisonnement de situations possibles, comment distinguer les variables leviers pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire quantitative et qualitative ? Nous avons pour cela utilisé un outil d'aide à la décision

Graphique 5 — Réseaux de relations entre les variables déterminantes

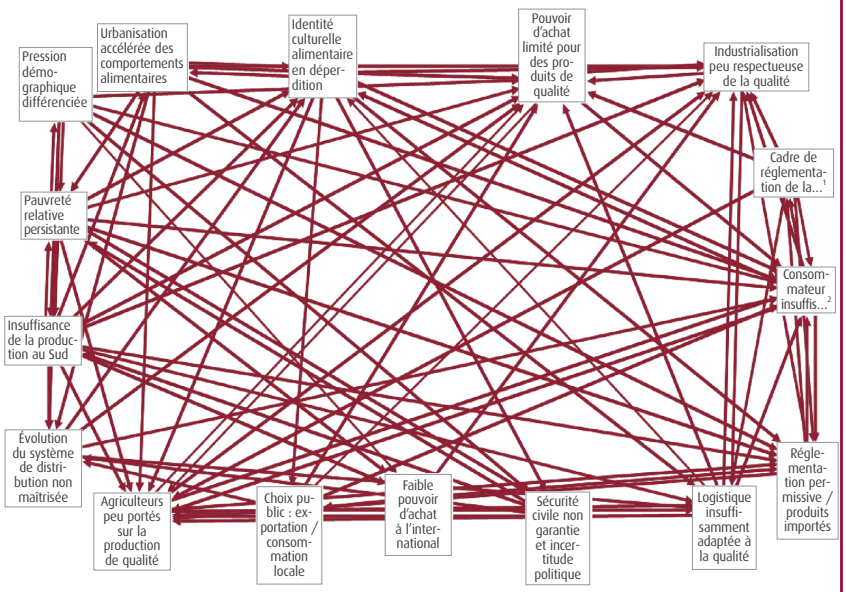

1. Cadre de réglementation de la qualité non satisfaisant.
2. Consommateur insuffisamment impliqué dans la qualité.

participative et consensuelle, « Eidos® ». Celui-ci, grâce à l'identification de toutes les relations de causalité directe entre les 16 variables prises deux à deux (graphique 5), effectue une analyse des influences / dépendances et identifie les variables les plus actives (celles dont le changement aura un grand impact sur le système) et les plus passives (sur lesquelles il vaudra mieux agir directement sinon il sera nécessaire de modifier un grand nombre d'autres variables influentes). Le résultat est une matrice qui concentre dans sa partie bordeaux foncé, sous la diagonale, les variables clefs recherchées (graphique 6).

Il a ainsi été possible de distinguer les variables les plus influentes : 1) le niveau de la production agricole et alimentaire au Sud, et la qualité de cette production ; 2) la pauvreté relative et les inégalités ; et 3) l'identité culturelle alimentaire. De la même façon, les variables les plus passives sont : 4) l'implication du consommateur dans la qualité de l'alimentation, 5) la qualité des produits industriels, et 6) le pouvoir d'achat des consommateurs, notamment pour les produits de qualité considérés comme bons pour la santé.

Nous avons ainsi six domaines majeurs d'intervention, pour lesquels nous avons émis des hypothèses-options, et sur la base desquels des scénarios peuvent être bâtis. Toutefois, un scénario n'est attractif que s'il est cohérent, c'est-à-dire s'il comporte des options compatibles. « Eidos » identifie alors tous les scénarios possibles (324 combinaisons ont été identifiées) et calcule leur consistance respective, c'est-à-dire le degré de compatibilité des hypo-

Graphique 6 — Les variables passives et actives

13. Urbanisation accélérée des comportements alimentaires
16. Agriculteurs peu portés sur la production de qualité
10. Cadre de réglementation de la qualité non satisfaisant
9. Choix public : exportation / consommation locale
3. Évolution du système de distribution non maîtrisée
4. Faible pouvoir d'achat à l'international
5. Identité culturelle alimentaire en déperdition
8. Industrialisation peu respectueuse de la qualité
15. Insuffisance de la production au Sud
11. Logistique insuffisamment adaptée à la qualité
2. Pauvreté relative persistante
7. Pouvoir d'achat limité pour des produits de qualité
1. Pression démographique différenciée
6. Réglementation permissive / produits importés
14. Sécurité civile non garantie et incertitude politique
12. Consommateur insuffisamment impliqué dans la qualité

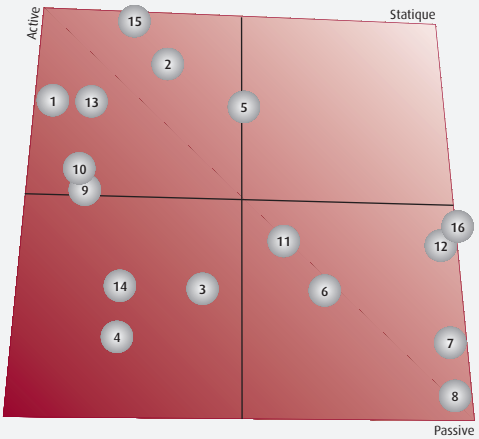

thèses retenues pour les six champs d'intervention. Les scénarios sont ensuite regroupés au sein d'un nuage par familles, de manière à pouvoir diversifier le choix des scénarios, tout en retenant les plus consistants. C'est ainsi que cinq voies d'action sont possibles :

Une politique globale et concertée pour la sécurité alimentaire, avec le consommateur au cœur du dispositif

Cette voie suppose une bonne connaissance du consommateur local dans ses comportements et ses préférences, tout en le responsabilisant dans ses choix. Il est le moteur du système de production au sens large et ses intérêts sont pris en compte grâce au renforcement des associations de consommateurs. La production s'intensifierait au travers de l'agriculture raisonnée. Une fiscalité sélective contribuerait à l'amélioration du pouvoir d'achat, donc à la sécurité alimentaire quantitative, et des subventions aux produits de bonne qualité permettraient de guider les choix du consommateur vers ces aliments. Enfin, une politique active d'introduction de la qualité dans le tissu industriel serait favorisée.

La qualité de l'alimentation passe par l'entreprise

Compte tenu de la progression inéluctable de l'industrialisation de l'alimentation, la sécurité alimentaire serait favorisée par l'entreprise qui se ver-

rait dotée de vertus qualitatives. C'est ainsi que la réglementation industrielle serait renforcée, la production d'aliments industriels à des prix adaptés à toutes les catégories de population serait intensifiée, les procédures de qualité tendraient à être généralisées, l'information sur la qualité des aliments industriels serait élargie.

La valorisation des produits traditionnels comme moteur de la sécurité alimentaire

L'ancrage culturel étant fortement identitaire, la sécurité alimentaire serait organisée autour et par les produits traditionnels qui contribueraient ainsi au développement local. Une production raisonnée serait intensifiée, la réglementation adaptée, les produits traditionnels ou patrimoniaux seraient industrialisés pour une plus grande diffusion à des prix accessibles, des subventions aux produits garantis de qualité pourraient être décidées, et une aide au pouvoir d'achat des plus démunis leur permettrait l'accès à la qualité. Une nouvelle forme de distribution puiserait dans la modernité les éléments positifs, et resterait adaptée aux conditions humaines et culturelles locales. Une alliance stratégique entre grande distribution et producteurs locaux contribuerait à la diffusion d'une consommation alimentaire plus saine car basée sur l'identité et la qualité des produits méditerranéens traditionnels.

Un engagement des acteurs à tous les stades de la chaîne alimentaire

Dans ce scénario, on imagine une éthique sociale et un engagement de chaque acteur de la chaîne de production alimentaire, liés à des mesures de protection du pouvoir d'achat des populations. Producteurs, industriels et distributeurs sont impliqués et peuvent promouvoir leurs produits de bonne qualité auprès de consommateurs sensibilisés. Pourquoi ne pas favoriser une grande variété des productions nutritionnellement denses plutôt que des variétés à haut rendement économique ? La diversité alimentaire passe par la préservation des variétés locales et de la diversité génétique (la Méditerranée capitalise 10 % des variétés biologiques mondiales sur 1,7 % des territoires). Ne peut-on rêver à une éthique industrielle orientée sur la « bonne nutrition » ?

L'intervention publique garante de la sécurité alimentaire quantitative et qualitative

La libéralisation des secteurs d'activité tarde quelque peu et la puissance publique intervient largement pour imposer une certaine conception de la sécurité alimentaire. Responsabilisation du consommateur dans ses choix alimentaires respectant la saisonnalité, l'eau virtuelle [17] consommée, les cir-

17. Eau nécessaire au processus de production de nourriture ou d'autres biens (NDLR).

cuits de proximité limitant les externalités négatives, réglementation contraignante auprès des industriels, subventions des produits de qualité au niveau de la distribution, programmes publics d'information et d'éducation des consommateurs pour limiter les gaspillages et respectant sa santé, aide et subventions à la consommation de certains aliments : telles seraient les grandes lignes de l'intervention publique.

La Méditerranée présente actuellement un bilan global relativement satisfaisant sur le plan de la sécurité alimentaire quantitative mais montre en revanche une situation dégradée sur celui de la qualité et de la sûreté alimentaire. Parmi les quatre scénarios que nous avons dépeints, lequel est le plus probable ? Les plus pessimistes diront que c'est le premier scénario (« L'autisme alimentaire »), les plus réalistes pencheront vers le deuxième (« Marché et modernité à tout prix »). Si la sécurité alimentaire des populations dans toutes ses dimensions est un objectif de société en Méditerranée, il faudrait tout mettre en œuvre pour que le quatrième scénario (« Responsabilisation alimentaire ») se réalise. Quant au troisième scénario (« Combinaison harmonieuse entre local et international »), il constitue un objectif raisonnable intégrant les interrelations entre les acteurs des systèmes alimentaires, et s'inscrivant dans une coopération plus volontariste et renouvelée entre les pays riverains de la Méditerranée.

Le régime alimentaire méditerranéen adapté à la modernité peut favoriser la sécurité alimentaire. La santé n'est pas la seule raison de consommer méditerranéen, puisque la défense des produits régionaux peut également contribuer à la durabilité environnementale et culturelle de la région, sans oublier l'impact économique qu'aurait une promotion des productions locales sur les paysanneries de la zone. La mise en œuvre de réelles politiques plurisectorielles cohérentes semble ainsi incontournable.

Mediterra 2008,
au cœur des enjeux méditerranéens

Dernier rapport annuel du CIHEAM

MEDITERRA 2008
Collection Annuels, 376 pages
Version française : 32 €
ISBN 978-2-7246-1064-2
Version anglaise : 35 €
ISBN 978-2-7246-1065-9

En librairie dès avril 2008
et sur le site
www.pressesdesciencespo.fr

Mediterra propose

- ***Un dossier prospectif*** sur les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée à l'horizon 2020, organisé en trois grandes parties : un diagnostic de la situation agricole et agro-alimentaire, cinq chantiers prioritaires, et quatre scénarios possibles pour l'agriculture méditerranéenne.

- ***Des informations synthétiques*** sous forme de cartes, de tableaux et de graphiques pour mieux comprendre et comparer les données (démographie, urbanisation, agriculture...).

- ***Des clés de lecture*** à destination des acteurs et des décideurs du monde méditerranéen.

- ***Une nouvelle approche pluri-disciplinaire*** qui révèle le caractère multidimentionnel de l'agriculture : santé publique, environnement, nutrition, aménagement du territoire, pratiques sociales et culturelles, rôle et stratégies des acteurs économiques...

www.ciheam.org

www.pressesdesciencespo.fr

France : de la défense à la sécurité

À propos du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale [1]

Par Éric de La Maisonneuve [2]

En juin 2008, le ministère français de la Défense a rendu public un document très attendu : le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, dont le but était de préciser la politique de défense de la France, et ses perspectives d'évolution dans le contexte européen et international actuel. Très attendu, ce Livre blanc l'était puisque le précédent document de cadrage de ce type datait de 1994, et que le contexte a grandement évolué entre-temps (attentats du 11 septembre 2001, conflits d'Irak, d'Afghanistan, etc.).

Malheureusement, ce Livre blanc ne répond pas à toutes les attentes, comme le montre ici le général Éric de La Maisonneuve, aujourd'hui président de la Société de stratégie. S'il confirme la transformation du système de défense français en un outil de sécurité nationale au sens large du terme, basé sur la professionnalisation des effectifs, ce Livre blanc manque de cadrage conceptuel, qu'il s'agisse de la prise en compte des nouvelles menaces, de l'insertion dans le cadre européen de défense ou dans les structures internationales de sécurité collective. **S.D.** ■

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale a été rendu public en France en juin 2008. Troisième exercice de ce genre depuis le début des années 1970, il paraît intéressant de remettre ce

1. *Défense et sécurité nationale. Le Livre blanc*. Paris : Odile Jacob / La documentation Française, 2008, 336 p. (préface de Nicolas Sarkozy).

2. Président de la Société de stratégie. Ce texte est une version légèrement remaniée de l'article « De la défense à la sécurité : évolution ou rupture ? », publié dans le bulletin *Actuel*, n° 25, août 2008.

travail en perspective et de l'inscrire dans l'évolution de la politique française de défense depuis le début de la Ve République. S'il s'inscrit par certains aspects dans une continuité « gaullienne », en revanche il s'en éloigne par une volonté affichée de rupture, entre une époque où la posture centrale était celle de la défense et une nouvelle époque où la sécurité devient le concept de référence, le qualificatif « nationale » passant de façon significative de la défense à la sécurité.

L'évolution de la défense à la sécurité n'est pas seulement sémantique : la défense faisait jusqu'à présent expressément référence à la nation — comprise comme l'union étroite entre une population et un territoire — et n'avait de légitimité qu'à son service ; la sécurité est un concept plus général car s'appliquant à de nombreux domaines, donc plus englobant notamment à l'égard des personnes et des biens, et qui, du fait des circonstances, tend à sortir du cadre national et peut même s'étendre au monde entier. Avec ce Livre blanc s'achève une période de l'histoire militaire française qui remonte au moins à la Révolution : celle de la conscription et de « la patrie en danger ». Avec lui nous entrons dans un univers stratégique mondialisé, plein d'incertitudes et d'inconnues, ce qui explique l'accent mis sur une fonction longtemps délaissée dans les systèmes de sécurité français, celle du renseignement.

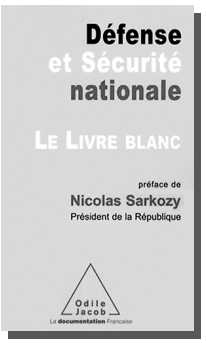

Malgré les intentions affichées, s'agissant de la fonction dite d'anticipation, ce Livre blanc, comme ses prédécesseurs, est peu prospectif. Comment le serait-il d'ailleurs dans une époque caractérisée et décrite dès l'introduction comme incertaine et complexe ? Si le monde actuel se prête mal à un exercice de prospective, il faut ajouter que telle n'est pas la finalité de ce travail. Le Livre blanc a pour objet de faire l'état des lieux ; il tente de décrypter les mouvements géopolitiques en cours et d'indiquer les orientations stratégiques qui visent à s'y adapter pour sauvegarder les intérêts du pays, en même temps qu'il décrit les structures et les moyens qui doivent les concrétiser.

Ainsi le Livre blanc de 1972 [3] s'inscrivait-il dans le cadre de la guerre froide et gravait dans le marbre la doctrine de dissuasion nucléaire ainsi que l'appareil de défense qui en résultait. Pour sa part, le Livre blanc de 1994 [4], rendu nécessaire par l'apparition de conflits post-guerre froide, élargissait le concept de défense à la fonction de projection. Le Livre blanc de 2008 ne fait qu'accentuer ces évolutions par la mutation du système de défense en un outil de sécurité. Avant d'ébaucher une critique des orientations qui sont transcrites dans le Livre blanc de 2008, il convient,

3. *Livre blanc sur la Défense nationale*. Paris : Cedocar (Centre de documentation de l'Armement), 1972 (coordonné par Michel Debré).

4. *Livre blanc sur la Défense*. Paris : Union générale d'édition, 1994.

pour les interpréter, de revenir sur les évolutions de la politique française de défense, en particulier depuis la fin de la guerre froide.

De la dissuasion-conscription au tout-projection

La politique d'indépendance nationale était fondée sur le concept de dissuasion, crédibilisé par la conscription : la défense était ancrée au territoire (dissuasion) et à la population (conscription), et ainsi doublement légitimée. Mais ce concept « en coin » n'avait de valeur que dans les circonstances de ce conflit. La fin du bipolarisme le rendait caduc comme la politique de défense qu'il sous-tendait.

L'expérience de la première guerre du Golfe en 1991 en atteste : le corps de bataille français eut de grandes difficultés, à partir d'une centaine de régiments de la Première Armée, à constituer la division Daguet. Une armée lourde car mécanisée, peu entraînée car formée de conscrits, ne pouvait plus s'imposer dans des conflits qui nécessitaient, comme ceux des Balkans ou du Koweït, souplesse d'emploi et rapidité d'action.

Le deuxième Livre blanc, publié en février 1994, est né de ce constat de carence. En toute logique, il a amorcé le processus d'élargissement du concept de défense aux fonctions susceptibles de l'adapter aux circonstances : la prévention dont le volet renseignement devait être l'élément principal, la protection qui visait précisément le territoire national et ses atterrages européens, la projection enfin pour laquelle une capacité maximale de 60 000 hommes était envisagée ; la dissuasion restait inchangée dans ses grandes lignes. Cet élargissement présentait en outre l'intérêt d'ouvrir des perspectives avec trois hypothèses pour une politique de défense future :

— le maintien d'une défense nationale *stricto sensu* autour d'un noyau dur constitué par les forces de dissuasion nucléaire ;

— l'ouverture à une éventuelle défense européenne autonome avec les fonctions de prévention (alerte et renseignement) et de protection (défense du territoire et protection des populations), élargies aux voisins européens et rendues compatibles avec eux ;

— ou enfin une internationalisation des forces françaises mises en mesure d'intégrer un système d'alliance, qu'il soit le bras armé des Nations unies ou, plus directement, des États-Unis, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour être précis.

Pour des raisons politiques — inanité de la défense européenne — et sous la pression des *lobbies* interventionnistes, ce concept fut ramené à la double fonction dissuasion-projection, qui devait orienter le modèle d'armée 2015. Ce choix du « tout-projection » étant incompatible avec le maintien de la conscription, celle-ci fut suspendue en 1996 et l'armée française s'engagea dans la voie de la professionnalisation, à laquelle l'armée de Terre donna le nom explicite de « refondation », expression justifiée par la rupture du lien fondamental et bicentenaire qui faisait d'elle une émanation de la nation.

Mais dans la réalité, on n'alla guère plus loin dans cette voie que le changement de mode de recrutement, à savoir le remplacement des appelés par des volontaires, sans tirer les conséquences d'une véritable professionnalisation en termes d'effectifs, d'organisation, d'implantations et, surtout, de « concept ». On s'éloignait en fait de l'ordonnance de 1959, texte fondateur, mais sans le dire et sans oser aller au bout de cette démarche.

Malgré quelques modifications structurelles, intervenues après le déclenchement de la « guerre contre le terrorisme », l'orientation vers le « tout-projection » et le modèle d'armée 2015 s'est révélée rapidement trop ambitieuse, en termes budgétaires et au regard des besoins stratégiques. Avec la multiplication des interventions en Afrique, dans les Balkans, en Afghanistan, les limites des capacités françaises étaient atteintes. Il fallait donc revoir à la baisse les prétentions.

C'est ce que fait le Livre blanc de 2008 ; il entérine les choix amorcés en 1994 et 1996 mais en en tirant les conséquences : une réduction du volume des forces armées à un « seuil de suffisance » fixé selon les trois critères que sont les besoins stratégiques (environ 30 000 personnels, soit la division par deux du potentiel projetable), les capacités budgétaires (inchangées en principe, en termes constants) et l'autofonctionnement des forces, c'est-à-dire la capacité pour celles-ci d'exister par leurs propres moyens. La professionnalisation avait été esquissée dans le domaine du recrutement des personnels ; il restait à faire le reste, c'est-à-dire l'essentiel, en termes de structures et d'implantations. Le Livre blanc de 2008 prévoit ainsi une diminution sensible de 54 000 personnels et une réduction parallèle du nombre des garnisons.

Vers la professionnalisation

Ainsi, après la « dénationalisation » entraînée par la suppression de la conscription, a lieu la « déterritorialisation » consécutive à la rationalisation des forces. En 15 ans, on sera passé logiquement, mais sans le dire ouvertement, d'un système de défense « nationale », alimenté par la conscription et réparti sur le territoire en fonction d'un certain nombre d'héritages historiques, à un outil militaire professionnalisé, structuré et organisé selon des critères d'efficacité et de rentabilité.

Il n'y a rien de choquant à ce remodelage, à condition toutefois que les choix soient fondés sur des éléments d'analyse justifiés, qu'ils soient annoncés et débattus publiquement. Ce qui n'est pas le cas. Certes, la politique de défense de la France conserve son axe central puisque la dissuasion est maintenue, mais sans que l'on parvienne à en rénover le concept : la « dissuasion en soi » est une idée sympathique mais qui manque cruellement de référent. Il faudrait préciser pour quoi faire, contre qui, dans quelles conditions ? À moins que le silence des grandes profondeurs conceptuelles paraisse préférable.

Cependant, on ne pourra éviter un débat sur ce sujet, soit que l'on tente de faire avancer l'idée d'une défense européenne, soit que l'on

se trouve pris au piège d'une future négociation sur la non-prolifération nucléaire et la réduction des armements. Quant à la partie conventionnelle du système de défense, qui servait jadis à rendre la dissuasion crédible, elle est en voie d'en être dissociée. On peut alors se poser la question de savoir si le couple dissuasion-projection — concept de « grande puissance » — est raisonnable pour un pays « moyen » comme la France et, surtout, s'il est compatible avec l'ambition réaffirmée d'une défense européenne autonome.

⁂

Au total, le Livre blanc de 2008 s'inscrit en cohérence avec la ligne politique et les orientations stratégiques prises en catimini il y a une douzaine d'années. Ces choix étaient-ils pertinents ? Le cas échéant, le sont-ils toujours ? Telles sont les questions auxquelles on aurait pu espérer trouver des amorces de réponse, en tout cas des analyses, dans ce Livre blanc.

S'agissant de la menace, sa réalité est tout sauf évidente ; le terme même n'est-il pas impropre dans la mesure où la « menace » n'est plus incarnée par un ennemi digne de ce nom ; son analyse, à travers la menace terroriste, est discutable car elle n'est pas structurante pour les forces militaires ; quant au danger de la prolifération nucléaire, il est manifestement très exagéré.

S'agissant des relations internationales, en revanche, l'évolution accélérée des rapports de forces mériterait un effort d'analyse et, sans doute, de prospective. Le séisme financier de l'automne 2008 et les troubles économiques qui s'ensuivront pourraient faire peser des risques considérables sur les équilibres actuels, fondés sur l'hégémonie américaine et la domination occidentale. L'émergence de nouvelles puissances, aussi atypiques que l'Inde et surtout la Chine, ne peut à terme que provoquer une mutation des relations de puissance et, au-delà, un élargissement du spectre conflictuel. Ces deux pistes devraient nous alerter sur la dangerosité du monde à venir, dont le Livre blanc ne paraît pas prendre toute la mesure.

Ce qui ressort finalement de la lecture de cet ouvrage, qui insiste à juste titre sur la complexité et l'incertitude du monde actuel, c'est sa précipitation : il tranche et s'engage dans une direction qui ne s'impose pas avec évidence. Dans le flou stratégique actuel, on aurait préféré plus de vigilance et, avant d'y voir plus clair, la sagesse d'une position d'attente. ■

SYSTÈME VIGIE

LA MAIN-D'ŒUVRE MONDIALE À L'HORIZON 2030

Chaque année, le **rapport Vigie** dresse un panorama des tendances lourdes et émergentes d'évolution de l'environnement stratégique des entreprises et des organisations à l'horizon des 10 à 20 prochaines années. Publié fin novembre, *Vigie 2008* porte cette année sur **la main-d'œuvre mondiale à l'horizon 2030.**

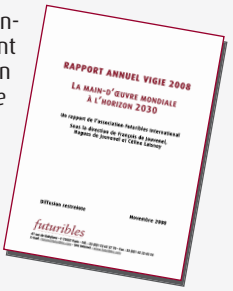

Ce rapport complète les travaux réalisés au fil de l'année dans le cadre du système de veille mutualisée Vigie. Il est strictement réservé aux membres partenaires du système Vigie (Futuribles International).

VIGIE : POURQUOI UN SYSTÈME DE VEILLE ?

Il n'existe guère d'entreprises ou d'organisations qui puissent, chacune pour son propre compte, effectuer le travail indispensable de compréhension de l'évolution de leur environnement extérieur. D'où le développement, par l'association Futuribles International, d'un **système de veille prospective mutualisée sur l'environnement stratégique des entreprises et des organisations**, qui s'articule avec leurs préoccupations stratégiques propres.

OBJECTIFS DU SYSTÈME DE VEILLE MUTUALISÉE

• **Analyser les mutations du contexte extérieur** des entreprises et des organisations, en mutualisant les frais et les bénéfices d'une telle opération.

• **Enrichir la simple observation de tendances** par des analyses approfondies, grâce à l'expérience et aux compétences du groupe Futuribles, qui mobilise sur ce projet une équipe permanente et son réseau d'experts internationaux.

• **Veiller à l'appropriation des analyses** issues du système de veille par les organisations participantes, et **explorer l'impact de ces tendances** sur leurs activités et leurs stratégies.

PRODUITS ET SERVICES

• Brèves « Vigie » sur des idées et faits porteurs d'avenir.

• Notes d'alerte sur des tendances lourdes ou émergentes.

• Notes de synthèse sur des enjeux clefs méritant une analyse de fond.

• Rapport annuel de synthèse (rapport Vigie).

• Base de connaissances regroupant ces produits et des documents sources.

• Interventions d'experts.

• Réunions périodiques de travail sur la pertinence des tendances et facteurs de discontinuité analysés, et la définition des grandes orientations de la veille.

SOUSCRIPTION / RENSEIGNEMENTS

La souscription annuelle est de 12 000 euros hors taxes (soit 14 352 euros TTC dont TVA à 19,6 % = 2 352 euros). Pour en savoir plus sur le système Vigie et les produits et services proposés, contacter François de Jouvenel par e-mail : fjouvenel@futuribles.com ou tél. : 33 (0)1 53 63 37 77.

La défense européenne face aux nouvelles menaces

Par Jean-François Drevet [1]

Si le rapprochement des États européens s'est fait, après la Seconde Guerre mondiale, dans le souci d'éviter tout nouveau conflit et de faire émerger un espace de paix sur le Vieux Continent, les questions de défense ont aussi constitué le maillon faible de la construction européenne. Ce fut le cas dès le départ avec le rejet par la France, au début des années 1950, de la Communauté européenne de défense, qui a conduit les promoteurs du projet communautaire à privilégier l'option d'une construction européenne nettement plus progressive.

Dans le contexte de guerre froide et grâce à la protection de l'Alliance atlantique, l'idée d'une défense commune à l'Union européenne a peu progressé, mais dans le contexte d'une Union élargie dont le territoire s'étend et touche désormais des zones conflictuelles (Géorgie, Balkans, etc.), face à une Russie aux intentions potentiellement belliqueuses et à des États-Unis un peu affaiblis par leurs choix récents de politique étrangère, la donne est différente. Jean-François Drevet montre ici en quoi la capacité de défense européenne est aujourd'hui problématique ; il présente l'émergence, depuis 1998, de l'« Europe de la défense » et le long chemin qui reste à parcourir pour doter l'Union d'une véritable politique commune de défense et d'outils opérationnels qui la rendent crédible. **S.D.** ■

La crise géorgienne de l'été 2008 a mis en évidence la vulnérabilité de l'Union européenne à des pressions en provenance de pays relativement proches. Cette nouvelle menace qui s'ajoute au terrorisme inclut le chantage énergétique, les cyber-attaques, ou la manipulation des minorités pour intimider les États membres les plus vulnérables.

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

Depuis longtemps, il est évident que dans sa configuration à 27 pays, face à des périphéries méridionale et orientale instables et parfois imprévisibles, l'Union européenne manque à la fois de cohérence diplomatique et d'instruments d'intervention. Non seulement son système de prise de décision reste à demi paralysé par les contraintes du vote à l'unanimité, mais les instruments d'intervention lui font aussi défaut.

Depuis l'éclatement des conflits en Yougoslavie, trois traités successifs ont tenté de remédier à ces problèmes. Bien que le bilan de la politique européenne de défense ne soit pas négligeable, il est important de s'interroger sur sa capacité à aller plus loin, dans une progression à la hauteur et à la vitesse des nouvelles menaces.

Une capacité de défense problématique

Bien plus que pour affronter les conflits du passé, les États doivent développer la coordination entre leurs capacités militaires, industrielles et de renseignement. Dans ce dernier cas, en particulier vis-à-vis de la menace terroriste, la coopération avec les autres pays est un impératif vital. Le développement d'une politique européenne de sécurité et de défense devrait donc être une préoccupation prioritaire et largement partagée.

En fait, cette évolution n'est pas seulement entravée par les réticences habituelles en matière d'exercice en commun de la souveraineté, elle l'est aussi par les inerties politiques. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des États européens ont renoncé à une défense autonome, en adhérant de gré ou de force à deux alliances militaires, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le pacte de Varsovie. Si les neutres (Suède, Suisse, Yougoslavie) ont établi des systèmes de défense autonomes fondés sur la dissuasion, ils l'ont fait sans illusions quant au résultat d'une éventuelle attaque soviétique, en espérant seulement que leurs armements suffiraient à la décourager. En 1968, la Yougoslavie a pu ainsi résister à la doctrine brejnévienne de « souveraineté limitée ». Partout en Europe, les forces armées ont été organisées dans la perspective d'un grand conflit continental européen, qui aujourd'hui ne fait plus partie des hypothèses plausibles.

Du fait de leur passé colonial, la France et le Royaume-Uni se sont dotés d'une capacité militaire projetable sur des théâtres d'opération éloignés. La France en a fait usage à plusieurs reprises en Afrique noire et le Royaume-Uni a mené en 1982 une guerre aéronavale contre l'Argentine pour récupérer l'archipel des Malouines. En outre, les deux pays ont jugé essentiel pour leur sécurité de se doter d'une force nucléaire. Bien que les conflits en cours (Irak, Afghanistan) montrent que des adaptations sont encore nécessaires, ces deux pays sont les seuls en Europe à pouvoir apporter une contribution significative à des interventions lointaines.

Suivant les menaces qu'ils subissent et les forces dont ils disposent, les pays membres de l'Union européenne se répartissent entre deux catégories :

— Les « producteurs » de sécurité se trouvent dans un environnement géopolitique stable. Ils n'ont pas d'ennemis proches et ont les moyens d'assurer leur propre sécurité. Dans certains cas, ils peuvent aussi contribuer à celle des autres, grâce à leurs forces armées projetables. Mais leur

puissance ne doit pas être surestimée : ils ont autant besoin de coopération que les autres.

— Les « consommateurs » de sécurité sont au contact de zones troublées et n'ont pas beaucoup de moyens propres. Leur priorité est de souscrire la meilleure police d'assurance les préservant des risques à un coût minimum. Jusqu'à présent, c'est l'OTAN, parce que les États-Unis en font partie, qui offre à leurs yeux des garanties de sécurité incomparables à celles d'une politique européenne en devenir.

Depuis les récents élargissements, la répartition entre producteurs et consommateurs de sécurité a fortement évolué au détriment des premiers. Les nouveaux membres sont à la fois plus exposés géopolitiquement et moins bien dotés en armements modernes. À mesure que les frontières de l'Union et de l'Alliance atlantique se rapprochent de zones instables et troublées, le coefficient de sécurité global diminue. Ce qui ne revient pas à dire qu'il faut s'opposer aux nouvelles adhésions, mais qu'il faut faire en sorte qu'elles contribuent davantage à la sécurité collective, en augmentant les budgets et les capacités de défense.

Selon les données du SIPRI [2], les États membres de l'Union européenne consacrent globalement 1,9 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense, nettement moins que la moyenne des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2,5 %. En 2006, la Grèce (3,8 %) faisait l'effort le plus important, suivie de la Turquie (2,9 %), du Royaume-Uni (2,6 %) et de la France (2,4 %), les autres pays étant en dessous de 2 % (voir le tableau page suivante [3]). En dollars US par habitant, on observe que des États de taille et de développement économique comparables ont des niveaux de dépense très disparates, le Royaume-Uni se situant à un niveau deux fois plus élevé que l'Allemagne.

Les dépenses militaires ont connu une nette décroissance au cours des années 1990, avant de repartir à la hausse à la fin de cette décennie. D'après le SIPRI, l'Europe occidentale est la zone qui a connu la plus faible croissance au cours des 10 dernières années (6 % en dollars US constants de 1998 à 2007 pour une moyenne mondiale de 45 %). Les dernières données marqueraient une nouvelle phase de réduction, en raison des perspectives liées à la crise financière en cours [4], notamment dans les pays d'Europe centrale, qui avaient fait un effort en lien avec leur adhésion à l'OTAN.

D'après les experts du SIPRI, les montants budgétaires, déjà fortement marqués par des dissimulations

2. OMITOOGUN Wuyi, SKÖNS Elisabeth. « Military Expenditure Data: A 40-year Overview ». *In SIPRI Yearbook 2006: Armaments, Disarmament and International Security.* Stockholm : SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), 2006.

3. Par comparaison, le tableau page suivante reprend les données concernant les États-Unis, qui ont fortement augmenté leurs dépenses depuis 2001, et deux pays du Moyen-Orient dont le budget militaire représente une partie importante et certainement excessive de leurs dépenses (celui de l'Arabie Saoudite étant un peu plus élevé que celui de l'Italie, et celui d'Israël presque équivalent à celui de la Turquie).

4. Pas en France, où le projet de loi de finance 2009 prévoit un budget à 32 milliards d'euros, en hausse de 1,6 milliard par rapport à 2008 (+ 5,4 %).

Le poids des dépenses militaires

	Budget 2007		Dépenses par habitant (au titre du budget 2007)		En % du PIB 2006
	En milliards de dollars US 2005	France base 100 (2007)	En dollars US 2005	France base 100 (2007)	
Grèce	9,3	17	872	101	3,8
Turquie	11,1	21	154	18	2,9
Royaume-Uni	59,7	111	980	114	2,6
France	53,6	100	862	100	2,4
Pologne	7,0	13	181	21	2,0
Italie	33,1	62	569	66	1,8
Allemagne	36,9	69	448	52	1,3
États-Unis	546,8	1 021	1 800	209	4,0
Arabie Saoudite	33,8	63	1 201	139	8,5
Israël	12,2	23	1 720	200	8,0

Source : SIPRI. *Op. cit.*

ou des inexactitudes, ne donnent qu'une faible idée de la valeur militaire des armées concernées. Les effectifs sous les drapeaux ne comptent qu'une faible proportion de forces projetables, c'est-à-dire utilisables rapidement en dehors du territoire national (4 % à 5 % par exemple, pour la République tchèque). Et quand ces unités sont stationnées sur des théâtres d'opération extérieurs, comme c'est le cas actuellement en Afghanistan, leur utilisation opérationnelle est restreinte par des contraintes politiques.

Comme le montrent aujourd'hui les interventions dans ce dernier pays, les États membres de l'Union européenne ne disposeraient donc que d'une capacité opérationnelle réduite en cas de conflit sérieux qui les obligerait à intervenir dans leur périphérie. En se transformant en alliance paneuropéenne depuis la fin de la guerre froide, l'OTAN ne semble pas avoir accru substantiellement cette capacité et l'Europe n'est pas en mesure d'offrir une alternative, même à long terme.

Le lent apprentissage de la politique européenne de défense

L'« Europe de la défense » est née en décembre 1998 à Saint-Malo d'une initiative franco-britannique appelant à doter « l'Union d'une capacité autonome d'action, appuyée sur des forces militaires crédibles, avec les moyens de les utiliser ». Ces objectifs ont été repris au sommet d'Helsinki (décembre 1999) avec le projet d'une Force européenne de réaction rapide, « capable de déployer jusqu'à 60 000 hommes en 60 jours ».

Le traité de Nice (2000) y a ajouté des structurelles décisionnelles (Comité politique et Comité militaire formé des chefs d'état-major). La stratégie européenne de sécurité définie en 2003 dans le contexte polémique de l'intervention américaine en Irak est en cours de révision, afin de tenir compte de l'évolution du contexte, notamment de l'intervention russe en Géorgie. Des accords de coopération militaire ont été passés avec l'OTAN et les premières inter-

ventions organisées en Macédoine, en Bosnie, en Indonésie et au Congo-Kinshasa.

En parallèle, la création de structures d'organisation s'est poursuivie : une Agence européenne de défense est née en juillet 2004 pour développer les coopérations industrielles. Depuis 2007, un état-major militaire de l'Union est en place, doté d'un centre d'opérations et de gestion des crises.

En créant progressivement des structures *ad hoc*, l'Union européenne est en train de surmonter les obstacles fondamentaux qui ont bloqué dans le passé l'émergence d'une politique qui apparaît de plus en plus souhaitable, même aux pays qui l'ont combattue de l'extérieur (États-Unis, Turquie) ou de l'intérieur (au départ le Royaume-Uni, plus récemment les nouveaux États membres). Même les problèmes de coopération avec l'OTAN, longtemps invoqués pour récuser jusqu'à l'idée d'une identité européenne de défense, sont en train de trouver des solutions techniques.

Reste à développer la capacité opérationnelle des forces de l'Union, au-delà des arrangements qui ont toujours existé chaque fois que se sont formées des coalitions, afin de disposer d'un instrument opérationnel réellement intégré, à la hauteur des défis de plus en plus sérieux qui menacent le continent. ■

Devenez membre de l'association

futuribles

INTERNATIONAL

Association créée en 1960, Futuribles International mène des activités de veille et de prospective comme aide à la décision et à la construction de futurs choisis. Ses objectifs sont de :

☛ *Décrypter la dynamique à moyen et long terme du monde contemporain*

Contribuer à une meilleure compréhension de la dynamique du monde contemporain à moyen et à long terme, notamment grâce à un système de veille mutualisée sur l'évolution de l'environnement stratégique des entreprises et des organisations : **le système Vigie.** Il permet d'être en permanence informé des tendances lourdes (de leur confirmation et / ou inflexion) et émergentes (« signaux faibles ») de cet environnement stratégique.

☛ *Explorer le spectre des futurs possibles*

Explorer ce qui peut advenir, les futurs possibles (futur-ibles), en tenant compte des grands facteurs de permanence et de discontinuité, pour mettre en évidence les véritables défis du futur.

☛ *Examiner, face aux grands défis, quelles politiques et stratégies pourraient être adoptées*

☛ *Promouvoir la veille et la prospective comme instruments d'aide à la décision et à la stratégie*

Pour plus d'informations

☛ consulter le site Internet **www.futuribles.com/membres.html**

☛ ou contacter Corinne Roëls à Futuribles International,
47 rue de Babylone, F-75007 Paris - Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71
Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 - E-mail **croels@futuribles.com**

IDÉES & FAITS
PORTEURS D'AVENIR

La Chine à l'assaut de l'Amérique latine

Après l'Afrique, la Chine s'intéresse maintenant à l'Amérique latine : l'information n'est pas nouvelle, mais la publication par le gouvernement chinois du premier document officialisant ses objectifs et la récente visite du président Hu Jintao dans la région donnent une nouvelle dimension à cette politique.

Ce rapport affirme la volonté de la Chine de promouvoir des relations saines et continues avec les pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes, et rappelle la présence de « ressources abondantes et l'extraordinaire potentiel de développement de la région ». Le texte évoque la possibilité d'un accord de libre-échange avec l'Amérique latine, l'objectif étant de favoriser le commerce entre les deux régions, et donc leur développement. Les entreprises chinoises sont encouragées à investir en Amérique latine dans les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'énergie, des ressources minérales et des services.

L'intérêt de la Chine pour l'Amérique latine remonte au début des années 2000, même si Cuba, seul pays officiellement communiste de la région, bénéficie de relations privilégiées depuis plus longtemps. Depuis quelques années en effet, la Chine prend conscience des bénéfices qu'elle pourrait tirer des ressources pétrolières, minières et agricoles de la région. Ainsi, entre 2007 et 2008, les exportations chinoises à destination de l'Amérique latine et les importations issues de cette région ont augmenté de 50 % (en valeur).

En 2007, les investissements chinois dans la région ont représenté 22 milliards de dollars US, une somme certes minime comparée aux 350 milliards de dollars US investis par les États-Unis, mais pourtant en évolution constante depuis quelques années. De plus, la Chine a rejoint, en octobre 2008, la Banque interaméricaine de développement, à laquelle elle a promis de verser 350 millions de dollars US pour contribuer au développement des pays d'Amérique latine.

La Chine s'intéresse en particulier, bien sûr, au pétrole, et des accords d'investissement et d'exploitation de gisements ont été signés avec les principaux pays producteurs. En 2007, le Venezuela a accepté un fonds d'investissement commun de six milliards de dollars US destiné à la construction de raffineries capables d'accueillir le pétrole brut vénézuélien en Chine.

Mais les autres ressources naturelles de la région sont aussi convoitées par Pékin, notamment le fer, le cuivre, l'étain et le nickel. Dans le secteur agricole, les achats de soja au Brésil et à l'Argentine sont deve-

nus indispensables pour satisfaire la demande interne.

Le président chinois Hu Jintao a effectué sa première visite dans la région en 2004. Depuis, l'arrivée à la tête de plusieurs États de dirigeants placés à gauche sur l'échiquier politique (Brésil, Chili, Bolivie, Venezuela, Argentine, Pérou, Uruguay) a permis à la Chine de renforcer ses positions en Amérique latine. Ses principaux partenaires commerciaux sont aujourd'hui le Brésil, le Mexique et le Chili.

La Chine est désormais le deuxième partenaire commercial de Cuba et n'hésite pas à accorder d'importants crédits à l'île pour divers investissements, les relations économiques entre les deux pays étant *a priori* favorisées par leurs affinités politiques.

De son côté, Hugo Chavez, le président du Venezuela, ouvertement hostile aux États-Unis, aimerait bien réduire la dépendance de son pays aux exportations de pétrole vers le géant américain. Or, compte tenu des besoins de la Chine en or noir et des affinités politiques entre les deux pays, une croissance des échanges dans ce domaine semble assurée.

Le Costa Rica se rapproche lui aussi de plus en plus de Pékin : seul pays d'Amérique centrale à avoir rompu, en 2007, ses relations diplomatiques avec Taiwan, il bénéficie déjà des importantes exportations de composants électroniques vers la Chine. Pékin souhaiterait maintenant mettre en place un accord de libre-échange entre les deux pays, qui servirait de « modèle » et faciliterait ses investissements dans la région.

Au final, il est probable que les propositions de Pékin séduisent certains États latino-américains qui recherchent une alternative à la proximité un peu trop envahissante des États-Unis. La Chine peut en effet leur paraître un partenaire plus arrangeant de ce point de vue, puisque la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays partenaires est l'une des règles clefs de la diplomatie à la chinoise. En revanche, il est vrai que l'élection de Barack Obama est pour l'instant vue positivement par les dirigeants de la région, ce qui explique que Hu Jintao cherche précisément maintenant à leur démontrer que son pays est prêt à engager avec eux une relation tout aussi (voire plus) avantageuse et à partager avec eux les bénéfices de la croissance chinoise.

Mais sans doute ne faut-il pas oublier le revers de la médaille, à savoir la dépendance accrue de certains de ces pays aux exportations à destination de la Chine (le soja en Argentine, ou le cuivre au Chili). En cas de ralentissement prononcé de la croissance chinoise, l'ajustement pourrait se révéler difficile.

Cécile Désaunay

Sources : « Pourquoi la Chine s'intéresse à l'Amérique latine ». *L'Express*, 17 novembre 2008 ; CAROIT Jean-Michel. « Pékin resserre ses liens avec les économies latino-américaines ». *Le Monde*, 18 novembre 2008 ; « La Chine envisage de signer un accord de libre-échange avec les pays d'Amérique latine et les Caraïbes ». *Xinhuanet News*, 5 novembre 2008 ; et SANTISO Javier. « La Chine peut-elle changer l'Amérique latine ? » *L'Observateur de l'OCDE*, n° 262, juillet 2007.

France : l'essor des services à domicile ?

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) a tenté d'appréhender le public des utilisateurs de services à domicile à travers l'analyse des déclarations fis-

cales [1]. Il apparaît que le nombre de ménages consommateurs de services à domicile a augmenté de 76 % entre 1996 et 2005, pour atteindre 2,6 millions de ménages. Toutefois, cela ne concerne encore que 10 % environ des ménages.

Ceux-ci sont plutôt âgés : 47 % d'entre eux ont de plus de 70 ans. Le taux de recours des personnes âgées de plus de 80 ans est de 33,7 % (il a augmenté de 7,5 points entre 1996 et 2005). À l'inverse, les moins de 40 ans recourent rarement à ces services : c'est le cas de 5,7 % des ménages de 30 à 39 ans et de 0,7 % de ceux de moins de 30 ans.

Qu'il s'agisse de faire garder ses enfants à domicile ou de déléguer des tâches ménagères, le recours aux services à domicile par ces ménages traduit fréquemment le choix d'une solution coûteuse, adoptée surtout par des ménages relativement aisés. Ainsi, alors que 32,9 % des 10 % de ménages les plus aisés recourent à des services à domicile en 2005, c'est le cas de seulement 3,6 % des 10 % les moins aisés. Le décile des ménages les plus aisés représente près du tiers des ménages consommateurs de ces services.

La probabilité de recours aux services à domicile présente également des disparités sociales : le taux de recours est de 19 % si la personne de référence est cadre, alors qu'il est inférieur à 2 % s'il s'agit d'un ouvrier ou d'un employé. De même, parmi les ménages dont la personne de référence est sans diplôme, le taux de recours n'est que de 2,3 % tandis qu'il s'élève à 18 % si cette personne possède un diplôme sanctionnant trois ans d'études après le baccalauréat.

Néanmoins, toutes les catégories de ménages ont connu une augmentation du taux de recours, et pas seulement les plus aisées. C'est même parmi les 10 % de ménages les plus modestes que la progression relative a été la plus importante entre 1996 et 2005 : nombre d'utilisateurs multiplié par 2,4, probabilité d'utiliser des services à domicile par 2,2.

Une estimation de l'importance du travail au noir relativise quelque peu cette progression. L'INSEE a en effet tenté de distinguer la part des emplois de services que les ménages utilisaient auparavant mais sans les déclarer (travail au noir). D'après ces estimations, le nombre d'utilisateurs de services à domicile — qu'ils soient déclarés ou non — n'aurait augmenté que de 30 % entre 1989 et 2005. La progression du taux de recours serait ainsi passée de 8,7 % à 9,9 % en 10 ans (contre 6,4 % à 10,3 % selon les données fiscales).

Le fait qu'à partir de la déclaration de revenus de 2007, les services aux personnes ouvrent droit, non plus seulement à une réduction d'impôts, mais aussi à un crédit d'impôts égal à 50 % des dépenses [2], devrait permettre à environ un million de ménages non imposables d'en bénéficier. Toutefois, cette mesure serait encore plus efficace si la réduction du coût était faite à la source, et non avec un

1. Ces chiffres ne couvrent pas les personnes qui ont accès à ces services gratuitement par l'intermédiaire des collectivités locales, ni celles qui bénéficient des chèques emploi-service préfinancés par leur employeur.

2. Avec les mêmes plafonds que pour la réduction d'impôts, réservé aux ménages actifs à l'exclusion des retraités (décret du 14 mai 2007). Pour mémoire, le crédit d'impôt permet aux personnes ne payant pas d'impôt ou payant un impôt d'un montant inférieur à la somme retenue au titre dudit crédit d'impôt, de se voir verser la somme restant à leur crédit.

EMPLOI ET IMMIGRATION EN FRANCE

Les immigrés en France, en activité ou au chômage, représenteraient en 2007 8,6 % de la population active. Le quart des immigrés actifs sont diplômés.

Les immigrés, comme le reste de la population, travaillent de moins en moins dans l'industrie, et de plus en plus dans le tertiaire. Ils sont tout de même plus nombreux dans les emplois industriels non qualifiés. En Île-de-France, dans les entreprises de nettoyage, sept salariés sur dix sont des immigrés. Si on refusait leur présence, qui occuperait ces emplois et ceux des services domestiques où ils sont également très nombreux ?

Michel Drancourt

an de décalage, comme le propose dans un récent rapport Michèle Debonneuil, inspiratrice du fameux plan Borloo pour les services à la personne. Cette proposition, ainsi que d'autres, rendrait peut-être possible une réelle démocratisation des services à la personne.

Céline Laisney

Sources : MARBOT Claire. « En France, qui recourt aux services à domicile ? » *In France, portrait social 2008*. Paris : INSEE, 2008, pp. 143-162 ; DEBONNEUIL Michèle. *Les Services à la personne : bilan et perspectives*. Paris : ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, septembre 2008, 109 p.

L'hôpital à l'horizon 2030

Le vieillissement de la population française aura, nous le savons, des conséquences encore mal anticipées sur un grand nombre de secteurs économiques et, en premier lieu, les hôpitaux. Pour tenter de comprendre plus particulièrement l'impact de ce phénomène sur les structures françaises de soins, la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) a imaginé trois scénarios à l'horizon 2030.

Trois données permettent d'appréhender la fréquentation des hôpitaux : le taux d'hospitalisation, la durée moyenne des séjours et la part d'ambulatoire (prise en charge sans hospitalisation).

Le nombre de journées d'hospitalisation a baissé entre 1998 et 2004, alors même que l'évolution démographique française aurait pu indiquer une tendance opposée. Autrement dit, les évolutions en matière d'hospitalisation ne dépendent pas uniquement de modifications démographiques « structurelles » : des éléments comme l'organisation du système général de santé ou les progrès de la médecine et de la technique ont aussi un rôle important à jouer.

Pour l'avenir, le pire scénario pour les hôpitaux français serait probablement celui du *statu quo* : le vieillissement de la population se poursuit mais le fonctionnement des hôpitaux et des structures de soins n'est pas modifié en conséquence. Ceci aboutirait, d'après les calculs de la DREES, à une situation particulièrement préoccupante : en 2030, le nombre de séjours en hôpital augmenterait de 24 % par rapport à 2004 et les patients de 65 ans ou plus en représenteraient presque la moitié (contre 37 % en 2004). Le nombre d'équivalents journées (somme des journées en hospitalisation supérieures à 24 heures et des consultations inférieures à 24 heures) augmenterait de 36 %, une

hausse imputable à hauteur de 65 % aux 65 ans ou plus. Pour soigner ces patients, le nombre de lits dits « en hospitalisation complète » devrait augmenter de 37,5 % et le nombre de places en ambulatoire de presque 20 %.

Il est néanmoins très peu probable que la situation évolue dans ce sens. De même, un deuxième scénario qui verrait se poursuivre les tendances observées depuis quelques années (baisse globale du nombre d'hospitalisations) semble plutôt irréaliste, de l'aveu même des auteurs.

Dans une autre hypothèse, où d'importants progrès médicaux sont réalisés et des modes d'organisation efficaces sont mis en place, l'impact du vieillissement de la population sur le système hospitalier pourrait être largement atténué. En particulier, un tel scénario permettrait, à l'horizon 2030, de diminuer la durée moyenne des séjours, en partie grâce à un plus grand nombre de prises en charge en « ambulatoire » (elles représenteraient 56,5 % des soins, soit un doublement par rapport à 2004). Parallèlement, une plus grande efficacité des traitements (par exemple de certains cancers) permettrait une meilleure prise en charge à n'importe quel stade de la maladie et pour des patients de plus en plus âgés. Ceci entraînerait une hausse du nombre total de séjours (en partie liée à un recours accru à la chirurgie) mais aussi un raccourcissement de l'hospitalisation pré et postopératoire (grâce à un transfert plus rapide vers d'autres structures de soins), permettant là aussi une baisse (ou tout du moins une stagnation) de la durée des séjours. Dans tous les cas, les 65 ans ou plus devraient, ici aussi, représenter environ la moitié des patients hospitalisés.

Par ailleurs, l'avenir des hôpitaux français dépendra en grande partie de l'évolution d'autres facteurs, en particulier la disponibilité en personnel médical, paramédical, mais aussi de la mise en place d'autres structures de soins, y compris des structures alternatives censées accueillir une partie des patients. Notamment, il reste à préciser la nature de ces structures capables de « désengorger » les hôpitaux : s'agira-t-il principalement de centres de soins privés ou publics ? Et comment estimer le coût de la mise en place de nouvelles structures de soins et estimer le nombre de professionnels de santé qu'il faudra former en conséquence ?

Ce qui est certain, c'est que des marges de manœuvre existent, et que l'augmentation de l'offre hospitalière « lourde » (médecine, chirurgie, gynécologie-obstétrique) n'est pas la seule solution, car le développement de structures alternatives ou d'aval (consultations externes et prévention, hospitalisation à domicile ou de jour, établissements pour *seniors* indépendants) semble indispensable.

C.D.

Source : MOUQUET Marie-Claude, OBERLIN Philippe (DREES). « L'impact du vieillissement sur les structures de soins à l'horizon 2010, 2020, 2030 ». *Études et résultats*, n° 654, août 2008, 8 p.

Critères de localisation des activités

Qu'est-ce qui pousse les entreprises à délocaliser leurs activités ? Est-ce seulement le différentiel de coût de main-d'œuvre ? D'autres critères ne sont-ils pas à prendre également en compte ? À ces questions,

qui sont au cœur du rapport Vigie 2008 de Futuribles International [1], le *Global Services Location Index* d'A.T. Kearney apporte déjà un début de réponse.

Il mesure en effet l'attractivité de 50 pays du point de vue de la localisation d'un certain type d'activités : les services (centres d'appels, technologies de l'information et de la communication, services de *back-office* pour les banques, etc.).

Pour construire cet indicateur, 43 critères sont renseignés et pondérés, qui correspondent à trois grandes catégories : l'attractivité financière (coût du travail, coût des infrastructures dont les télécommunications, les transports, l'électricité, taxes) ; la main-d'œuvre et son niveau de formation ; l'environnement des affaires (protection de la propriété intellectuelle, risque politique, etc.).

Délocalisation de services : l'indice A.T. Kearney 2007

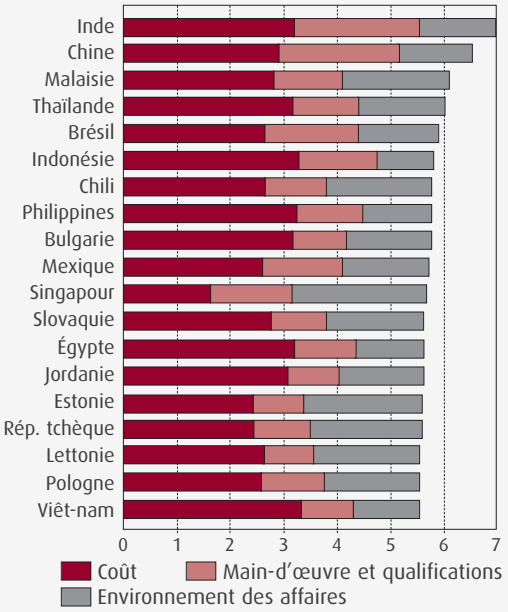

Lecture : indice évalué de 1 à 10, où 10 équivaut au pays le plus attractif.
Source : A.T. Kearney Global Services.

La quatrième et dernière édition de cet indice montre que l'avantage « coût » des destinations les plus compétitives (et les plus prisées) décline de manière quasi universelle, tandis que les avantages « compétences » et « environnement de travail » deviennent de plus en plus importants.

C'est le cas pour la Chine et l'Inde, qui sont toujours en tête du classement mais (un peu) moins grâce à leur main-d'œuvre bon marché et (un peu) plus grâce à leurs viviers de « talents » et à l'amélioration du climat des affaires. L'Inde devance la Chine par ses compétences en langues (l'anglais notamment). Dans les deux pays, la croissance du coût du travail s'est accompagnée d'une croissance des qualifications, ce qui fait que leur attractivité n'en a pas pâti.

Les pays d'Asie du Sud-Est se présentent comme leurs *challengers*, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viêt-nam figurant à présent dans le *Top 20*. Les performances de l'Amérique latine ne sont pas mauvaises non plus, cinq pays de ce continent ayant vu leur score s'améliorer (Argentine, Brésil, Chili, Mexique et Uruguay).

1. *La Main-d'œuvre mondiale à l'horizon 2030. Rapport annuel Vigie 2008.* Paris : Futuribles, 2008, 216 p. (réservé aux membres partenaires de l'association Futuribles International).

CRISE ET INDUSTRIE AUX ÉTATS-UNIS

Aider General Motors, Ford et Chrysler (déjà aidé sous le règne de Lee Iaccoca, à la tête de l'entreprise de 1978 à 1992) et multiplier les appuis aux entreprises non compétitives, c'est porter un mauvais coup à l'économie d'échanges, selon l'économiste américain Matthew J. Slaughter.

Aux États-Unis, General Motors n'emploie plus que quelque 200 000 salariés. Mais les constructeurs étrangers installés sur le territoire en emploient plus de 400 000. Toyota, qui subit aussi les effets du ralentissement des ventes, a tout de même construit 1,6 million de véhicules au cours du dernier exercice aux États-Unis, avec bénéfices. Honda y a réalisé six milliards de dollars US de revenus, là où General Motors en perdait 38,7 milliards. Le marché est le même pour tous les producteurs.

Autre risque d'une aide « protectionniste », les compagnies non américaines emploient 22 millions d'Américains et réalisent près des trois quarts des dépenses de recherche-développement privées aux États-Unis. Elles ont largement contribué aux exportations américaines ces dernières années. Attention aussi aux risques de choc en retour. En 2007, General Motors a produit plus de voitures hors des États-Unis que sur le marché intérieur.

M.D.

En Europe de l'Est, la Bulgarie et la Slovaquie commencent à concurrencer des destinations plus classiques comme la République tchèque, la Hongrie et la Pologne. Les pays baltes combinent un environnement commercial similaire à celui des pays développés et de très bonnes compétences en sciences à des salaires très bas. L'Estonie est comparable, selon A.T. Kearney, à l'Irlande d'il y a 10 ou 15 ans.

Le Moyen-Orient et l'Afrique ne sont pas en reste, l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie, la Turquie et Israël améliorant leur position dans le classement, tout comme le Ghana et l'Afrique du Sud.

L'examen détaillé de cet indice et des éléments qui le composent indique clairement aux entreprises qu'il ne leur faut pas baser leur stratégie de délocalisation ou d'externalisation uniquement sur la réduction des coûts.

C.L.

Source : GOTT Johan. *Offshoring for Long-Term Advantage. The 2007 A.T. Kearney Global Services Location Index*. Chicago : A.T. Kearney, 2007, 20 p.

Le développement durable : avenir du luxe ?

Alors que la consommation risque, partout dans le monde, d'être frappée de plein fouet par la baisse de l'activité économique qui s'annonce, le secteur du luxe ne fera sans doute pas figure d'exception. C'est en tout cas ce que prévoit la version 2008 de l'étude annuelle du cabinet Bain& Company [1], qui conclut que la croissance mondiale du secteur du luxe ne devrait atteindre « que » 3 % pour l'année 2008, contre 6,5 % en 2007,

1. BAIN&COMPANY. *Luxury Goods Worldwide Market Study.* New York : Bain&Company, 2008.

et entrer en récession en 2009 (pour la première fois depuis six ans).

Le ralentissement des ventes devrait concerner en premier lieu les marchés « matures », qui représentent 80 % des ventes totales du secteur du luxe : le Japon, l'Europe et les États-Unis.

La situation pourrait en revanche être différente sur les nouveaux marchés que représentent les pays en développement comme le Brésil, la Russie, la Chine et l'Inde, pour les produits de luxe. Dans ces pays, la croissance du secteur du luxe devrait rester importante, même si les analystes connaissent encore mal la réaction de ces clientèles aux mauvaises conjonctures économiques : les achats de luxe constitueront-ils des valeurs refuges ?

Reste qu'au-delà de ces variations conjoncturelles, les marques de luxe doivent surtout faire face à certaines évolutions de fond et à certaines menaces : outre la « démocratisation » de la clientèle, la contrefaçon et l'apparition de consommateurs toujours plus riches, elles n'échappent pas à certaines attentes de la part de leurs clients.

En particulier, les questions de RSE (responsabilité sociale des entreprises) semblent se poser aussi dans le secteur du luxe, soit parce qu'elles correspondent à une demande de certains clients, soit parce que les entreprises considèrent qu'elles ne peuvent les ignorer. Certains grands groupes possèdent déjà leur propre charte éthique, afin d'imposer à leurs fournisseurs le respect de normes de travail, même si les contrôles restent difficiles. D'autres marques s'engagent plus ouvertement par le biais de campagnes publicitaires, tel Louis Vuitton qui manifeste son soutien à l'association The Climate Project.

Selon l'association WWF (Fonds mondial pour la nature), le secteur du luxe aurait tout intérêt à évoluer dans ce sens, afin de répondre aux nouvelles attentes de son public en proposant des produits éthiquement et « environnementalement » corrects, en bref, du luxe de luxe [2].

D'autres groupes préfèrent, pour se différencier, revendiquer la qualité de leurs produits et le recours à des méthodes traditionnelles de fabrication. Ainsi, une entreprise comme Hermès a choisi de se moderniser sans succomber à la tentation de suivre la tendance et en évitant les produits trop éphémères. La marque est aujourd'hui symbole de qualité et de « valeur sûre », et semble bien résister aux aléas de la conjoncture [3]. Elle répondrait à un nouveau « besoin » de luxe plus discret [4]. Par ailleurs, une grande partie des produits Hermès sont encore fabriqués en France, de manière artisanale, et avec des matières premières de première qualité.

D'autres groupes semblent remettre en cause la délocalisation de leur production en Chine : les marques de vêtements Burberry et Paul Smith en sont revenues, pour s'installer en Italie, un pays plus que symbolique pour l'industrie du luxe. Il s'agit pour ces marques de s'assurer de la qualité des produits fabriqués, mais aussi d'éviter que leur nom soit associé à des scandales tels que le travail

2. BENDELL Jem, KLEANTHOUS Anthony, WWF. *Deeper Luxury. Quality and Style when the World Matters*. Surrey (Grande-Bretagne) : WWF-UK, 2008.

3. BOUCHARA Olivier. « Hermès, le triomphe de l'anti bling bling ». *Capital*, n° 205, octobre 2008.

4. Voir TAMBURRINO Michela. « Du bling-bling au chut-chut ». *Courrier International,* 27 octobre 2008.

LE POUVOIR D'ACHAT DEVANT L'ÉCOLOGIE

Selon un sondage réalisé en octobre 2008 par OpinionWay pour le compte de Kéolis, auprès de 3 270 personnes vivant dans en ville, en France, en Suède, au Royaume-Uni et en Allemagne, entre préserver le pouvoir d'achat et protéger l'environnement, le choix penche nettement en direction du pouvoir d'achat.

Rien d'étonnant à cela, le pouvoir d'achat c'est l'immédiat, alors que le développement durable donne à penser que l'on n'agit que pour l'avenir. À tort : le développement durable, c'est aussi le présent. Mais les choix en faveur du développement durable se feront en fonction des prix. Si le prix du pétrole remonte, l'écologie reprend ses droits. S'il baisse pendant de longs mois, sa consommation reprendra, avec une limite : sans investissements aujourd'hui, on en manquera après-demain.

M.D.

des enfants [5]. Surtout, ces entreprises semblent avoir pris conscience que, compte tenu de leur secteur et des prix qu'elles pratiquent, elles peuvent difficilement proposer à leurs clients des produits « Made in China » de facture ordinaire, d'autant plus que leurs nouveaux consommateurs asiatiques, justement, accordent de l'importance à l'image de marque occidentale (française et italienne notamment).

Ces nouveaux comportements traduisent-ils des tendances de fond ? Dans quelle mesure les entreprises évoluant dans le secteur du luxe sont-elles véritablement prêtes à modifier leurs modes de production dans un sens plus « durable » ? En effet, selon l'étude réalisée par WWF, la RSE n'est toujours pas une priorité pour 10 des plus grands groupes mondiaux de luxe. Et lorsque des mesures sont mises en place, elles sont un peu trop teintées de moralisme, de bons sentiments et, surtout, de *marketing*.

Surtout, la majorité des consommateurs de produits de luxe seraient-ils réellement prêts à privilégier des critères de « développement durable » à la place des *diktats* de l'apparence et de l'hyperconsommation ? Rien n'est moins sûr...

C.D.

Vieillissement, besoins de main-d'œuvre et migrations

On entend souvent dire que le vieillissement de la population dans les pays développés enclenchera quasi mécaniquement la nécessité d'un recours à des flux migratoires plus élevés, que ce soit pour parer aux pénuries de main-d'œuvre qui pourraient résulter de la baisse de la population active, ou pour équilibrer les comptes de la protection sociale.

Il convient de s'interroger sur la pertinence de ce raisonnement. Le dernier rapport de l'OCDE sur les migrations [1]

5. SABADIN Vittorio. « Le luxe anglais sous le soleil de l'Italie ». *CourrierInternational.com*, 7 juillet 2008.

1. OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). *Perspectives des migrations internationales 2008*. Paris : OCDE, 2008, 422 p.

Variation nette de la population d'âge actif entre 2005 et 2020, en supposant les niveaux de migrations semblables à 2001-2005, en %

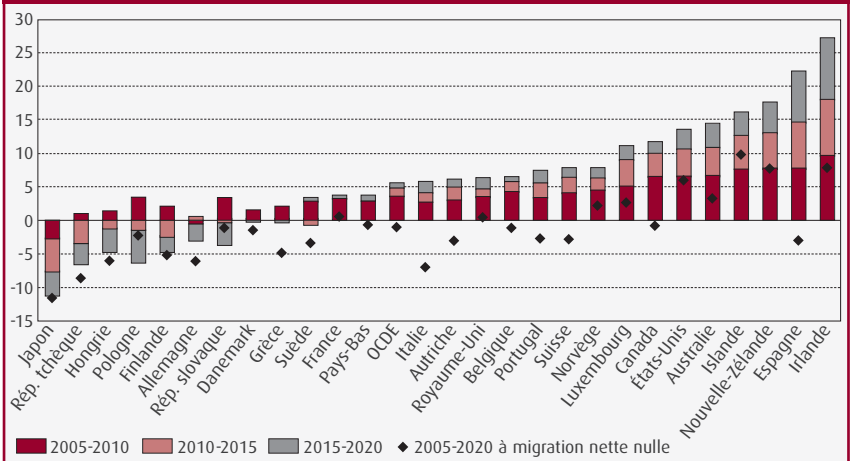

Source : OCDE.

le relativise : en calculant l'évolution prévisible de la population d'âge actif de ses pays membres si ceux-ci conservent leurs niveaux d'immigration actuels, l'organisation montre en effet que les résultats ne sont pas si inquiétants. Seuls le Japon, les pays d'Europe centrale, la Finlande et l'Allemagne se retrouveraient confrontés à une baisse de leur population d'âge actif sur la période 2005-2020.

Dans cinq autres pays (Danemark, Grèce, Suède, France et Pays-Bas), l'augmentation de la population d'âge actif serait modeste (moins de 5 %). Les autres pays affichent tous une augmentation significative de leur population d'âge actif sur la période considérée.

Les niveaux actuels de migration nette semblent donc pouvoir compenser l'impact du vieillissement, cela d'un point de vue strictement quantitatif et sous réserve de l'adéquation entre les compétences recherchées par les employeurs et celles dont disposent les travailleurs [2].

C.L., brève issue du système Vigie

Sources : OCDE. *Op. cit.* ; voir aussi PARANT Alain. « Pénuries de main-d'œuvre en France. Immigration : la fuite en avant ? » *Futuribles*, n° 343, juillet-août 2008, pp. 101-116.

2. Voir aussi, pour un éclairage à l'horizon 2030, le rapport Vigie 2008 : *La Main-d'œuvre mondiale à l'horizon 2030. Rapport annuel Vigie 2008*. Paris : Futuribles, 2008, 216 p. (réservé aux membres partenaires de l'association Futuribles International).

ANALYSES CRITIQUES

COHEN-TANUGI Laurent

Une Stratégie européenne pour la mondialisation. Euromonde 2015

Paris : Odile Jacob / La documentation Française, 2008, 331 p.

Ce rapport, préparé à la demande des ministres français Christine Lagarde et Xavier Bertrand, pour la présidence française de l'Union européenne, dresse le bilan de la stratégie de Lisbonne lancée en mars 2000, et avance des pistes de réformes nécessaires à l'adaptation de la France et de l'Union dans un monde qui ne l'attend pas. Le défi n'est plus de faire de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique d'ici 2010 » mais bien de faire émerger une véritable logique d'intérêt européen sur la scène mondiale pour éviter tout risque de marginalisation économique et diplomatique.

Face à l'ambition quelque peu démesurée de la stratégie de Lisbonne, la première des trois parties de l'ouvrage dresse un bilan sans complaisance des faibles résultats, voire de l'échec des politiques menées en termes de richesse, de productivité et d'innovation. Faiblesse des investissements réalisés en recherche et développement, contradictions théoriques ou structurelles entre pays membres (d'un modèle social optimum fondé sur la flexicurité au débat toujours vif entre productivité et taux d'emploi) : l'avancée des réformes interroge le sens de la construction européenne et l'appropriation des objectifs de Lisbonne par les populations et les gouvernements. L'analyse de la stratégie laisse avant tout l'impression récurrente d'un « consensus mou » dont personne ne se soucie de corriger les carences, à l'image de la fameuse Méthode ouverte de coordination (MOC).

La deuxième partie du rapport, de loin la plus convenue, constate d'une part que l'ajustement 2008-2010 de Lisbonne, centré sur des objectifs renforcés (donc inchangés), ne répond pas aux carences largement reconnues de la gouvernance actuelle ni aux défis que pose l'hétérogénéité économique et sociale de 27 États membres. Elle expose d'autre part les principaux axes de réforme qui doivent guider la présidence française de l'Union européenne : recherche, enseignement supérieur, renforcement de la dimension sociale, intégration financière et

harmonisation des normes y ont naturellement leur place. La position de l'Union européenne dans la mondialisation est en effet dépendante du niveau de contrainte normative qu'elle arrivera à faire peser sur la scène internationale et du niveau de protection qu'elle parviendra à mettre en place, notamment en matière de contrôle des flux financiers.

Il ne s'agit plus de fixer des objectifs irréalistes, mais plutôt de trouver sa place dans un monde appelé à la domination d'un duopole américano-asiatique. Face à ce défi global, le rapport exhorte l'Union européenne à façonner la mondialisation selon ses valeurs et ses intérêts propres, contrastant en cela avec les nombreux constats posés au fil des pages. Seule solution et non des moindres, c'est à une véritable « révolution copernicienne » que l'Union européenne est invitée. Elle doit désormais intégrer dans la construction de son identité balbutiante le rôle qu'elle entend jouer dans la mondialisation, s'efforcer de ne pas subir mais d'orienter, ce qui suppose entre autres que sa stratégie économique extérieure relève non plus de la seule MOC mais de véritables politiques communes intégrées.

C'est la capacité de réaction de l'Union face à la vitesse de recomposition des hiérarchies mondiales qui concentre la plupart des enjeux. La transition d'une logique d'économie d'échelle et de compétitivité-prix à une compétitivité-qualité en est une composante. Elle pose cependant les questions délicates et récurrentes de l'intégration des marchés financiers, de la place de l'industrie dans l'économie européenne, des faibles efforts consentis en termes d'enseignement supérieur ou de la faiblesse des clusters *européens. La partie consacrée à l'économie verte est emblématique des nombreux paradoxes qui minent la puissance européenne : innovation, recherche, avantages comparatifs prometteurs, exemplarité et efficacité énergétique y côtoient les questions de mondialisation des normes, d'accords de réciprocité, mais aussi de délocalisation environnementale et de perte de compétitivité. Elle pose la question fondamentale du passage d'une spécialisation industrielle européenne fortement carbonée, à une production intensive de contenus immatériels qui rendront l'Union européenne moins vulnérable aux futures contraintes des politiques internationales en matière d'émissions de CO_2.*

La stratégie baptisée « Euromonde 2015 », proposée par ce rapport et censée accélérer le cycle des réformes indispensables à un maintien de l'Union européenne sur la scène mondiale, ne fait que rappeler qu'il est incontournable pour ses membres de passer, sans cesser de les concilier, d'une logique d'exemplarité à une logique d'intérêts communs, interrogeant en cela l'ensemble de la construction européenne actuelle.

Vincent Guéguen

ARTUS Patrick / VIRARD Marie-Paule
Globalisation, le pire est à venir
Paris : La Découverte, 2008, 168 p.

Avec ce troisième volet de leur trilogie[1]*, Patrick Artus, professeur et directeur de la recherche de Natexis, et Marie-Paule Virard, ancienne rédactrice en chef du magazine* Enjeux-Les Échos, *poursuivent leur dénonciation des errements du capitalisme moderne. Ils appellent la communauté internationale à en revoir les règles du jeu, faute de quoi s'installera un scénario catastrophe déjà bien ébauché.*

Le tragique XX^e siècle nous a laissé en héritage des modèles économiques et politiques en large partie épuisés. Le XXI^e siècle voit se multiplier les bouleversements mondiaux : la concentration des principales sources de matières premières (énergétiques notamment) dans un petit nombre de pays exportateurs, le réveil de la Chine et de l'Inde, et la prise de conscience soudaine du changement climatique. Et les phénomènes de bulle (celle de l'Internet dans les années 1990, celle des subprimes *une décennie plus tard) sont stimulés par les innovations en tous genres que le système financier international a adoptées pour améliorer la fluidité, mais qui multiplient du même coup les risques, au point que les auteurs se demandent si l'explosion des bulles ne va pas devenir le nouveau mécanisme de régulation, hélas redoutable...*

Bref, plus rien n'est comme avant. Les institutions internationales s'en trouvent déstabilisées et le concert des nations se mue en une cacophonie où chacun oublie l'impératif de solidarité pour se ruer à la conquête d'avantages comparatifs, et sécuriser ses sources et routes d'approvisionnement. L'impuissance des régulateurs favorise le développement des inégalités, le gaspillage des ressources, la spéculation financière, la course démesurée au profit, la tentation du repli protectionniste.

Au cœur de ces dérèglements, Patrick Artus et Marie-Paule Virard pointent plus particulièrement du doigt trois mécanismes.

Le premier est le glissement progressif de l'investissement direct et des capacités de production des anciens pays industrialisés vers les pays émergents, ce qui crée non seulement des tensions sociales à l'intérieur de la zone OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), décime la classe moyenne et paupérise les travailleurs moins qualifiés, mais aussi creuse le déficit commercial des uns et gonfle les réserves monétaires des autres. Les énormes réserves de change accumulées par les pays émergents se recyclent de façon non optimale dans l'économie mondiale, se reportant par exemple sur les obligations d'État des pays développés, ce qui ne dynamise pas leur économie mais les encourage à vivre au-dessus de leurs moyens. Le développement récent de puissants fonds souverains pourrait

1. Après *Le Capitalisme est en train de s'autodétruire* et *Comment nous avons ruiné nos enfants*. Paris : La Découverte, respectivement 2005, 142 p. et 2006, 165 p.

corriger le tir en apportant du capital aux entreprises en mal de croissance, mais certains redoutent que ces fonds ne deviennent des chevaux de Troie grâce auxquels les grands pays exportateurs pourraient contrôler des secteurs stratégiques chez leurs clients.

Le deuxième mécanisme incriminé est la surabondance mondiale de liquidités. Pour contrer l'effet dépressif de la crise de 2007 et conjurer le spectre d'un effet « domino », les autorités monétaires de grands pays ont largement ouvert les vannes du crédit. Mais il y a aussi d'autres causes : quand les entreprises chinoises accumulent des dollars US, la Banque centrale de Chine rachète l'excédent en payant en monnaie chinoise, issue de la planche à billets ; les dollars US vont s'entasser dans la déjà considérable réserve de change. Par ailleurs, la sophistication croissante des instruments financiers entraîne l'apparition de masses de monnaie qui, pour être virtuelles, n'en sont pas moins actives. Dans un monde inondé de liquidités, les banques sont portées à accorder trop largement du crédit, prenant des risques inconsidérés qui peuvent conduire à des catastrophes.

Le troisième mécanisme est celui par lequel, au nom de la transparence, les entreprises publient des résultats trimestriels dans lesquels leurs actifs sont exprimés en valeur de marché du moment. Exposées à une concurrence sévère, elles ne peuvent se permettre d'afficher une performance inférieure à celle des entreprises rivales, ce qui induit des comportements mimétiques (acheter ou vendre les mêmes actifs au même moment), en repoussant au second plan les conséquences à long terme. Or, tout comportement moutonnier est porteur de risque. Un risque qui est démultiplié si l'on recourt par exemple à l'effet de levier, qui permet de s'endetter outre mesure dans l'espoir d'un retour mirifique, lequel permettra, le moment venu, de rembourser la dette — à moins de tomber dans l'escroquerie. Une économie de casino s'installe, où l'intérêt personnel des dirigeants consiste à présenter au conseil d'administration reconnaissant le meilleur rendement instantané possible, quitte à compromettre l'avenir lointain de l'entreprise.

Que fait le régulateur pour civiliser ce monde en effervescence ? Il fait de son mieux, mais toujours avec un coup de retard sur les innovateurs et les multiples systèmes de notation. Il tend à sous-estimer les effets pervers que peut avoir la croissance vertigineuse des « conduits » et autres « véhicules de titrisation ». Il s'emmêle les pieds en édictant des normes comptables et des règles prudentielles fort louables mais qui, à l'usage, interfèrent sur certains points, ouvrant de nouvelles opportunités aux créatifs.

Pour conclure, les auteurs exhortent « les riches et les moins riches, les développés et les moins développés » à imaginer de nouvelles règles du « vivre ensemble », à « civiliser la globalisation », faute de quoi l'économie mondiale sera confrontée à un « scénario noir de stagnation déflationniste ». Il n'est pas question de diaboliser la mondialisation ni de tomber dans la rêverie altermondialiste, il faut seulement avoir le courage de mettre au goût du jour une partie des règles existantes en mettant pour un temps de côté les égoïsmes nationaux. C'est déjà un vaste programme.

Pierre Bonnaure

AUGÉ Marc

Où est passé l'avenir ?

Paris : éd. du Panama (coll. Cyclo), 2008, 192 p.

Pendant des siècles, le temps a été porteur d'espérance. On attendait de l'avenir une évolution, un progrès et la croissance. Ce n'est plus le cas : l'avenir a pratiquement disparu, une idéologie du présent s'est abattue sur le monde. Dans cet ouvrage, Marc Augé entreprend d'expliquer ce phénomène en scrutant les dimensions multiples de la mondialisation. Ce livre clair et instructif prend la mesure de l'incroyable accélération des rythmes de la planète, qui va de pair avec la fin des utopies, au profit d'une idéologie fondée sur les fausses évidences du présent.

La structure du livre est intéressante car chaque chapitre est précédé d'un tampon renvoyant aux lectures qui ont inspiré l'auteur : une petite anthologie des plus précieuses, avec des auteurs comme Gracq, Claude Lévi-Strauss, Paul Virilio, Leiris...

Le premier chapitre s'intéresse aux sociétés polythéistes, qui ont été malmenées par l'histoire. Selon l'auteur, les nouvelles formes de violence associées au mouvement accéléré de la mondialisation sanctionnent en fait l'échec de l'entreprise coloniale comme première ébauche de la mondialisation.

Le deuxième chapitre commente les changements d'échelle auxquels obéissent les formes de savoir : aujourd'hui, nous sommes obligés d'envisager des tranches de 20 ou 10 ans pour prendre la mesure des transformations techniques, politiques, sociales et culturelles. Les sciences et les techniques progressent de façon spectaculaire, mais la conscience que nous en avons ne connaît pas d'évolution parallèle. L'auteur parle de la « cosmotechnologie » comme de l'ensemble des technologies mises à la disposition des humains pour gérer leur vie matérielle et l'ensemble des représentations qui leur sont liées. Mais ces technologies qui sont devenues leur propre fin, définissent un monde à consommer et non à penser. Un monde où peuvent se mettre en place des procédures d'assistance, mais non de véritables stratégies de changement.

Le troisième chapitre, consacré à la mondialisation, à l'urbanisation et à la communication, convoque les analyses de Paul Virilio. Marc Augé rappelle que la conscience planétaire est une conscience malheureuse : les hommes partagent un espace réduit et savent qu'ils le traitent bien mal. D'autre part, nous ne sommes qu'au début d'une ère de véritables « greffes technologiques » dont il est difficile d'imaginer l'effet sur les générations à venir. Enfin, les médias jouent désormais le rôle que jouaient traditionnellement les cosmologies, ces visions du monde qui sont en même temps des visions de la personne humaine.

L'auteur dresse un tableau édifiant de l'urbanisation du monde, avec une vie politique et économique planétaire dépendant de centres de décision situés dans de grandes

métropoles interconnectées. On peut voir le monde de demain comme un monde-ville à l'intérieur duquel circulent et s'échangent toutes les catégories de produits, y compris les messages, les artistes et les modes. Mais si la mondialisation insiste sur la libre circulation et la mobilité, à l'échelle individuelle, le monde global est un monde fait d'interdictions. La contradiction est forte entre l'existence proclamée d'un espace planétaire ouvert à la libre circulation, et la réalité d'un monde où les puissants protègent jalousement leurs intérêts.

Dans le quatrième chapitre, l'auteur mène une réflexion sur le temps dans le contexte global, en faisant un détour par la question de l'art et de l'esthétique. Il revient sur un certain nombre de thèmes actuels : l'architecture, ses rapports à l'utopie, la « fin de l'histoire », qui n'est pas l'absence d'événements mais la croyance au caractère définitif de la formule associant économie de marché et démocratie représentative.

Le cinquième chapitre aborde les thèmes de l'aliénation, de la modernité, de la démocratie, du progrès. L'auteur propose de prolonger l'entreprise de démystification structuraliste dans d'autres directions à partir de plusieurs constats. Le multiculturalisme ne devrait pas se définir comme la coexistence de cultures juxtaposées, mais comme la possibilité offerte aux individus de traverser des univers culturels différents. L'homme, en effet, ne peut se définir par une seule et unique appartenance culturelle ; en somme, au-delà de l'homme « culturel », il y a l'homme générique. Il faut donc réexaminer la notion de culture en procédant à la réhabilitation de l'individu / sujet et en fondant anthropologiquement la défense des droits de l'homme.

Dans un sixième chapitre intitulé « Le passé, la mémoire, l'exil », en s'appuyant sur Michel de Certeau, Marc Augé rappelle que si la réflexion historienne (dont il retrace l'évolution récente) est au cœur des plus grands débats politiques, on ne peut négliger la découverte freudienne de la présence du passé dans le présent. Selon Freud, en effet, l'illusion n'est pas d'abord une erreur, mais le produit du désir ; une nuance à méditer en politique et dans les sciences sociales. L'exil est évidemment le produit de l'ébranlement des systèmes, mais ce n'est pas seulement une notion territoriale. Les exclus de l'histoire sont également des exilés : colonisés arrachés à leur temps social pour d'hypothétiques promesses ou chômeurs privés de leur travail.

Dans le chapitre intitulé « L'avenir et l'utopie », l'auteur se demande comment nous préparer au futur pour qu'il soit, dans la mesure du possible, l'avenir de tous ? Il faut pour cela surmonter une idéologie qui s'emploie à rendre obsolètes aussi bien les leçons du passé que le désir d'imaginer l'avenir. Cette idéologie s'exprime de trois manières : la fin des grands récits (on ne croit plus au progrès), la prédominance du langage spatial sur le langage temporel (l'extérieur, c'est le local lorsqu'il gêne le système global), le règne des images. La fin du livre, toutefois, débouche sur une solution d'espoir, sous forme d'une utopie urgente et nécessaire de l'éducation.

Jean-Paul Colleyn

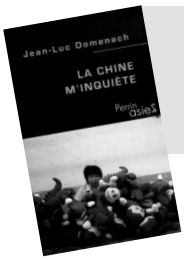

DOMENACH Jean-Luc
La Chine m'inquiète
Paris : Perrin (Asies), 2008, 228 p.

Jean-Luc Domenach est surtout connu comme historien de la Chine communiste, mais un long séjour à Pékin de 2002 à 2007 lui a permis d'appréhender sur le terrain les transformations profondes et rapides que connaît ce pays depuis les réformes lancées par Deng Xiaoping en 1978. L'« honnête homme » occidental a certaines idées sur la Chine actuelle : l'omniprésence des produits chinois mais en même temps la suspicion de leur mauvaise qualité (comme l'a montré le scandale des jouets toxiques), et la certitude qu'à terme cette puissance émergente qu'est la Chine va exercer sa domination sur la planète sont autant d'éléments qui font de la Chine une menace dans l'esprit de bien des Occidentaux. Le grand intérêt du dernier livre de Jean-Luc Domenach est de nous faire comprendre que tous ces clichés sont exacts mais que la situation de la Chine actuelle est infiniment plus complexe. Le chemin est encore long pour que la Chine devienne une puissance moderne, et il est semé d'embûches.

Le premier grand défi à relever est celui de la hausse inéluctable et globale des coûts, notamment de la main-d'œuvre. Même la main-d'œuvre « flottante », constituée de migrants qu'aucune législation ne venait protéger, voit ses salaires augmenter. À cela il faut ajouter la hausse des prix des matières premières, le coût d'équipements sociaux et culturels que réclament de plus en plus les citadins chinois et les nécessaires politiques sociales (vieillesse, santé et chômage) qui sont encore embryonnaires. Les autorités chinoises se voient contraintes d'augmenter les coûts afin d'éviter une révolte sociale. Elles ont néanmoins conscience qu'une telle politique a de fortes chances de provoquer la crise économique tant redoutée. Par ailleurs, l'économie chinoise est fortement dépendante des marchés occidentaux et donc d'un éventuel ralentissement de leur croissance, notamment aux États-Unis.

Dans un tel scénario, la remise en cause du contrat tacite actuellement en vigueur entre les dirigeants communistes et le peuple chinois — qui implique que le peuple, grâce aux efforts énormes consentis, profite de la croissance économique pour améliorer son niveau de vie — pourrait entraîner des révoltes populaires de grande ampleur auxquelles s'ajouterait la révolte des laissés-pour-compte de la croissance actuelle, c'est-à-dire les paysans.

À ce risque de ralentissement économique et à ses conséquences sociales et politiques s'ajoutent trois grandes inconnues du futur de la Chine.

La première est le rapport centre / périphérie. Malgré le système du parti unique, le pouvoir politique n'a cessé de se parcelliser et les « localismes » les plus dangereux sont ceux des régions ou des municipalités les plus riches qui risquent de réclamer une autonomie de plus en

plus grande. Au sein du PCC (parti communiste chinois) vieillissant, l'unité n'est parfois que de façade et nombre de groupes se sont constitués sur une base géographique d'intérêts partagés. Face à ce relatif affaiblissement politique du PCC, la grande inconnue reste l'armée, dont le budget augmente régulièrement depuis 10 ans.

Le deuxième défi de la Chine est, aussi paradoxal que cela paraisse, son unité. En effet, le peuple chinois est dans la réalité beaucoup moins soudé qu'on ne le croit généralement en Occident. L'unité culturelle est mise à mal par les inégalités sociales de plus en plus flagrantes au sein des villes, et surtout par les inégalités territoriales qui font de la Chine un pays coupé en deux : d'un côté, les habitants des villes qui bénéficient de la croissance ; de l'autre, les paysans qui non seulement n'ont pas accès à la modernité économique, mais en sont les principales victimes. Le sentiment d'une citoyenneté commune, ciment par excellence d'une communauté nationale, manque cruellement en Chine et nombreux sont les Chinois traités comme des citoyens de seconde zone. Face à un corps social traversé de tant d'antagonismes, les autorités chinoises se sont tournées vers le nationalisme : elles ont ainsi favorisé des manifestations patriotiques agressives, contre le Japon notamment, mais leur attitude reste ambiguë. L'étranger attaqué est en même temps celui avec lequel il est vital pour la Chine de faire des affaires.

Les relations de la Chine avec le reste du monde sont la troisième inconnue de taille. Celles-ci demeurent régies par une vision très simplifiée du monde. Les États-Unis sont identifiés comme les principaux concurrents, tandis que l'Europe est considérée avec une indulgence bienveillante et que les « Suds » n'ont d'intérêt qu'en tant que source de matières premières. La question des pays émergents et notamment de l'Inde, présentée souvent en Occident comme le principal rival de la Chine au XXI^e^ siècle, reste grandement sous-estimée. La politique étrangère actuelle de la Chine a le mérite d'une simplicité qui frôle parfois la naïveté : les offensives commerciales sont menées sans scrupules et le pays a longtemps tiré profit de la mondialisation sans en appliquer aucune des règles. Les choses sont néanmoins en train de changer depuis l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce et la prise de conscience de la part des pays occidentaux qu'elle était un concurrent redoutable. Face à la Chine, les États-Unis et l'Europe mettent désormais au sommaire des discussions la sous-évaluation du yuan, les droits de l'homme ou bien encore les questions environnementales. Le grand défi de la Chine aujourd'hui est de redéfinir une politique commerciale et étrangère qui prouve qu'elle désire trouver sa place dans une mondialisation moins « sauvage » et plus réglementée.

Alors que les prix des matières premières explosent et qu'une menace plane sur la croissance économique américaine, la Chine risque de se voir confrontée plus tôt que prévu au défi de son adaptation à une nouvelle donne. Face aux aspirations à un bien-être mieux partagé, les autorités chinoises, en la personne de Hu Jintao, en appellent à la construction d'une « société harmonieuse » réhabilitant ainsi de vieux

mots d'ordre confucéens. Toutefois, ce nouveau contrat entre le PCC et le peuple chinois ne sera possible que s'il n'y a pas de ralentissement économique important. Dans le cas contraire, l'essor de cette « société harmonieuse » risque d'être contrarié et les frustrations immenses.

Maïa Werth

BRUNEL Sylvie
À qui profite le développement durable ?
Paris : Larousse (coll. À dire vrai), 2008, 157 p.

Le développement durable a acquis ses lettres de noblesse avec, en France, une traduction constitutionnelle et le « Grenelle de l'environnement », même si c'est sous le terme plus général d'« environnement », dont il est devenu quasiment synonyme, qu'il a gagné en puissance. Sémantiquement, on peut voir dans ce développement durable, comme le soutiennent les partisans de la décroissance économique, un véritable oxymore. Le développement ne saurait être durable car il est destructeur. On peut aussi y voir une tautologie, car le développement est créateur et, nécessairement, porté sur l'avenir.

Au-delà des mots et des interrogations d'experts, le développement durable oriente les conversations et, surtout, les décisions du monde politique et du monde des affaires. Dans la famille nombreuse des ouvrages qui lui sont consacrés, on peut conseiller celui de Sylvie Brunel. On y trouve, outre des informations très claires, une argumentation très incisive qui vient compléter son « Que sais-je ? [1] », de facture plus académique, réédité en 2007. Déjà, elle s'interrogeait, avec le ton plus policé qui sied à la collection, sur les fonctions de cet étendard rhétorique, idéologique et politique. Elle y mettait déjà au jour « une sanctification de la planète au détriment de l'humanité, et particulièrement des pauvres ».

Avec Sylvie Brunel, qui fait montre de capacités de synthèse et d'ironie mordante, le développement durable en prend pour son grade. Les prises de position et tout le business *« écologiquement incorrects » sont à l'honneur. Employant une formule qu'apprécie également Michel Godet, notre auteur charge les « Khmers verts » qui à l'homme préfèrent, souvent avec des majuscules de préséance, une Planète et une Nature glorifiées et mythifiées. La rétrogradation de l'homme au rang d'une espèce parmi les autres, incarnée par la mise en avant des « droits des animaux », avant une éventuelle déclaration universelle des droits de la plante verte, préoccupe, à raison, Sylvie Brunel.*

Il y aurait, avec le développement durable, une « nouvelle doctrine », un « nouveau système de pensée » mais, surtout, un « nouvel apartheid *» et un « slogan publicitaire » nous conviant finalement à un « vaste*

1. *Le Développement durable.* Paris : Presses universitaires de France, 2004 (2007).

retour en arrière ». Pour la géographe et spécialiste du Sud Sylvie Brunel, à qui l'on peut accorder le crédit de vraiment connaître son sujet, le développement durable est, en réalité, une « nouvelle religion ». Mettant au banc des accusés deux siècles de société industrielle et de progrès, il dispose de ses prophètes (impliqués dans de puissantes organisations non gouvernementales internationales), de ses temples (l'Organisation des Nations unies en est devenu un), de ses prédicateurs (comme Al Gore), de ses convertis (comme le maire de New York, qui veut maintenant implanter des éoliennes sur le toit des gratte-ciel).

Sylvie Brunel ne fait pas uniquement dans le pamphlet contre ses penseurs et prêtres de l'apocalypse qui nous font peur, instituant une sorte de culpabilité de l'homme blanc. Elle nous invite à nous méfier du catéchisme conservateur (car le développement durable est, avant tout, souci de conservation). L'analyse porte, au fond, sur l'ambiguïté du développement durable. Ce que critique Sylvie Brunel, c'est un programme fort (comme l'on dit en sociologie des sciences) qui relève de la deep ecology *avec son anti-humanisme malthusien. Ce pourquoi elle plaide, c'est un programme faible, fait d'une part d'équilibre et de juste mesure dans nos responsabilités quotidiennes, et d'autre part d'une refonte des modalités de la coopération internationale.*

Ces 150 pages bien senties, mêlant rigueur et humour, sont assorties de jolies formules. « Les riches n'aiment guère que les pauvres prétendent les imiter », note l'auteur. Elle souligne également que « la "planète" n'existe pas indépendamment de l'homme ». Elle relève, enfin, que « la nouvelle écologie est une écologie façonnée par des urbains qui n'ont jamais eu à affronter les rigueurs de la nature ».

Passé du stade de l'indifférence à celui de la bienveillance après celui du scepticisme, il ne faudrait pas que le développement durable sombre dans l'effervescence ni dans la surveillance totalitaire. Les surenchères et le matraquage vont trop loin en ce qui concerne la réalité des évolutions présentées à grand renfort d'images et de chiffres chocs (sur le climat, le niveau des mers, la biodiversité). De surcroît, les injonctions permanentes à suivre et surveiller nos impacts et empreintes écologiques se sont effet installés, au point de devenir liberticides.

Notons, pour finir, que les droits d'auteur de ce livre — à la couverture verte — sont versés à l'Association pour le développement durable en Afrique et dans le monde. Sylvie Brunel, qui préside cet organisme, aime cette Afrique qui « n'est pas notre zoo » et qui est en train d'entrer, certes avec des difficultés, dans la modernité (généralisation du téléphone portable) et le véritable développement durable (avec une ingéniosité quotidienne, pour le recyclage notamment, qui empêche le gaspillage). Au total, une très utile mise au point, aux accents humanistes et réalistes, qui ne manquera pas de faire sursauter.

Julien Damon

WEIL Thierry / RIVELINE Claude (préface)
Stratégie d'entreprise
Paris : Presse de l'École des mines de Paris, 2008, 226 p.

En général, ce type de livre est ennuyeux. Celui-ci est plaisant à lire. C'est la transcription d'un cours à l'École des mines de Paris, que le lecteur regrettera sans doute de ne pas avoir suivi.

Dans la préface, Claude Riveline renforce le caractère non conformiste de l'ouvrage en rappelant qu'Alexandre le Grand, le plus grand stratège de tous les temps selon lui, mort à 33 ans en ayant conquis la plus grande partie du monde de son époque, avait pour seul bagage les leçons de son maître Aristote. Les dirigeants malheureux suite à la bulle Internet de 2000 (auxquels il faut ajouter aujourd'hui ceux du tsunami *des* subprimes*), comme les conseillers de George W. Bush en Irak et tous les autres vaincus des temps modernes, avaient à leur disposition les œuvres d'Aristote.*

L'essentiel des considérations présentées par Thierry Weil, ingénieur général des Mines, docteur en physique et licencié en philosophie, est tiré de rencontres de deux heures entre des élèves ingénieurs et des dirigeants ou des développeurs d'entreprise. C'est une excellente méthode, qui permet d'introduire de l'expérience pour illustrer des aspects essentiels du métier de chef d'entreprise (et de décideur), lequel doit en permanence « décider, diriger et agir ».

L'auteur rappelle que l'analyse stratégique est un modèle rationnel aux hypothèses fragiles. Les acteurs peuvent avoir des approches différentes. La stratégie est la stratégie de qui ? Les actionnaires, mais lesquels ? Les analystes financiers ? L'État ou d'autres ? Qui tranche ?

Quel est le niveau de risques accepté ? Au leader *de faire les synthèses et de veiller à la mise en œuvre des orientations choisies. L'art est de mobiliser des ressources limitées ou chères pour saisir des opportunités ou éviter ces risques. Cela demande beaucoup d'énergie.*

Ce n'est pas toujours le cas, notamment en France, où les élites sont souvent sélectionnées sur leurs compétences tactiques. Elles sont fréquemment issues de la fonction publique, où il leur est demandé de résoudre des problèmes dont l'énoncé leur est imposé. Il leur est en outre demandé de privilégier la gestion thermodynamique (ne pas faire de vagues) et non la gestion dynamique. Quand les fonctionnaires passent à la tête des entreprises, ils doivent donc opérer une totale conversion de comportement.

Suivent toute une série d'examens sur la concurrence, les profits, les réseaux. Mais l'auteur rappelle souvent que les paradigmes dominants de la stratégie en vogue évoluent : le cœur de l'entreprise ou la mondialisation des marchés par exemple. Le modèle de Harvard a droit aux honneurs mais aussi aux critiques. Thierry Weil conseille aussi de vérifier la pertinence des recommandations des spécialistes. Il a envoyé, le 1er avril 2006, à une centaine de stratèges d'entreprise et autres professeurs, la description d'un modèle

et de sa mise en place dans une entreprise fictive du Middle West pour les faire réagir, en soulignant le caractère fictif du questionnaire. Deux destinataires l'ont compris. Certains ont « vendu » des conseils stratégiques à partir de cinq pages de commentaires adressées en même temps que le questionnaire !

Attention donc à ce que peuvent offrir certains consultants, notamment ceux qui proposent des modèles tellement compliqués qu'on ne les comprend pas, ce qui était fréquent dans les stratégies financières avant l'automne 2008 — remarque que l'auteur commentera sans doute dans un prochain cours. Il insiste en revanche dès maintenant sur les limites de la rationalité, comme le font souvent les intervenants à l'École des mines de Paris [1].

En conclusion, Thierry Weil rappelle que si toute organisation importante a sans doute besoin de quelques « déviants » (même si chaque individu n'a pas nécessairement intérêt à l'être), elle ne peut pas se passer de chef. Celui-ci promeut les objectifs partagés, est garant des procédures, admet l'expérimentation, bref régule l'équilibre nécessaire entre l'uniformité ou plus exactement la conformité des actions aux procédures nécessaires, et la part de diversité nécessaire aux adaptations, au changement et à la captation des bonnes opportunités. Et de citer la patience de Koutouzov, le général russe immortalisé par Tolstoï dans Guerre et paix, *qui ne croit pas pouvoir faire grand-chose mais a une intelligence globale de la situation, cultive le moral des troupes et finit par faire basculer le cours de l'histoire.*

Michel Drancourt

1. Voir RIVELINE Claude. « Essai sur le dur et le mou ». *La Jaune et la rouge*, juin-juillet 1985.

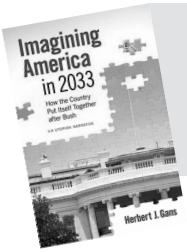

GANS Herbert J.

Imagining America in 2033: How the Country Put Itself Together after Bush

Ann Arbor : University of Michigan Press, 2008, 224 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Bernard Cazes et Julien Damon en page 23 de ce numéro.

COLLECTIF / SARKOZY Nicolas (préface)

Défense et sécurité nationale. Le Livre blanc

Paris : Odile Jacob / La documentation Française, 2008, 336 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Éric de La Maisonneuve en page 67 de ce numéro.

COMPTES RENDUS

COLLE David (sous la dir. de)
Un Monde d'entreprises. Rapport Anteios 2009
Paris : Presses universitaires de France (coll. Major), 2008, 414 p.

C'est un livre rédigé en grande partie par des professeurs de classes préparatoires et d'écoles de management (notamment celle de Grenoble). Il sera utile à d'autres professeurs mais il laissera sur leur faim les praticiens de l'entreprise en raison du caractère assez théorique de plusieurs chapitres.

L'ouvrage est divisé en quatre grandes parties : l'entreprise acteur de l'évolution historique, économique et sociale ; l'entreprise organisation économique ; l'entreprise et son environnement ; un monde d'entreprises.

La première partie est didactique. On sent notamment l'influence de Ronald Coase (la théorie de l'agence) et de son approche des coûts de transaction. L'entreprise est vue comme une organisation en voie d'institutionnalisation.

Dans la deuxième partie, il faut retenir le chapitre sur l'organisation financière de l'entreprise, car il très clair. Les passages les plus intéressants et les plus actuels sont relatifs aux dirigeants, clients salariés et actionnaires. Longtemps, le dirigeant était le maître. Le client a pris beaucoup d'importance au fur et à mesure que la production s'est développée et diversifiée. Les salariés ont réclamé une part plus grande des revenus, surtout après 1950. L'actionnaire, qui jouait déjà un rôle important aux États-Unis, est devenu un partenaire plus exigeant au fur et à mesure des besoins en capitaux. On verra ce qu'il adviendra après le *tsunami* financier de 2008, mais la mondialisation change et changera les donnes. Curieusement, le chapitre sur les pays émergents considère que les multinationales issues de ces pays ne feront pas le poids. Il semble qu'il y ait là un retard d'information.

Dans la troisième partie, il est enfin largement question du marché, évoqué certes plus tôt, mais sans qu'il soit montré qu'une entreprise sans clients est morte. Là encore, il faudra actualiser en évoquant les nouvelles formes du commerce, non seulement le e-commerce mais aussi le commerce à bas prix (*low cost*).

La lecture de la quatrième partie, « Un monde d'entreprises », sera utilement complétée par celle du livre *Repenser l'entreprise*, de Jacques Chaize et Félix Torrès (Paris : Le Cherche-Midi, 2008), déjà signalé dans ces colonnes (*Futuribles*, n° 344, septembre 2008, pp. 92-94).

L'analyse économique a longtemps négligé l'entreprise, dit la présentation du livre. Celui-ci contribue à combler partiellement un manque. Il reste beaucoup à faire.

Michel Drancourt

COMMAILLE Jacques / KALUSZYNSKI Martine (sous la dir. de)

La Fonction politique de la justice

Paris : La Découverte, 2007, 327 p.

Depuis une quinzaine d'années, on entend de plus en plus parler d'une « judiciarisation » de la politique, c'est-à-dire d'un accroissement de la place que la justice occupe dans la régulation du politique. Cet ouvrage collectif, composé d'une douzaine de contributions, cherche à appréhender ce processus sous ses divers aspects : histoire des rapports entre magistrature et pouvoirs gouvernementaux, liens entre réformes judiciaires et fonctionnement des administrations, fabrication de la jurisprudence, engagement militant des professionnels de justice, stratégies juridiques des mouvements sociaux et des acteurs associatifs, usages syndicaux du droit, justice internationale et relations géostratégiques, justice réparatrice des situations d'après-violence politique, implications du droit dans la diffusion du néolibéralisme, recours à la justice par les citoyens et impacts de ces nouveaux modes de participation sur les politiques publiques, etc.

Bien qu'inégaux, les chapitres sont en moyenne de bon niveau et le lecteur y trouvera aussi bien de solides développements théoriques que de précises études de terrain. La dimension historique et les exemples étrangers y occupent une bonne place (Bulgarie, Canada, Colombie, Japon, États-Unis, Suisse). Les analyses concernent tant des situations locales que des systèmes nationaux ou les nouvelles régulations internationales. Sur ce dernier point, plusieurs contributions soulignent clairement comment un mouvement de supranationalisation réglementaire et judiciaire accompagne la mondialisation de la gouvernance politique. Au total, ce livre montre en quoi, à certaines époques, la fonction de la justice peut être éminemment politique, et comment l'accomplissement de cette fonction nous renseigne sur les tensions qui accompagnent la réalisation du projet démocratique. On regrettera seulement que les auteurs, trop focalisés sur la thèse qu'ils ont à défendre, passent à côté d'événements récents qui, en France comme ailleurs, marquent une inversion du processus étudié et donc une nouvelle politisation de la justice...

Bruno Hérault

Ces comptes rendus sont extraits de la base de données informatisée sur les études prospectives « Octave », de Futuribles International.

Pour en connaître les modalités de consultation, contacter Céline Laisney à Futuribles : tél. : 33 (0)1 53 63 37 72 • e-mail : documentation@futuribles.com

futuribles - no. 348 - January 2009

Social Relations in Crisis?

Pierre-Yves Cusset

The financial crisis has been in the headlines for some months now, but there is another crisis that regularly fills column inches without it being entirely clear what it relates to or whether it genuinely exists. This is the crisis in social relations. In this article, Pierre-Yves Cusset asks the question "are social relations in France in crisis?" Do we still have shared values, national solidarity etc.? And if so, what do these things consist in?

He begins by presenting the case that there is a crisis in social relations: the breakdown of the family unit, the increasing brittleness of family relationships, a questioning of the role of the public services, decreased participation in elections, increased levels of crime, problems of integration etc. He then shows that some of these developments, which, though they render social relations more brittle, are the "down-side" to new freedoms that extend the process of individualization (sexual tolerance, increased choice of relationships etc.). He emphasizes, in this way, that the fragility of private social relationships may be compensated for by their greater quantity and even perhaps their higher quality. Lastly, he shows that it is the preservation of the civil bond (which links everyone to society as a whole) that is trickiest, given recent developments, both where a sense of national belonging/identity and civility/civic-mindedness are concerned. And it is very much this civil bond which lies at the heart, in present-day France, of the challenge of constituting a society.

The United States in 2033 On Herbert J. Gans's Book, *Imagining America in 2033*

Bernard Cazes and Julien Damon

As Barack Obama, the forty-fourth – and also the first non-white – president of the United States of America, prepares to take over, Herbert Gans's book *Imagining America in 2033: How the Country Put Itself Together After Bush* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 2008) seems perfectly timed.

Bernard Cazes and Julien Damon have read this exercise in political fiction for *Futuribles* and, in their review, present the broad outlines of an America transformed by a Democratic wave that has swept away the legacy of the Republic era and, in particular, the policies of George W. Bush. It is, then, in a resolutely multipolar world and a relatively calm geopolitical climate that the United States is seen operating in 2033, having rejoined the battle against climate change and substantially strengthened its welfare state to the greater joy of the American citizenry. Though probably utopian, this is nonetheless an innovative book and could, in some respects, inspire the next occupants of the White House.

What will the French Eat in 2020? The Lessons of a Regional Foresight Study

Jean Hirschler

In a context of high food price rises since 2007, trends in the eating patterns of individuals are an essential factor that can help us to anticipate changes in the agricultural and agrifood markets, if not, indeed, suggest a number of possible courses of action.

In 2006, the "Foresight Group" of the Normandy Chambers of Agriculture carried out an in-depth study of the eating patterns of French people to 2020, the aim of which was to assess the resulting development of agricultural demand. An original feature of this study was the fact that it adopted a viewpoint "from the field" rather than "from the plate". In other words, its reasoning is based on the global impact on agricultural raw materials, whatever the form taken by the produce consumed (unprocessed or transformed by the agrifood industry) or its place of consumption.

After a presentation of the key variables (economic growth, consumer income, public health policies etc.), among which income plays a crucial role, four possible scenarios were proposed. These were a scenario based on current trends, which projects forward the situation we see today; a "Nordic" scenario, based on a better economic situation, more egalitarian income-distribution and active health/nutrition policies; a scenario

tending toward the U.S. model and, lastly, a crisis scenario against a background of economic stagnation and increased inequality. Each of these scenarios specifies the impact that would ensue in terms of agricultural demand for each broad area of produce. The usefulness of such a study of eating patterns is more than ever confirmed by recent developments, which are tending to tilt the balance, for the moment, towards the crisis scenario.

Eating Patterns and Food Security in the Mediterranean: The Current Situation and Future Prospects

Martine Padilla

The Mediterranean diet has enjoyed a high reputation over many years, both for its nutritional quality and its health benefits. What does it consist in, how has it developed and how is it currently evolving? In this article, Martine Padilla demonstrates the main characteristics of this diet and shows how eating patterns are developing in the various regions of the Mediterranean Basin, chiefly as a result of societal changes and modernization. She also analyses the impacts of these changes with regard to food security, both quantitative and qualitative.

Then, basing herself on a foresight exercise on quantitative and qualitative food security in the Mediterranean region to the year 2020, she presents four possible future scenarios. These are: "Food Autism", "The Market and Modernity at All Costs", "A Harmonious Combination of the Local and the International," and "Taking Responsibility for Food: Redistribution and Health". Lastly, she offers a series of recommendations designed to promote the desired food security, including, most notably, a concerted, all-embracing, consumer-centred policy, respect for traditional produce, and the mobilization of actors at all levels of the supply chain. These are lines of action that can all contribute to the – environmental and cultural – sustainability of the Mediterranean region.

France: From Defence to Security: On the Defence and National Security White Paper

Éric de La Maisonneuve

In June 2008 the French Ministry of Defence published a very eagerly awaited Defence and National Security White Paper. It was the aim of this document to specify France's defence policy and the prospects for its development in the current European and international context.

The White Paper was eagerly awaited because the preceding framework document of this kind dated back to 1994 and the operational context has changed greatly in the intervening years (9/11 attacks, wars in Iraq and Afghanistan etc.).

Unfortunately, the White Paper has not met all expectations, as General Éric de La Maisonneuve points out in this article. Though it confirms the transformation of the French defence system into an instrument of national security in the broad sense of the term, based on the professionalization of French forces, it fails to provide a proper conceptual framework, either by taking into account the new threats that arise or France's role within the European defence framework and in international collective security structures.

European Defence and the New Threats Facing It

Jean-François Drevet

Though the European states came together after the Second World War out of a concern to avoid further conflict and to bring peace to the Old Continent, questions of defence have also been the weak link in the building of Europe. This was the case from the very beginning, with France rejecting the idea of a European Defence Community in the early 1950s – a move that led those promoting the community project to favour the option of a distinctly more gradual form of European construction.

Within the Cold War context, and as a result of the protection of the Atlantic Alliance, the idea of common defence within the European Union made little headway. However, given an enlarged Union – its territory now reaching as far as the conflict zones of Georgia and the Balkans – a Russia with potentially bellicose intentions, and a United States somewhat weakened by its recent foreign policy decisions, a different situation prevails today. In this article, Jean-François Drevet shows in what ways European defence capacity has become a problem. He outlines the emergence from 1998 onwards of a "Defence Europe" and the long road still to be travelled before Europe has a genuine common defence policy and the operational tools to make it credible. ■